



INTERNET
HAUTE PERFORMANCE

INTEGRATEUR
RESEAUX & TELECOMS

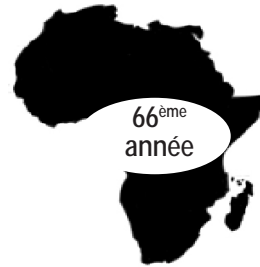
INGENIERIE
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &
SECURITE ELECTRONIQUE

OFIS

IT. Services. People. You trust.

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3833 du Mercredi 31 Octobre 2018 - 66^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Saint-Paul de Mbamou

(Diocèse de Kinkala)



La façade principale de l'église (P.13)

Paroisse Sainte-Anne du Congo
(Archidiocèse de Brazzaville)

Hospice Paul Kamba au service des personnes vulnérables



La devanture de l'hospice Paul Kamba (P.12)

Réflexion

Que deviennent nos veillées mortuaires aujourd'hui?

(P.14)

Editorial

Articles en attente

L'UDH-Yuki en ordre de marche



Guy-Brice Parfait Kolélas toujours pour le dialogue entre Congolais

(P.3)

Vie des partis

Les femmes du CAP exigent la traduction devant les juridictions de tous les voleurs et corrompus

(P.3)

Parlement

Calixte Nganongo a présenté le budget de l'Exercice 2019

(P.5)



Assises de la presse congolaise

Un nouveau code déontologique en perspective

(P.4)

Nécrologie



La famille MANTHE a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, du décès de leur fils, frère et oncle, **MANTHE MIANTOUDILA Martin**, survenu le mardi 23 octobre 2018 à l'hôpital MAMA YEMO à Kinshasa, République Démocratique du Congo.

La veillée mortuaire se tient au N°75 de la rue Mpouya Yves, Quartier La Base, derrière le Camp GPC.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Maitre Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, premier étage immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant acte établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 16 Février 2018 à Pointe-Noire, Le CABINET COMPTABLE DUVAL en sigle « C.C.D » a fait l'objet d'une cession, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont l'exposé suit :

La Succession DUVAL Bertrand Dominique, représentée par Madame DUVAL KONG Chloé, administratrice légale suivant jugement du Tribunal d'Instance de Tié-Tié à Pointe-Noire, Rôle civil N° 344, année 2017, répertoire N° 348 du 14 Mars 2017, a cédé en s'obligeant solidairement aux garanties de fait et de droit à Monsieur NGOULOUBI-MBIMA, le CABINET COMPTABLE DUVAL, Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général, au capital social de F CFA 10.000.000, dont le siège social est sis à l'immeuble ex Air Afrique, au Centre-Ville de Pointe-Noire en République du Congo, ayant pour activité sociale: l'exercice comptable, le commissariat aux comptes et l'expertise judiciaire.

Elément corporels et incorporels : le portefeuille client, le personnel, le droit au bail, les matériels et mobiliers de bureau.

Monsieur NGOULOUBI-MBIMA, est désormais propriétaire du CABINET COMPTABLE DUVAL.
Fait à Pointe-Noire, le 03 Octobre 2018.

Pour avis.
Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
sise à Brazzaville (République du Congo)
rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E. N. A. M)
B P : 14745- Tél: (242) 06 662 43 35 II 05 516 70 79

Energie Electrique du Congo
en abrégé «E2C»
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital
de 100 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville
RCCM: CG-BZV-01-2018-B14-00006

Aux termes du Procès-verbal du conseil d'administration de la société «Energie Electrique du Congo» en abrégé «E2C» Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de cent millions (1 00 000 000) de Francs CFA dont le siège est fixé à Brazzaville (Congo), Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2018-814-00006, tenue en date à Brazzaville du quatre octobre deux mil dix-huit, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingtquatre octobre deux mil dix-huit, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le vingtquatre octobre de la même année, sous le Folio 190/6 numéro 438 les membres du conseil d'administration ont délibéré sur:

- Examen et approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 juillet 2018;
- Identité visuelle d'E2C;
- Projet d'organigramme;

- Projet de programme d'activités et de budget septembre - décembre 2018;
- Projet de règlement intérieur du conseil d'administration;
- Rémunération des dirigeants;
- Projet de charte d'éthique d'E2C;
- Avantages des anciens DGA de la SNE;
- Divers:
 - Information sur le contrat Katanga Energie;
 - Information sur le protocole d'accord entre la société «E2C» SA et la société Group Vivendi Africa (GVA);
 - Information sur l'état d'avancement du projet contrat de performance entre l'Etat et la société «E2C» SA;
 - Information sur la feuille de route du secteur de l'électricité.
- Pouvoirs et formalités.

Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-cinq octobre deux mil dix-huit.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire

« GOMEZ GNALI N'DONGUI & ASSOCIES INFORMATION TECHNOLOGY »

en sigle « GKM I.T »
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000Fca
Siège social: 26 rue Mahouete, quartier Songolo Base Agip,
ref ruelle de l'hôtel Pemba F2, arrêt Pharmacie Gotch
arr. 4 Loandjili, Pointe-Noire, République du CONGO
RCCM: 17 B 501

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 Juillet 2016, enregistré à la recette de Pointe-Noire, le 07 Août 2017, sous le numéro 5942, folio 142/23 et reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 16 Décembre 2017, pour reconnaissance d'écriture, lequel acte de dépôt a été enregistré à la Recette du centre-ville à Pointe-Noire, le 18 Décembre 2017, sous le numéro 8660, folio 227/9, il a été constitué une Société commerciale de droit congolais présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée «SARL»
Dénomination: «GOMEZ GNALI N'DONGUI&ASSOCIES INFORMATION TECHNOLOGY» en sigle «GKM I.T ».

Siège social: le siège social est établi à Pointe-Noire, 26 rue Mahouete, quartier Songolo Base Agip, ref ruelle de l'hôtel Pemba F2, arrêt Pharmacie Gotch, arr. 4 Loandjili, République du Congo.

Capital social: le capital social est fixé à la somme de: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées intégralement par l'associé unique.

Objet social: la société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'Etranger:

- Le conseil et le management dans le système d'information, informatique et télécom;
- L'intégration et la gestion des systèmes d'information, informatique et télécommunication;
- Le conseil, le management et la formation dans ces domaines ;
- L'achat, la location et la vente de matériel informatique et de télécommunication;
- Prestation de services;
- Audit informatique.
- Prendre des participations dans des entreprises des domaines semblables ou similaires pour l'exploitation des synergies et de la recherche d'application.Elle peut exercer, mais pas répondeu et pas vers le public, toutes les opérations commerciales, industrielles et fin ancières et immobilières, jugées nécessaires et utiles par l'administration pour la

réalisation de l'objet social, y compris l'émission de garanties, cautions et toute autre garantie, aussi vrai, pour les dettes des tiers, ainsi que le recrutement, soit directement soit indirectement, mais pas répandu et pas face au public, des investissements dans d'autres sociétés et entreprises ayant un objet similaire, relié ou associé à la sienne.

Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques, et financières, civiles, commerciales se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexe, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
Apports en numéraire: par acte notarié de souscription et de versement du capital social reçu par Maître Florence BESSOVI, le 16 Décembre 2017 et enregistré le 18 Décembre de la même année, sous les numéro 8665, folio 227/14, numéro 8666, folio 227/15, les souscripteurs des parts de la société ont intégralement libéré les parts sociales au moyen d'un dépôt sur le compte bancaire ouvert au nom de la Société.

Gérance: La société sera gérée par Monsieur NKOULA N'DONGUI Evariste, ingénieur en informatique, né le 15 Août 1982 à Pointe-Noire (République du Congo de nationalité congolaise; demeurant à Pointe-Noire (République du Congo), titulaire de la carte nationale d'identité N°0412K6TQLOW délivré le 08 Février 2012 et venant à expiration le 07 Février 2022.

Dépôt au Greffe: les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 18 Décembre 2 017, sous le N° 17 DA 1536.

Immatriculation: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, le 18 Décembre 2017, sous le N°CG / PNR/17 B 501.

Pour insertion
La Notaire

1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P. 14 771
Tél.: (00242) 81 18 93, 06 664 83 17, 05 522 06 60
NIU: P2005110002540126
E-mail : moussoundajeama@gmail.com
République du Congo

ZTE CONGO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 33.320.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 19, AVENUE DES COMPAGNONS DE DE BRAZZA
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M BRAZZAVILLE N° CG/BZV/14 B 5264

AVIS DE NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Suivant procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 09 Octobre 2018, enregistré au bureau de l'Enregistrement, des Domaines et des Timbres de la Plaine à Brazzaville, le 29 Octobre 2018, sous f° 195/1, n° 2555, les associés de la société «ZTE CONGO», après avoir pris acte de l'expiration du mandat de Gérant de Madame LI XIAOYONG, ont décidé de nommer Monsieur ZHUANG LINGFENG, de nationalité Chinoise, demeurant 3, rue de Reims, Centre-ville à Brazzaville, en qualité de nouveau Gérant pour une durée de quatre (4) exercices sociaux qui commencera à courir avec effet rétroactif à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, pour se terminer à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2019.

Deux exemplaires enregistrés dudit procès-verbal ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 29 Octobre sous le n° 18 DA 596.

Modification corrélatrice en a été faite le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG/BZV/14 B 5264.

Pour avis.
Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA

L'UDH-Yuki en ordre de marche

Guy-Brice Parfait Kolélas toujours pour le dialogue entre Congolais

Le parti de Guy-Brice Parfait Kolélas, l'Union des démocrates humanistes-Yuki, a tenu une cérémonie samedi dernier pour la sortie officielle de ses organisations spécialisées au niveau local et national. Organisations des jeunes, des femmes et instances d'animation de structures comme la mutuelle MUSA ont élu leurs dirigeants et membres qui ont été présentés aux militants réunis dans la salle du Palais des congrès, à Brazzaville.

Les secrétariats ont présenté leurs rapports, se résumant en gros à la volonté d'étendre l'UDH-Yuki à l'ensemble du territoire et dans les principales villes du pays. Mais l'épicentre de la manifestation a été l'allocution du dirigeant Guy-Brice Parfait Kolélas venu revigorer les masses et les mettre en ordre de conquête. Il a d'abord voulu clarifier un point de controverse dans l'opinion, datant de 2016 et de la volonté du parti, pourtant à l'opposition, de reconnaître les résultats d'une présidentielle que contestait une bonne partie des formations qui dénonçaient un scrutin

non libre et non transparent. «Contester avec véhémence les résultats proclamés par la Cour constitutionnelle (aurait été) une erreur politique grave, car la révolte qui devait s'en suivre aurait été prise comme prétexte pour justifier (...) une répression aux conséquences incalculables...». Le président de l'UDH-Yuki s'est posé en responsable désireux de préserver avant tout la paix, y compris quand sa vision a été contredite mais qu'elle a fini par triompher avec le temps «correcteur de toutes les copies». Ainsi en est-il de la crise dans le Pool, où sa formation a préconisé un dialogue qui n'a été



Les militants et sympathisants de l'UDH-Yuki

accepté qu'après de nombreux morts. Il appuie aujourd'hui les initiatives qui visent à relever ce département du champ de ruines de la guerre. «Pour prouver aux Congolais que, face à la majorité politique actuelle, nous sommes une alternative politique crédible, nous devons taire nos querelles...», a-t-il soutenu. Il a de nouveau réclamé l'ouverture d'un dialogue national pour sortir le pays de crise difficile qu'il affronte. « Pour sauver le Congo, il faut signer un nouveau

contrat social avec le peuple, la société civile et les politiques. Et pour cela, il faut organiser un dialogue national inclusif. Les Congolais doivent se parler et trouver définitivement des solutions durables aux maux qui minent le pays», a insisté M. Guy-Brice Parfait Kolélas dans une salle fleuries aux drapelets bleus et blancs de son parti, dans une atmosphère de liesse populaire.

ASM

Vie des partis

Les femmes du CAP exigent la traduction devant les juridictions de tous les voleurs et corrompus

Le Congrès africain pour le progrès (CAP), parti que dirige Jean Itadi, a organisé le 28 octobre 2018, à Brazzaville, la cérémonie de sortie politique de l'organisation des femmes (OFCAP) de cette formation, membre du collectif des partis de l'opposition congolaise «CPOC», combinée avec le 4^e anniversaire de sa création. C'est le président national lui-même qui a patronné la cérémonie, en présence de la présidente de l'OFCAP, Pierrette Malonga, des responsables des partis du CPOC et de la fédération de l'opposition congolaise «FOC».

Dans son allocution, Pierrette Malonga, la présidente de l'OFCAP, a exprimé la détermination ainsi que l'engagement des femmes de défendre leur idéal politique à travers leur parti panafricain, «cadre approprié et solution idoine pour sortir le Congo de la crise multidimensionnelle qu'il traverse, afin qu'il retrouve ses lettres de noblesse». Elle a réitéré le soutien des femmes au comité permanent et à son président, aux partis de l'opposition, ainsi qu'à tous les patriotes et républicains qui œuvrent et exigent la tenue d'un dialogue inclusif, «solution apaisée à cette crise dont les femmes sont les premières victimes», a-t-elle dit. Raison pour laquelle, elle a exigé au nom de l'organisation des

femmes du CAP, la traduction devant les juridictions compétentes de tous les «voleurs et les corrompus notoires, responsables de cette crise». En outre, Pierrette Malonga a demandé que soit rapatrié l'argent du Congo détenu dans les comptes extérieurs, paradis fiscaux par les moyens de la coopération internationale. Pour sa part, Jean Itadi, après avoir circonscrit le contexte dans lequel a été organisée cette cérémonie, a indiqué que le Congo de demain demeurerait celui des femmes et des jeunes. «Je comprends votre désarroi, lorsque ceux qui devraient être des modèles enseignent par leurs pratiques le vol, le crime et la violence lorsque les pratiques les plus décriées viennent tristement



Les membres du bureau national de l'OFCAP

des sphères les plus élevées. Lorsque le voleur et le criminel sont protégés, alors que l'innocent et la victime sont suppliciés... tout cela doit s'arrêter», a-t-il martelé. Il a rappelé que devant les effets annonciateurs d'une crise dévastatrice, ils s'étaient adressés au chef de l'Etat pour qu'il «use de tous les pouvoirs qui lui confère sa fonction et de toutes les prérogatives pour réparer toutes les injustices et réconcilier tous les Congolais dans le cadre d'un dialogue inclusif en vue de trouver des solutions durables à la crise multidimensionnelle qui secoue le Congo. Nous attendons toujours

la convocation de ce dialogue qui s'avère plus urgent que jamais», a-t-il rappelé. Et d'ajouter: «Je sais qu'il y a des possédants qui ont peur pour leurs biens, pas toujours bien acquis. Je sais qu'il y a des criminels qui ont peur des condamnations; je sais qu'il y a des victimes en colère qui ont soif de vengeance. Mais le Congo doit avancer, il faut que les murs de la haine et de la peur soient abattus. Pour que le Congo s'en sorte, il faut qu'un esprit nouveau souffle dans les cœurs», a-t-il affirmé.

Pascal AZAD DOKO

A propos du livre sur «Le génocide des Laris au Congo» et des envanouissements d'enfants

Le Gouvernement devant les députés

Ce serait, affirme un député, par voie de presse que le Gouvernement aurait appris la parution de ce livre au cœur de l'actualité brûlante, «Le génocide des Laris au Congo». Il n'empêche, depuis lors les interventions et prises de position fusent. Une séance de questions d'actualité a même été organisée à l'Assemblée nationale le 25 octobre, où le Gouvernement a été interrogé sur cette affaire. Il s'agit de «critiques malveillantes», a martelé le ministre de la Communication Thierry Mougalla. Des critiques «teintées de mensonges» de la part de l'auteur, M. Dominique Kounkou, dans le seul objectif de salir le Congo et ses institutions.

Régissant au nom du Gouvernement, le ministre Thierry Mougalla a commencé par qualifier ces informations de diffamation et de dénigrement systématique

organisés par quelques activistes en manque de foi. «Ces critiques malveillantes teintées de mensonge, de calomnies et d'usage de faux» «Cette énième attaque contre

notre pays, contre ses institutions et même ses responsables successifs de 1963 à nos jours, vise à une réécriture dangereuse de notre histoire commune présentée par l'auteur de ce livre Dominique Kounkou, comme un long génocide d'une ethnie perpétré par tous les gestionnaires du pouvoir d'Etat au cours de cette période. Cette réécriture de notre histoire a pour but de promouvoir l'idéologie de la haine tribale fondée sur la supériorité supposée d'une ethnie sur les autres que l'auteur synthétise dans un néolo-

gisme formulé et appelé par lui «Larisme». Lequel «Larisme» aurait entraîné une réaction de haine pathologique des autres ethnies avec comme conséquence la perpétration d'un génocide contre le peuple Lari, génocide ininterrompu de 1963 à nos jours; la troisième raison, c'est la volonté de Dominique Kounkou de donner par la publication de cet ouvrage un verni scientifique à ses élucubrations sur un génocide imaginaire au Congo. M. Kounkou et ses complices

(Suite en page 5)

Editorial

Articles en attente

Nous nous réjouissons de l'intérêt que certaines de nos rubriques suscitent auprès de nos lecteurs. Nous accueillons comme il se doit, c'est-à-dire comme une contribution à notre amélioration, chacune de vos interpellations et les critiques que vous nous faites parvenir. Un journal, c'est une ligne éditoriale et des contributions multiples, internes et externes, pour la présentation multiforme de l'information, c'est-à-dire du reflet de nos sociétés. Chaque semaine nous nous attelons à cela, sans prétention à toujours fournir un contenu d'égale épaisseur.

Il y a des numéros de notre journal dont certains de nos lecteurs nous disent le plus grand bien; d'autres non. Mais tout en assurant que notre volonté est de toujours bien faire, nous nous devons aussi de vous rappeler que La Semaine Africaine doit chaque fois opérer des choix. Beaucoup d'entre vous nous interpellent pour des articles envoyés en «points de vue» et dont ils ne voient pas la parution. Aucun texte ne disparaît lorsqu'il nous parvient. Mais vous devriez nous faire l'amitié de considérer que le journal, c'est aussi une série de contraintes. Vos écrits enrichissent notre contenu, et nous avons instauré cet espace comme espace de liberté et d'expressions plurielles. Nous ne le fermons pas.

Même si chaque semaine nous devons opérer le choix déchirant entre l'immédiat pressant et ce qui peut attendre. Entre les exigences des annonceurs qui nous maintiennent en vie, et le respect des opinions que nous ne pouvons malheureusement pas étaler sur plus de surface. Nous ne pouvons pas publier sur plus que 24 pages, il en va de contraintes financières rigides dont nous devons tenir compte. Certains de nos numéros, et cela depuis toujours, peuvent avoir donné l'impression d'être remplis littéralement de publicité, alors que des réflexions de haute facture attendent. Nous en sommes conscients et vous exhortons à la patience.

La Semaine Africaine, ce n'est pas un secret, est un journal qui paraît par ses propres forces; elle ne reçoit aucune subvention de nulle part. Les anciennes obligations et les nouvelles doivent concourir à affronter l'avenir, tout en assurant le présent qui nous voit régulièrement sur le marché, les mardis et les vendredis. Les équilibres ne sont pas faciles, mais nous y faisons face, avec les moyens du bord. Même l'impression du journal obéit plus à la logique du moindre coût, en attendant que nos propres machines puissent prendre le relais de l'impression-maison en couleurs. Le comprendre, c'est nous aider.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Errata

Dans notre livraison du vendredi 26 octobre 2018 (LSA n°3834), dans l'article titré: «L'opinion s'émeut et s'interroge» (Page 5), il fallait lire:

- 1- «La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga», au lieu de: «La ministre de la Jeunesse et de l'éducation physique».
- 2- «Une caravane destinée à sensibiliser les élèves au civisme...», au lieu de: «Une caravane destinée à sensibiliser les élèves aux actes inciviques...».

Toutes nos excuses à nos lecteurs.

Justice

Ils sont désormais libres: Jean Ngouabi, Banangandzala, Limbongo Ngoka

Longtemps attendue, la libération de Jean Ngouabi Akondjot, Jacques Banangandzala, Anatole Limbongo Ngoka, ainsi que Yvon Sendé-Moungondo, s'est enfin concrétisée le lundi 22 octobre 2018, à Brazzaville. Accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, les quatre co-accusés dans l'affaire Jean-Marie Michel Mokoko n'avaient pas été appelés à la barre lors du procès du général qui a été condamné à 20 ans d'emprisonnement par la Cour d'appel siégeant en session criminelle.

Dessais de ce principal chef d'accusation, ils étaient maintenant jugés en première instance par la première chambre correctionnelle. L'audience était présidée par Valérien Embenga, vice-président du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

La chambre d'accusation a abandonné par manque de preuves certaines accusations contre des prévenus dans l'affaire Jean-Marie Michel Mokoko. Il s'agit d'Anatole Limbongo Ngoka, son directeur de campagne lors de l'élection présidentielle de 2016; Jacques Banangandzala, directeur national-adjoint de campagne du candidat André Okombi Salissa, responsable dans ce cadre des départements de Brazzaville et du Pool; Jean Ngouabi Akondjot, directeur de campagne de Mokoko à Makoua; Marcel Pika et Yvon Sendé-Moungondo.

En aucun moment, les co-dé-

tenus ne sont passés devant la barre, alors qu'ils devaient tous être jugés ensemble. Au premier jour de leur audience, les accusés ont nié les faits qui leur étaient reprochés. Ils parlaient plutôt d'un complot. Ils étaient placés en détention à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), puis transférés et placés depuis plus de deux ans à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Pendant son interrogatoire, Jean Ngouabi avait reconnu qu'il est l'oncle du général Mokoko. C'est à ce titre, d'ailleurs, qu'il s'était engagé, selon lui, dans sa campagne électorale. «Le général n'avait pas d'argent. J'ai dû utiliser mon argent pour faire sa campagne à Makoua. A bout d'argent, j'ai appelé Jacques Banangandzala, mon ami, pour lui demander de me prêter 100.000 F.C.F.A, pour acheter ne fût-ce que le carburant et rentrer à Brazzaville. Voilà, comment



Jean Ngouabi Akondjot



Jacques Banangandzala



Anatole Limbongo Ngoka

ce dernier a été arrêté, tout comme moi, d'ailleurs. On nous accuse d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et d'incitation au trouble à l'ordre public. Il n'en est rien», avait-il protesté.

L'accusé a décrit les conditions de son transfert à Brazzaville. «On m'a fait venir à Owando, puis à Oyo. Sur la route pour aller prendre l'avion à Ollombo, j'ai été copieusement tabassé. Je suis arrivé presque mort à Brazzaville. Aussitôt, j'ai été conduit à la DGST où on m'a gardé pendant 28 jours, dans une chambre obscure qu'on appelle Guantanamo. J'ai un problème de vue aujourd'hui», a-t-il affirmé.

Quant à l'entrepreneur Yvon Sendé-Moungondo, il avait été accusé d'avoir recruté à

Sibiti 300 jeunes qui devaient obéir au mot d'ordre de désobéissance civile. L'accusé avait montré à la Cour sa main amputée de deux doigts.

KAUD

Quelle vie!

Quelle vie! Dans une vie! Où on a déjà volé à l'envi les générations futures et leur vie!

André MATONDO-KUBU TURE

KAUD

Administration maritime

Le Congo à l'heure de l'audit de l'OMI

L'Organisation maritime internationale (OMI) procède depuis le 29 octobre 2018 à certifier que la République du Congo qui s'était portée volontaire à l'audit applicatif des Etats membres de cette agence spécialisée du système des Nations Unies, rendu obligatoire en janvier 2016 remplit bien les règles. Cet audit permettra de mesurer l'efficacité de l'administration maritime congolaise et d'entrevoir la meilleure stratégie de gestion des affaires maritimes. C'est le premier vice-ministre Firmin Ayessa qui a lancé cet audit, en présence de Fidèle Dimou, ministre des Transports, de la marine marchande et de l'aviation civile.



La photo de famille

A terme, l'opération a pour but de parvenir à l'application de manière harmonieuse et efficace des dispositions des conventions maritimes internationales ratifiées par le Congo en vue du renforcement de la sécurité maritime à l'échelle mondiale. Les neuf instruments visés par cet audit concernent les domaines de la sauvegarde des navires en Mer, la vie humaine en Mer, la prévention de la pollution par les navires, les lignes d'échange, le jaugeage des navires, etc.

A travers cet audit, la République du Congo s'acquitte de ses obligations et responsabilités qui lui incombent en tant qu'Etat pavillon, Etat côtier et Etat du port. Dans son allocution, la directrice générale de la marine marchande a estimé que l'occasion était toute indiquée de reconnaître les bienfaits du programme intégré de coopération technique de l'OMI à l'endroit de la République du Congo.

Responsable de l'équipe des auditeurs, Mme Caroline Neoman a fait remarquer que leur travail consistera à déterminer dans quelle mesure le Congo a pu respecter les instruments de l'ONU. Pour elle, cet audit ne se limitera pas seulement au seul secteur de la marine marchande. «Il s'étendra à l'ensemble des ministères et entités impliqués dans le respect des obligations des conventions de l'ONU. Il permettra de faciliter le renforcement des capacités et la fourniture d'une assistance technique», a-t-elle indiqué.

Le ministre Fidèle Dimou a quant à lui rappelé que le Congo s'était engagé depuis 2005 dans le processus d'audit applicatif de l'OMI. Le but étant de parvenir à mesurer l'efficacité de l'administration maritime et d'entrevoir une meilleure stratégie de gestion des affaires maritimes.

Le vice-premier ministre Firmin Ayessa a rassuré les auditeurs que l'appui et le soutien de la République du Congo qui a adhéré à l'OMI en 1975.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

sise à Brazzaville (République du Congo)
rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E. N. A. M)
B P: 14745- Tél: (242) 06 662 43 35// 05 516 70 79

LA CONGOLAISE DES EAUX

en abrégé «LCDE»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 100 000 000 de Francs CFA
Avenue du Sergent Malamine, Centre-ville/Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG-BZV-01-2018-814-00005

Aux termes du Procès-verbal du conseil d'administration de la société «LA CONGOLAISE DES EAUX» en abrégé «LCDE» Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de cent millions (100 000 000) de Francs CFA dont le siège est fixé à Brazzaville (Congo), Avenue du Sergent Malamine, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2018-B14-00005, tenue en date à Brazzaville du deux octobre deux mil dix-huit, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le vingt-quatre octobre deux mil dix-huit, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le vingt-quatre octobre de la même année, sous le Folio 190/3 numéro 435 les membres du conseil d'administration ont délibéré sur:

gnatures;
Examen du projet du plan prioritaire, du budget et de la stratégie financière du 4ème trimestre 2018;
Examen de la procédure d'audit des comptes sur la période du 27 juillet au 21 août 2018;
Présentation de la loi du 23-2018 du 13 juin 2018;
Rémunération des dirigeants sociaux;
Divers:
• Information sur le contrat de performance entre l'Etat et la LCDE;
• Informations sur les procès-verbaux de constat d'installation des dirigeants sociaux et des réunions avec les partenaires sociaux;
• Information sur la construction du laboratoire central.
Pouvoirs et formalités.

Approbation du procès-verbal de la première réunion du conseil d'administration du 27 juillet 2018;
Examen du projet de règlement intérieur du conseil d'administration;
Examen du projet des comités spécialisés et des règlements intérieurs y relatifs;
Examen du projet d'organigramme;
Examen des projets de l'identité visuelle;
Examen du projet de délégation de si-

Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le vingt-cinq octobre deux mil dix-huit.

Pour avis et mention

Maitre Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Assises de la presse congolaise

Un nouveau code déontologique en perspective

Tenus du 25 au 28 octobre à Brazzaville, les travaux de la seconde édition des assises de la presse congolaise ont débouché sur la modernisation de la gouvernance du secteur des médias particulièrement le changement de l'actuelle charte déontologique. C'est le ministre de la Communication Thierry Lézin Mougalla qui a clos ce rendez-vous historique, en lieu et place du premier ministre, en présence de Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication.

Adoptée il y a 26 ans lors des premières assises de la presse congolaise, la charte des professionnels de l'information et de la communication vient d'être remise en cause par ses praticiens. Un nouveau texte déontologique est attendu dans les jours à venir, a révélé le rapport synthèse des travaux. Ce code, estiment les participants, prendra en compte les réalités du métier au regard des mutations technologiques. Autant qu'il comportera des aspects déontologiques, le code prévoit quelques orientations pédagogiques sur des termes de référence comme le droit de réponse, le plagiat etc. l'esprit étant la protection non seulement du journaliste contre les dérives professionnelles et l'influence politique, mais également les consommateurs contre la désinformation ou l'intox.

Pour rendre viable économiquement les entreprises de presse, les participants ont recommandé la budgétisation de l'aide de l'Etat aux médias. L'amélioration des conditions d'accès au métier, de la formation initiale et continue des professionnels et la mise en place d'un statut particulier des métiers de la communication figurent aussi parmi les recommandations. Une résolution a été prise également par les promoteurs d'organes de presse pour l'application de la convention collective des professionnels de l'information et de la communication adoptée depuis 1992, mais jamais mise en œuvre. Alors que cette convention a pour finalité de réduire la précarité manifeste des journalistes évoluant dans le privé, a fait savoir Dieudonné Tsiba, directeur de radio Rurale. Aussi, un comité de suivi de 11 membres a-t-il été mis en place,

afin de suivre l'application de ces recommandations. Le ministre de la Communication Thierry Lézin Mougalla s'est dit ouvert aux recommandations. «J'attends avec impatience que les propositions formulées soient transmises au ministère afin que nous en fassions notre miel et que nous puissions en tenant, bien entendu, compte à la fois de l'architecture institutionnelle, juridique, constitutionnelle du pays et voir, dans vos propositions, quels sont les éléments qui vont permettre le dépôt effectif des textes renouvant le secteur de la communication et des médias», a-t-il indiqué. Par ailleurs, la faible présence des jeunes professionnels à ce rendez-vous n'est pas passée inaperçu, bien qu'ils soient les principaux bénéficiaires. Nombreux sont ceux qui ont déploré cette attitude juvénile interprétée soit comme un boycott, soit simplement un problème d'organisation. Dans tous les cas, le pari a été tenu. Et les prochaines années devraient être celles de la renaissance effective de la presse congolaise.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Parlement

Calixte Nganongo a présenté le budget de l'Exercice 2019

Le ministre des Finances Calixte Nganongo a présenté devant les deux chambres du Parlement, les 27 et 29 octobre 2018, le projet de loi de finances de l'Etat exercice 2018. Il est arrêté en recettes à 2323 milliards 448 millions de F.Cfa et en dépenses à 1753 milliards 608 millions de F.Cfa. «Il se solde par un excédent budgétaire de 569 milliards 840 millions de F.Cfa. Ce projet de loi comprend également des ressources de trésorerie et de financement de 110 milliards de F.Cfa et pour des charges de 1133 milliards de F.Cfa, entraînant un solde de financement déficitaire de 1023 milliards de F.Cfa», a-t-il expliqué.



Calixte Nganongo

Dans sa présentation, le ministre Calixte Nganongo a reconnu que la situation économique demeurerait fragile dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). «On constate un retour progressif vers les équilibres macroéconomiques, sous l'effet de la hausse des cours de pétrole...», a-t-il dit.

Au plan national, «le contexte reste dominé par la poursuite d'une part, de la mise en œuvre des réformes impulsées par le PREF-CEMAC et d'autre part, des négociations avec le FMI, en vue de la conclusion d'un programme, qui vise le rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers», a poursuivi Calixte Nganongo.

Au regard des perspectives d'augmentation de la production pétrolière et de remontée des cours du baril de pétrole, la croissance économique se consolidera à 3,1% en 2019, contre 2% en 2018. «Ce résultat se justifierait aussi par la sortie du secteur hors pétrole de son état de récession en 2019, avec une croissance qui s'établirait à 1,6% contre -4,7% une année plus tard», a indiqué le ministre des finances.

Les hypothèses arrêtées pour les prévisions de ce projet de loi de finances se rapportent, selon Calixte Nganongo, à celles relatives au projet de loi de finances de l'Etat ainsi qu'à celles liées à la trésorerie et au financement, aux fins de garantir

la soutenabilité des finances publiques».

En matière de recettes, les hypothèses retenues, quant à elles, se fondent sur une perspective de croissance du secteur non pétrolier qui devrait être positivement imputée par les mesures fiscales adoptées par le Gouvernement, à savoir: la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière, la limitation des exonérations aux seules exceptions légales, la sécurisation des recettes et la réforme administrative des régies financières.

Les recettes pétrolières sont d'après le ministre, «calculées sur la base d'une production annuelle de 131 millions 983 mille barils, pour un prix de Brent retenu à 72.806 dollars US le baril. Avec une décote de 2,806 dollars US et un dollar qui se changerait à 575 F.Cfa, le brut congolais sera probablement vendu à un prix moyen fixé à 70 dollars US».

Par titre de recettes, la prévision annuelle est la suivante: -Recettes fiscales 837 milliards de F.Cfa contre 754 milliards 600 millions de F.Cfa en 2018; -Impôts et taxes intérieures: 707 milliards de F.Cfa contre 121 milliards 500 millions F.Cfa en 2018; Droits et taxes de douane: 130 milliards F.Cfa contre 121 milliards 500 millions de F.Cfa en 2018; Dons, legs et fonds de concours: 45 milliards 650 millions F.Cfa; Cotisations sociales: 54 milliards 897 millions F.Cfa; Autres recettes: 1385 milliards 901

milliards de F.Cfa, contre 764 milliards 700 millions en 2018; -Les taxes forestières: 7 milliards de F.Cfa; Recettes pétrolières: 1354 milliards 239 millions de F.Cfa, en augmentation de 605 milliards 39 millions de F.Cfa par rapport à la prévision de 2018; Recettes minières: 1 milliard 500 millions de F.Cfa dont 1 milliard re-présentant la redevance superficielle sur l'ensemble des exportations minières; Revenus du portefeuille de l'Etat: 8 milliards de F.Cfa dont 3 milliards de F.Cfa de dividendes et 5 milliards de F.Cfa au titre des intérêts de placement; Droits et frais administratifs: 25 milliards 62 millions de F.Cfa.

Les dépenses budgétaires sont, quant à elles, arrêtées à la somme de 1738 mil-

liards 958 millions de F.Cfa. Par titre de dépenses, les masses budgétaires se présentent ainsi qu'il suit:

-Les charges financières de la dette, évaluées à 121 milliards de F.Cfa contre 146 milliards de F.Cfa en 2018; -Les biens et services, prévus à 187 milliards 200 millions de F.Cfa contre 172 millions 300 millions de F.Cfa en 2018; -Les dépenses du personnel, arrêtées à 374 milliards de F.Cfa; -Les transports prévus à 597 milliards 435 millions de F.Cfa; -Les investissements, prévus à 354 milliards 350 millions de F.Cfa contre 264 milliards de F.Cfa en 2018; -Les autres dépenses (anciennement appelées charges communes), arrêtées à 37 milliards de F.Cfa contre 34 milliards de F.Cfa en 2018; -Les dépenses des budgets annexes prévues à 16 milliards 16 millions de F.Cfa, contre 11 milliards 761 millions de F.Cfa en 2018.

Les dépenses des comptes spéciaux du trésor, estimées à 66 milliards 607 millions de F.Cfa. Les recettes budgétaires étant supérieures aux dépenses budgétaires, il se dégage un excédent budgétaire prévisionnel de 569 milliards 840 millions de F.Cfa.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Remerciements

Adam Matakani «Saddam», maître hôtelier à Brazzaville, et tous les enfants Matakani, remercient de tout cœur Monseigneur Anatole Milandou, Archevêque métropolitain de Brazzaville, tous les Abbés de l'Archidiocèse de Brazzaville, la chorale catholique Saint Kisito, la chorale évangélique centre Météo et la chorale de l'Assemblée chrétienne d'évangélisation et de pierre (ACEP), pour leur assistance multiforme apportée lors de décès brutal de leur père bien-aimé Daniel MATAKANI, survenu samedi 4 août 2018 au C.H.U de Brazzaville, à l'âge de 90 ans.



Né le 1er janvier 1928 à Mpangala (département du Pool), l'illustre disparu fut infirmier à l'hôpital «Madame», à Baongo, puis secrétaire du club sportif multidisciplinaire Diables-Noirs football.

Depuis vendredi 17 août 2018, «Mbombo Mbwa Jamais Fauché», comme l'appelaient ses proches, repose au cimetière privé Samba Alphonse. Il laisse une veuve et 14 orphelins aux bons soins de l'humanité. Que le Bon Dieu reçoive son âme au Paradis.

Le Gouvernement devant les députés

(Suite de la page 3)

parmi lesquels la maison L'Harmattan n'ont pas hésité d'utiliser les vieilles ficelles du mensonge, du trucage et de la falsification de l'histoire pour arriver à leurs fins», a indiqué le ministre.

Face à cette escroquerie intellectuelle, selon lui, Thierry Mougalla a estimé qu'un silence du Gouvernement aurait été une «capitulation politique et l'occasion laissée à ces individus de donner un caractère scientifique à des délires relevant essentiellement de la volonté de diviser notre pays». Raison pour laquelle, «le Gouvernement ne pouvait laisser impunément les irresponsables de l'acabit M. Dominique Kounkou et ses acolytes contaminer par «le poison du

tribalisme notre tissu social patiemment reconstruit», a laissé entendre le porte-parole du Gouvernement qui a fait comprendre aux députés que le cabinet d'avocat où travaillait M. Dominique Kounkou a été placé en liquidation judiciaire en 2016. «Quant à M. Kounkou, il a été frappé d'une interdiction d'exercer la fonction d'avocat. Voilà ce qui caractérise le manque de sérieux de ce compatriote. Comment accorder du crédit à un homme qui, pour ses thèses délirantes, commence par mentir sur la situation professionnelle réelle?», a-t-il indiqué.

Le ministre de la justice est, quant à lui, intervenu sur le deuxième volet de la question du député Mbani portant sur les mesures préconisées par le Gouvernement pour éclairer

la représentation nationale, l'opinion nationale et internationale.

Ange Aimé Wilfrid Bininga est revenu sur les poursuites judiciaires qu'entend engager le Gouvernement contre M. Dominique Kounkou et ses complices.

Le deuxième volet de cette séance des questions d'actualité portait sur les évanouissements d'élèves en masse dans les établissements scolaires que l'opinion semblait imputer à la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique qui, le 24 octobre dernier, avait entamé une campagne destinée à promouvoir les valeurs civiques en milieu scolaire. «Que s'est-il passé?», demandait le député d'Okoyo au Gouvernement. A la tête de l'équipe gouvernementale, le ministre Ray-

mond Zéphirin Mboulou s'est défendu en lieu et place de Mme Destinée Hermella Doukaga pourtant présente dans la salle. Pour lui, depuis le premier jour où ont eu lieu ces événements, la ministre n'a plus poursuivi son programme. D'ailleurs, «ce phénomène s'est déclenché après son départ. Cependant, à Ganga Edouard, une fille est tombée en sa présence. Aux lycées technique et commercial, elle n'y était pas. C'est un phénomène connu dans le monde», a-t-il fait savoir.

Clôturant la séance, Isidore Mvoubou a réaffirmé qu'il n'y a pas eu mort d'hommes ni un quelconque fétiche qui se balade dans la ville.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

La voleuse au teint clair sévit à Massina

On la décrit comme étant «Sylvie» ou «Bibi», mais elle est unanimement reconnue comme dangeureuse. Sa technique, qui aurait fait une victime, est la même. A Kingouari, mais surtout à Massina (quartier de Mfilou-Ngamaba), elle repère les personnes du troisième âge restées seules dans les parcelles. Elle leur développe un bon baratin assurant être envoyée par le ministère des Affaires sociales pour répertorier les veuves et les pauvres. Puis elle administre un puissant somnifère aux vieilles mamans sans défense, et entre tranquillement dans leur chambre où elle emporte casseroles et vêtements (surtout les super wax). De teint éclairci par les maquillages, apparemment, la «drogueuse» court toujours.

Un établissement scolaire ravagé par un incendie à Moukondo

Les habitants de Moukondo, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, ont été réveillés lundi 29 octobre 2018, vers 3 h du matin, par l'incendie qui a ravagé le CEG du 28 novembre 1958. Il ne leur restait plus qu'à alerter les sapeurs-pompiers qui ont pu faire l'essentiel, mais le bâtiment administratif et la salle des professeurs ont été consumés. La directrice du collège a affirmé n'avoir rien récupéré. Archives, matériels didactiques, etc., tout est parti en fumée. Incendie criminel ou court-circuit? On se perd en conjectures.

Brazzaville, capitale des pénuries

Brazzaville est une ville adossée sur le deuxième fleuve le plus puissant du monde, et pourtant il y a toujours pénurie d'eau dans les robinets de l'ex-SNDE dans plusieurs quartiers. Le pays est l'un des plus gros producteurs de pétrole du Golfe de Guinée, et pourtant, dans les stations-services à Brazzaville, il y a souvent des queues, à cause des pénuries de carburant. Enfin, les délestages électriques plongent des quartiers entiers dans le noir, à tour de rôle, malgré l'existence des grandes rivières au Congo et plusieurs barrages ou centrale hydroélectriques. Eau, carburant, électricité: en tout cas à Brazzaville, la situation va de mal en pis. Des quartiers entiers en sont dépourvus pendant des jours, souvent sans qu'aucune explication ne soit fournie.

Sit-in, ça continue pour les ex-travailleurs de l'ex-ONPT

Les ex-travailleurs du défunt Office national des postes et télécommunications (ONPT) poursuivent sans désespérer leur sit-in bruyant lancé le 1er octobre 2018, dans l'enceinte de leur ancienne entreprise. Ils réclament le paiement de leurs pensions de retraite et la créance de 585 millions de francs CFA de leur mutuelle détenue par l'Etat. Cela fait 9 ans depuis qu'ils les revendiquent. Pendant ce sit-in, ceux qui y participent tapent sur les casseroles et autres instruments en fer, pour se faire entendre, dans l'espoir que, tôt ou tard, la recette donnera ses fruits.

Vingt malfrats arrêtés à Pointe-Noire

Neuf jours pour le voleur et le dixième pour le propriétaire, dit l'adage. Vendredi 26 octobre dernier, les services de police judiciaire de Pointe-Noire et du Kouilou ont mis la main sur vingt bandits qui semaient la terreur dans les quartiers de la capitale économique congolaise. Leur travail a été facilité par les habitants et les responsables de certains quartiers, auteurs d'une pétition. Les malfrats interpellés sont accusés de vols à mains armées, de viols en série et de voies de fait sur enfant. La Justice veut savoir comment ils opéreraient, et qui sont leurs complices tapis dans l'ombre.

Fausse alerte à l'école de la Poste à Brazzaville

Certainement pris de peur en voyant un véhicule noir approchant leur établissement scolaire vendredi 26 octobre 2018, les élèves de l'Ecole de la Poste, en centre-ville de Brazzaville, dans une panique générale, ont vidé les classes et cessé les cours, tout comme le personnel administratif et enseignant. Les enfants ont cru qu'une autorité du Gouvernement s'y trouvait et venait à leur école.

Des élèves en colère vandalisent les abords du boulevard général Alfred Raoul à Brazzaville

La répétition, jeudi 25 octobre dernier, des scènes d'hystérie et d'évanouissements collectifs du CEG et lycée Nganga Edouard au lycée technique commercial, a mis en colère les élèves de cet établissement scolaire. Une foule d'apprenants s'est déversée sur le boulevard Alfred Raoul où les pots de fleurs qui lui donnent du charme ont été endommagés le long du trottoir. De même, sur l'avenue des Trois Martyrs, les poubelles de la société Averde ont été renversées. Des propriétaires de boutique ont dû momentanément fermé. La circulation automobile a même été perturbée dans ces voies.

Peur dans la ville, à Dolisie?

La crise hystérique des filles en milieu scolaire à Brazzaville fait courir des rumeurs folles dans d'autres villes. A Dolisie, le lycée technique a été atteint de cette contagion lundi 29 octobre. La rumeur s'est répandue jusqu'à Brazzaville, où les responsables de ce sous-secteur d'enseignement ont appris que 11 élèves auraient été victimes de troubles du comportement. Si à Dolisie on parle en terme de rumeur, à Mossaka on signale 10 cas d'élèves atteints d'hystérie collective.

Où sont les économistes pour informer les Congolais?

Certains Congolais n'ont plus confiance. Ils ont appris la face cachée du sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC tenu à Ndjaména et malgré les assurances des responsables monétaires de la zone, ils craignent la deuxième dévaluation du franc CFA. Comme gérer, c'est aussi prévoir, ils veulent être informés des conséquences économiques et financières que peut entraîner dans notre pays cette éventualité.

Coopération Congo-Cuba

L'ambassadeur Serrano Acosta salue les avancées enregistrées

Arrivé au terme de sa mission diplomatique de quatre années au Congo, l'ambassadeur de Cuba, Manuel Maria Serrano Acosta, est allé faire ses adieux au ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo. C'était le mercredi 17 octobre 2018, à Brazzaville. Les deux personnalités ont, à cet effet, fait le tour d'horizon de la coopération dans le domaine de la défense entre les deux pays.

Je suis très content de ma mission au Congo, j'ai passé quatre années magnifiques dans ce pays dont la culture est identique à celle de Cuba, et en plus nous avons le même sang. Nous avons travaillé pendant des années avec le ministre de la Défense dans le cadre de la coopération militaire, et notamment dans celui de la formation des cadres et des jeunes à Cuba», a dit le diplomate Cubain. Il a émis le vœu de faire que cette coopération soit consolidée dans le domaine de la formation des militaires. D'ores et déjà, 45 jeunes diplômés Congolais suivent présentement une formation militaire à Cuba. «Nous sommes satisfaits de la coopération entre nos deux pays dans l'ensemble et plus particulièrement dans le domaine de la Défense. Et, la formation de ces jeunes est un exemple patent. Dans le domaine de la médecine, il y a également des jeunes étudiants Congolais qui

sont en formation à Cuba, et il y en a bien d'autres qui se forment dans d'autres domaines. Le Président du Congo a effectué une visite à Cuba, ainsi que le ministre de la Défense



Charles Richard Mondjo (au milieu)



Photo de famille après la réception

nationale en vue de raffermir les relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a précisé Manuel Maria Serrano Acosta. L'ambassadeur cubain s'est

dit ravi et impressionné par les avancées enregistrées dans le cadre de la coopération entre les deux pays dans tous les domaines, et souhaiterait que cela continue et s'amplifie. «Je

garde donc de nombreux souvenirs de ma mission dans ce pays, et en premier lieu, l'amitié avec le peuple congolais». Le 24 octobre dernier, il était chez du ministre de l'Enseignement supérieur Bruno Jean Richard Itoua où une cérémonie d'hommage à l'honneur du diplomate cubain a été organisée. En souvenir, un tableau de la carte du Congo constitué de différentes essences de bois lui a été offert. L'hôte du ministre a exprimé sa reconnaissance: «Je suis très ému par l'hospitalité légendaire des congolais. Je quitte le Congo avec des souvenirs inoubliables. Je pars, mais j'y reviendrai toujours».

Alain-Patrick MASSAMBA et Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Congo

Vulgariser davantage les droits des enfants

Le ministre de la Communication et des médias, Thierry Mougalla, a reçu en audience la semaine dernière, la représentante de l'UNICEF au Congo, Micaéla Marques



Micaéla Marques de Sousa

de Sousa. Pour discuter sur les recommandations de la convention internationale des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989. La question liée à l'organisation des séminaires de renforcement des capacités des journalistes a été également évoquée par les deux personnalités. Parmi les droits évoqués par la représentante de l'UNICEF figurent, entre autres, «la prise en compte de l'opinion de l'enfant, son accès à l'éducation de qualité, à la santé et à la non-discrimination. Les droits que les médias doivent davantage vulgariser», a expliqué Makaél Marques de Sousa. Et de faire constater: «Nous avons parlé aussi des opportunités et des défis qui sont déjà là pour les enfants, surtout les plus démunis, y compris les enfants autochtones». Elle a exhorté les parents à s'approprier davantage les droits des enfants afin de mieux les protéger les orienter.

Pascal AZAD DOKO

Education

L'Université Henri Lopes se réjouit de son agrément définitif

Le directoire de l'Université Henri Lopes a organisé le vendredi 19 octobre dernier, sur son site de Baongo, dans le 1er arrondissement, une assemblée générale pour annoncer aux étudiants l'obtention, enfin, de l'agrément définitif, 16 ans, après sa création. «Nous persistons dans notre volonté de contribuer au redressement du système éducatif de notre pays en décongestionnant nos établissements publics et lutter incontestablement contre le chômage de nos docteurs sortis des grandes écoles, afin de contribuer au développement tout azimut du pays», a expliqué Bonaventure Boudzika, secrétaire général de l'Université Henri Lopes, dans son allocution. L'assemblée était présidée par Marcel Mabounda Bissila, doyen de cette Université, en présence de Mme Maria Samba, la vice doyenne.

L'Université Henri Lopes, «il s'agit d'apprendre pour entreprendre, parce que notre accent est mis sur la création des entreprises et la gestion des projets innovants dans un environnement juridique maîtrisé», a ajouté Bonaventure Boudzika. «Ce n'était pas facile de se doter d'infrastructure universitaire digne d'éloge et qui résiste à la critique des observateurs avertis, parce que obéissant irréfutablement aux normes établies sur le plan national et international. Ce n'était pas facile de concevoir des programmes de formation à la hauteur de nos ambitions et des besoins réels de la société. Ce n'était pas facile

de nous équiper en matériel didactiques de tout acabit, mais à force de faire, on se fait et on devient ce qu'on s'est fait», a-t-il dit. S'adressant aux étudiants, il leur a fait savoir que s'ils étaient invités à cette assemblée générale, «c'est pour partager cette joie indicible. C'est pour nous, l'occasion de vous annoncer la bonne nouvelle, lancer avec vous un ouf de soulagement qu'enfin l'Université Henri Lopes vient d'obtenir son agrément définitif aux termes des travaux de la 5^e session ordinaire de la Commission d'agrément des établissements privés d'enseignement supérieur, tenue les 4 et 5 octobre 2018, tout comme nous venons



aussi d'obtenir l'agrément définitif du sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel pour notre cycle secondaire 2^e degré et attendons fiévreusement les résultats de l'enseignement général pour notre site du centre-ville», a encore dit Bonaventure Boudzika. Pour lui, c'est une joie de compter parmi les bonnes universités du Congo, «les universités qui rassurent et dont les diplômés sont reconnus par la Fonction publique. C'est une joie de savoir que si le projet de l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur se concrétise, tous les étudiants quels qu'ils soient peuvent devenir boursiers de l'Etat congolais», a-t-il

dit. «Cette reconnaissance devrait constituer pour nous un leitmotiv pour poursuivre nos objectifs: répondre favorablement au renforcement des capacités des agents de l'Etat; la finalisation de nos partenariats avec d'autres universités étrangères, notamment du Ghana, de la Turquie, du Canada et des Etats-Unis; la finalisation de notre campus universitaire dont les travaux sont suffisamment avancés afin de recevoir non seulement les étudiants de l'intérieur de notre pays mais surtout ceux de la sous-région Afrique centrale», a-t-il conclu.

KAUD

Parcelle à vendre

Avenue de la Base
dimension: 18m sur 36m
Renseignements:
Tél: 06 627 93 78
05 586 25 83

Santé

Les conditions d'accueil des malades pourront changer à l'hôpital de Base de Sibiti

Construits depuis 2014 pendant la municipalisation accélérée du département, les trois pavillons devant accueillir les malades des différents services du centre hospitalier ont été remis à la direction en charge de la gestion de cet hôpital, en présence du directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, Florent Balandamio, et du Préfet du département de la Lékoumou, le médecin Colonel Jean Michel Sangha.

Le représentant de l'entreprise MACCI services a indiqué que les travaux ont été réalisés à 95% et financés sur fonds propres. «La contribution de l'Etat étant toujours attendue en vue de la finition des travaux de maçonnerie et l'équipement de pavillons. Ce qui a fait dire à un observateur que l'on a assisté à la remise des clés sans les bâtiments qui restent inutilisables par manque d'équipements».

L'hôpital de Base de Sibiti a besoin d'une cure de modernisation au regard de l'état vétuste des structures et des conditions moyenâgeuses d'accueil et d'hébergement des malades, aggravées par l'insuffisance du personnel d'encadrement et la qualité réduite du personnel d'exécution, si l'on s'en tient aux lamentations et récriminations des usagers. Cela a pour conséquence l'affluence observée dans les centres privés même en pleine crise financière.

Le directeur de cabinet de Mme le Ministre de la santé a fait la promesse d'aider l'entreprise à entrer en possession des fonds nécessaires à l'exécution totale des travaux et l'équipement nécessaire à la mise en service des bâtiments construits pour soulager les peines du personnel et des malades.

Félix BOUKA

Jean-Claude Gakosso à la 2^e Conférence ministérielle Afrique-Italie

«Africains et Italiens doivent être les bâtisseurs d'un monde nouveau»

Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso a pris part la 2^e Conférence ministérielle Afrique-Italie qui a eu lieu le 25 octobre 2018, à Rome, en Italie. Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le chef de la diplomatie congolaise a affirmé qu'Africains et Italiens doivent être les bâtisseurs d'un nouveau monde. Voici l'intégralité de ce speech.



Jean-Claude Gakosso

Excellence Madame la Vice-Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Italienne, ma chère Emanuela de Re, Excellence Mesdames et Messieurs les Ministres des Affaires Etrangères, mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais associer ma voix à toutes celles qui m'ont précédé pour dire un grand merci à notre Collègue et ami Enzo Moavero Milanesi, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale d'Italie, pour toutes les facilités et pour toutes les commodités mises à notre disposition afin de rendre notre séjour agréable dans cette ville millénaire chargée d'histoire.

Mesdames et Messieurs, Pendant trop longtemps, en effet, l'Afrique est restée figée dans la mentalité de la dépendance extérieure. Pendant trop longtemps, elle a attendu que les solutions à ses problèmes viennent de l'extérieur, notamment des anciennes tutelles coloniales. Aujourd'hui, ce temps est révolu. L'Afrique est désor-

mais adossée à un nouveau paradigme, à savoir: «Aux problèmes africains, des solutions africaines», comme le disait à l'instant mon frère et ami Workneh Gebeyehu, Ministre éthiopien des Affaires Etrangères...évidemment tout en demeurant ouverte – l'Afrique – aux apports de ses partenaires divers et variés, dont l'Union Européenne et l'Italie. Souvent traversé par des crises récurrentes, notre continent, ma chère Emanuela, est engagé résolument et de manière irrévocable à se prendre en charge lui-même. Et cela, on le voit déjà dans la réforme de l'Union Africaine, conduite avec détermination par nos Chefs d'Etat, une réforme qui prévoit un financement autonome de l'essentiel des activités et de l'action de l'Union.

Dans cette Afrique en pleine mutation, désormais tous les partenariats stratégiques doivent être fondés sur une coopération honnête et sincère, sur des avantages réciproques. A cet égard, il me plaît de saluer la pertinence des thématiques retenues pour nos échanges. Il ne vous a pas échappé que ces thématiques nous invitent à nous pencher notamment sur le lien étroit entre stabilité

politique et sécurité, sur le phénomène de l'extrémisme violent, phénomène qui se nourrit souvent du prosélytisme religieux ou ethnique. De même, la nécessité d'une plus grande implication de la femme dans les initiatives de paix et de sécurité, le renforcement de l'engagement des jeunes dans la lutte contre la radicalisation, sont autant de moyens susceptibles d'aider à bâtir des sociétés plus justes, prospères et paisibles.

Mesdames et Messieurs, Je viens des pays de la forêt, dans la Région des Grands Lacs, comme mes collègues de la RDC, de la RCA, du Cameroun, de l'Angola, de la Guinée Equatoriale, du Gabon, de Tanzanie, du Rwanda, du Burundi et j'en passe.

Il y a quelques jours, du haut de la tribune des Nations Unies, au nom des pays d'Afrique Centrale et des pays du Bassin du Congo, je lançais un appel aux dirigeants du monde, afin qu'ils unissent leurs forces pour protéger notre planète

des conséquences désastreuses du changement climatique. Notamment, en œuvrant à préserver l'inestimable patrimoine que constituent les immenses forêts équatoriales d'Afrique Centrale et l'extraordinaire biodiversité qu'elles abritent. Aujourd'hui, je voudrais profiter de la belle opportunité que m'offre cette conférence pour réitérer cet appel. A l'endroit des donateurs et mécènes, à l'endroit des philanthropes et amis de la nature, à l'endroit de toutes les personnes de bonne volonté.

Il nous faut agir ensemble et sans plus attendre, si nous voulons assurer un air pur et sain à nos enfants, à nos descendants et à l'humanité toute entière.

Aussi, voudrais-je inviter le Gouvernement italien à se joindre aux Gouvernements d'Afrique Centrale afin qu'ensemble nous donnions force et vigueur aux précieux instruments que nous avons mis en place à la suite de l'Accord de Paris sur le climat, à savoir:

- la Commission-Climat du Bassin du Congo et
- le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Deux instruments destinés à préserver plus efficacement les eaux et forêts du Bassin du Congo, deuxième poumon vert du monde et immense réservoir d'eau douce dont l'exubérance n'a d'égale sur terre que celle de l'Amazonie.

Mesdames et Messieurs, Voyageons un peu dans l'Histoire ! Comme la plupart des habitants de cette

ville, je suis moi aussi un passionné de l'Histoire. Il y a un peu plus de 2000 ans, un grand homme politique de cette ville – Caton – terminait ses discours au Sénat par cette menace orageuse: «Carthago delenda Est», ce qui, dans la langue des Anciens, voulait dire «Carthage doit être détruite». Hélas, Carthage qui symbolisait alors l'Afrique en ces temps antiques fut effectivement détruite. Par Rome. Elle le fut à la suite de la bataille de Zama sur le territoire de l'actuelle Tunisie. Une bataille menée par Scipion, ce Général qui, de retour ici à Rome, prendra le sobriquet de «Scipion l'Africain». Ça, c'est pour l'Histoire des Anciens.

Quant à nous, Africains

et Italiens des temps modernes, tout héritiers de Carthage et de Rome que nous sommes, nous devons être les bâtisseurs d'un monde nouveau; nous devons être les bâtisseurs d'une nouvelle fraternité, d'une nouvelle humanité. Et, ce par-delà la Méditerranée. Et, ce par-delà ces préjugés tenaces liés à notre ignorance des uns par les autres. Ces préjugés que nous devons à tout prix vaincre.

Ma chère Emanuela, mes chers amis, à l'opposé du belliqueux Caton l'ancien, nous devrions terminer nos discours plutôt en proclamant: «Carthage fut détruite, mais Carthage doit être reconstruite!»

L'Afrique a soif d'émergence et de reconnaissance. Unissons-nous pour l'aider à se reconstruire et à s'accomplir dans la dignité! C'est, à mes yeux, la responsabilité de notre génération devant l'Histoire.

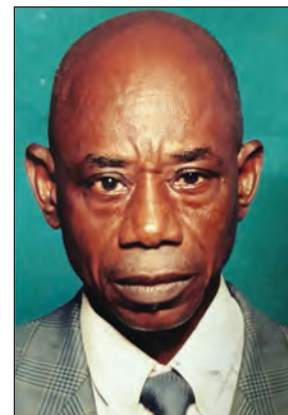
Je vous remercie.

De fructueux échanges aussi avec le Saint-Siège

En marge de la 2^e Conférence ministérielle Afrique-Italie, le ministre Jean-Claude Gakosso a eu des entretiens avec son homologue italien Enzo Moavero Milanesi. Au menu des entretiens entre les deux personnalités, l'exemption de visas pour les détenteurs des passeports diplomatiques, l'établissement des consultations politiques régulières entre le Congo et l'Italie. Le diplomate italien en a profité pour adresser l'invitation au président Denis Sassou-Nguesso à prendre part au sommet sur le climat qui se tiendra à Palerme. Puis le chef de la diplomatie congolaise était reçu au Saint-Siège par Monseigneur Paul Richard Gallagher, secrétaire pour les rapports avec les Etats de la Secrétairerie d'Etat. Il s'est agi du raffermissement des relations entre le Vatican et la République du Congo.

Nécrologie

M. Marcel BITADI, agent retraité de La Semaine Africaine, et Mme MOUTIMA née DIENAKOU Béatrice, tous à Pointe-Noire, informent la famille KIKOUMBA, au Village Lousseka, dans le district de Loumo, M. MBOKA Pierre à



Brazzaville, l'abbé Raoul BITADI, en mission en France, Dr BIBENE et Mme BIBENE née MOUTIMA Princia à Paris en France, MOUTIMA Bonaparte aux Etats-Unis, les parents, amis et connaissances, du décès de leur père, mari, oncle, beau-frère, M. MOUTIMA Édouard, ancien gestionnaire à la retraite de l'hôpital Adolphe Sicé et de l'hôpital de base de Dolisie, survenu le 19 octobre 2018 à l'hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient à son domicile, à l'OCH, à côté du garage de Dambédzet. L'enterrement a eu lieu le mardi 30 octobre au cimetière de Vindoulou, à Pointe-Noire.

6^e circonscription électorale de Talangai

Don de fournitures scolaires aux élèves par la Fondation Claudia Sassou Nguesso

En vue d'encourager les élèves à l'excellence prônée par le Gouvernement, la Fondation Claudia Sassou Nguesso a remis à une centaine de meilleurs élèves des établissements scolaires de la 6^e circonscription électorale de Talangai des kits scolaires. Le personnel administratif a également été doté en matériel de bureau. C'est Isidore Lenga, député siégeant qui a accompli le geste au lycée Antonio Agostino Neto, le 23 octobre dernier, en présence d'une délégation de la Société Burotop Iris, partenaire de la Fondation dans cette œuvre de bienfaisance.



Le député en compagnie du président de la Fondation

Les écoles bénéficiaires sont: A.A Neto primaire, collège et lycée et le 18 mars 1977. Remettant le kit Isidore Lenga a exhorté les apprenants au travail et leur a rappelé que la crise n'est pas une fatalité. Dans d'autres pays au monde, c'est plutôt pendant les

grandes crises que des inventions se réalisent. Le président du quartier 68, heureux du don, a invité les élèves à la prise de conscience, car pendant les rencontres des chefs des quartiers de Brazzaville, l'école A. A Neto est souvent pointée du doigt pour

des actes de banditisme. «Plus jamais l'indiscipline à l'école. Vous avez intérêt à défendre les couleurs de ce lycée». Les apprenants ont remer-

cié la fondation philanthrope et ont promis de redoubler d'efforts pour assurer la relève.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Téléphonie mobile

Démanteler les réseaux frauduleux naissants

Le directeur des réseaux et services de communication électroniques par intérim Marc Sakala, et le directeur des affaires juridiques et internationales de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) Jean Célestin, ont rencontré la presse à Brazzaville, le 24 octobre 2018 au siège de l'ARPCE. Le but: annoncer le démantèlement d'un réseau frauduleux à Brazzaville animé par deux Congolais et à Pointe-Noire par des sujets étrangers et congolais. L'effet d'annonce visait aussi à mettre en garde contre la constitution de bandes criminelles dans un secteur relativement nouveau.



Les outils utilisés par les fraudeurs

C'est ainsi qu'une équipe d'agents techniques assermentés de l'ARPCE et les services de Gendarmerie nationale ont procédé, vendredi 19 octobre à Brazzaville, au démantèlement d'un réseau qui opérait dans le quartier de Nkombo, puis à l'interpellation des présumés fraudeurs. Il s'agit de deux hommes et de deux femmes, tous de nationalité congolaise, parmi lesquels deux agents de la société Congo Télécoms.

Une Sim box de 16 ports, un Modem ZTE et un autre Huawei de Congo Télécoms, un stabilisateur, 3 téléphones portables et un ordinateur portable sont, entre autres, les outils saisis par les gendarmes. Selon les experts de l'ARPCE, les opérations de localisation du site des fraudeurs et de démantèlement de leur réseau se sont déroulées en trois jours.

«Dans le contexte que traverse notre pays, la fraude téléphonique fait perdre énormément d'argent à l'Etat congolais et aux opérateurs. Lorsqu'un appel international tombe sur un réseau local, le carrier (le transporteur d'appel) paye un droit à l'opérateur local, qui termine cet appel. Les fraudeurs, à l'aide d'appareils appropriés, notamment des Sim box, interceptent ces appels et les font suivre via des numéros locaux. L'opérateur auquel est abonné le destinataire dudit appel le traite comme un appel local. Cela fait que le dû à verser à l'opérateur par le transporteur d'appels est capté par les fraudeurs. Lorsqu'on parle de fraude de trafic, il y a un groupe de personnes qui, via un certain système détourne ce trafic de la voie normale. Grâce à nos appareils, nous faisons une veille minutieuse sur l'ensemble du trafic téléphonique, sur l'ensemble du territoire national. Ces équipements pour lesquels le régulateur investit des moyens colossaux, nous permettent de détecter de manière précise la localisation des réseaux frauduleux qui détournent le trafic téléphonique à des fins financières», a précisé Marc Sakala.

Le directeur des réseaux et services de communication électronique par intérim a ensuite indiqué: «Deux réseaux ont été décelés. Nous avons pu mettre la main sur un premier réseau il y a de cela deux semaines à Pointe-Noire concernant des sujets étrangers et Congolais. Et celui de Brazzaville qu'on a démantelé il y a trois jours, était un réseau opéré par des Congolais. Dans le cas d'espèce, les victimes sont les opérateurs de téléphonie mobile et l'Etat congolais. Ce genre de fraudes leur imposent des manques à gagner qui se chiffrent en millions de francs CFA. Une minute d'appel international revient à 170 francs Cfa. Et il arrive que ces fraudeurs totalisent jusqu'à des milliers de minutes d'appels. 21 cartes Sim de l'opérateur MTN activées mais non identifiées ont été aussi trouvées auprès de ces fraudeurs».

Jean Celestin Endoke a indiqué que la Gendarmerie poursuit ses investigations afin d'interpeller toutes personnes impliquées dans cette affaire. «L'avenir des fraudeurs, c'est la prison. La loi prévoit des amendes et des emprisonnements. Une amende va de 100 millions à 1 milliard de francs et la peine d'emprisonnement varie entre 3 à 5 ans», a-t-il dit.

A noter que les opérations de démantèlement rentrent dans le cadre du travail ordinaire de l'ARPCE, qui a entre autres pour missions: protéger et garantir à la fois les intérêts de l'Etat, des usagers et des opérateurs.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

L'objectif de développement durable n°4 illustre l'engagement mondial renouvelé de rendre universel, d'ici à 2030, l'accès à une éducation de base de qualité. Le Gouvernement fait-il en sorte que tous les enfants aient accès à des services d'éducation et de protection de la petite enfance?

Gina Mambou (Ouenzé, Brazzaville)

Maternités ou mouiroirs?

Aller dans un hôpital, pour soi-même ou pour rendre visite à un malade, n'a jamais été une partie de plaisir, pour personne. Sauf, peut-être, lorsqu'il s'agit d'aller faire connaissance avec un nouveau né, dans une maternité.

Dans notre pays, où les hôpitaux sont, avec les écoles, les parents pauvres de la République, même ce genre de visite s'apparente aujourd'hui à un supplice. On n'a tout simplement plus envie de mettre les pieds dans ces établissements prétendument hospitaliers, à moins d'y être contraints.

La prise en charge des mamans y laisse tant à désirer que celles d'entre elles qui en ont les moyens sont de plus en plus tentées d'aller accoucher ailleurs. En France, pour celles qui peuvent avoir accès au visa. Au Maroc, ou même en Afrique du Sud, malgré la barrière de la langue.

Hormis ces chanceuses exceptions, la plupart des Ponténégrines, qu'elles le veuillent ou non, sont suivies et accouchent sur place. Mais dans quelles conditions?

Tout d'abord, elles ont intérêt à être en parfaite santé. Et surtout, ni hypertendues, ni diabétiques, comme c'est malheureusement, de plus en plus le cas. Car, apparemment, certains médecins de la place semblent ignorer les précautions à prendre dans ces circonstances. Pourtant, les instructions idoines figurent dans le Vidal, le dictionnaire pharmaceutique de référence, que n'hésitent pas à consulter, même en présence des patients, les médecins sérieux qui ne prétendent pas avoir la science infuse.

Bref, de futures mamans, souffrant de ces maux, ont été dans l'incapacité de mener à terme leur grossesse, faute d'avoir été convenablement suivies ou conseillées. Et ne parlons pas du bébé, qui a tout intérêt à naître à terme, sans le moindre petit désavantage.

Dans un grand hôpital de la place, une femme perd les eaux à sept mois. Pas de prise en charge particulière. Elle doit simplement

surélever ses jambes. Elle finit par accoucher à sept mois et demi. L'enfant pèse un kilo huit cents (1kg800). On conseille à la mère de transférer le nouveau-né à l'hôpital A. Sicé, l'hôpital de référence, où l'on est censé trouver les appareils sophistiqués, inexistantes ailleurs, et par conséquent, les meilleurs spécialistes.

Aucune disposition particulière n'est prévue pour leur transfert. Ils y vont par leurs propres moyens, dans la voiture d'un parent.

Dans l'hôpital qu'ils quittent, en effet, si un examen de sang est nécessaire, le malade doit traverser la rue, avec la prescription du médecin, la présenter au laboratoire privé en face de l'hôpital, où une seringue et un tube lui sont remis. Un infirmier de l'hôpital fait le prélèvement, moyennant bakchiche, met le tout dans une enveloppe que le malade rapporte au laboratoire, pour examen...

Au service de néonatalogie de l'hôpital A. Sicé, les salles, non stériles, sont ouvertes. Moyennant matabiche, n'importe qui peut y accéder. Deux ou trois bébés se partagent la couveuse pour quarante mille francs par bébé et par semaine.

Les mères, elles sont par deux dans les salles privées, à raison de dix mille franc par personne et par jour.

Mais au tarif normal de cinq mille francs, elles sont dans une salle commune, en attendant que leurs enfants sortent de la couveuse. Car, pendant leur séjour dans la couveuse, les prématurés sont allaités par leurs mères elles-mêmes.

Combien de prématurés sortent vivants de ces couveuses? Nul ne le saura peut-être jamais. Car, moyennant bakchiche, les enfants morts, dits «boîtes de sucre», seraient mis dans des boîtes avec lesquelles les parents ressortent,



Mambou Aimée Gnali

pour éviter les formalités payantes de la morgue.

Dans les autres salles de la maternité, pour le même prix de cinq mille francs, les accouchées sont à deux ou trois par lit, avec leurs bébés. L'accouchement leur a coûté 10 000 francs. Des berceaux sont offerts à la maternité, mais disparaissent au bout de deux ou trois mois. Tout y vient de l'extérieur, y compris l'eau et la nourriture.

A l'intérieur des salles, des vendeurs ambulants proposent des couches à l'unité, des moustiquaires, du papier hygiénique, de l'eau etc...

Les toilettes y sont propres, mais payantes: de cinquante à cent francs suivant le besoin. Mais pour ne pas payer, des femmes font dans leurs propres pots et les vident dans la cour. Le placenta et tout ce qu'on enlève est mis dans un seau que les parturientes elles-mêmes ont acheté et qu'on leur restitue à la sortie... Quoi d'étonnant, si ne se résignent à fréquenter ces établissements que celles qui ne peuvent pas se payer d'autres services? Mais lesquels et à quels prix? Si les services de l'Etat congolais sont tous défaillants?

Pourtant, chaque fois qu'un nouveau ministre est nommé à la santé, on nous fait savoir à grand renfort de publicité, qu'il a visité les hôpitaux des deux grandes villes du pays. A quelle fin, si depuis

plus d'un demi-siècle que nous sommes indépendants, la situation ne fait que se dégrader dans nos hôpitaux?

Les prétendus «responsables» du pays, élus ou choisis par le chef de l'Etat, pour représenter le peuple, ignorent-ils dans quel état de dégradation avancée se trouvent nos hôpitaux? Ne sont-ils pas informés des grèves à répétition des médecins et autres personnels soignants?

Quelle catastrophe attendent-ils pour redresser cette situation lamentable?

Mais, que leur importe? Ne sont-ils pas eux, les privilégiés, soignés en France, aux frais de la princesse? En vertu de quel principe démocratique? Et jusqu'à quand? L'heure n'est-elle pas venue, en ces temps de crise économique, de mettre un terme à ces privilèges d'une autre époque, au bénéfice des hôpitaux du pays?

Les services n'y seraient ils pas meilleurs, si les plus hautes personnalités du pays devaient y être soignées?

Car, en fin de compte, que manque-t-il à ces hôpitaux? A ces maternités, qui, avant l'indépendance, fonctionnaient pour le mieux avec, à la tête, une sage-femme formée au Sénégal, entourée de «matrones», qui n'avaient même pas le certificat d'études. Mais aimaient leur métier et s'y dévouaient.

Aujourd'hui, ces dernières ont été remplacées, sinon par des sages-femmes, par des infirmières diplômées encadrées par des docteurs en médecine, souvent spécialisés, en gynécologie, en pédiatrie, ou autres. Les ressources humaines, même si elles sont parfois insuffisantes, ne peuvent donc, à elles seules, justifier le laisser-aller dont souffrent nos services de santé. Ne sont-ils pas plutôt victimes, avant tout, du manque d'intérêt de nos gouvernements pour tout ce qui ne se compte pas en espèces sonnantes et trébuchantes?

Mambou Aimée Gnali

Première édition Yello startup

Présenter les projets retenus à Brazzaville

Initié l'an dernier par une société de téléphonie mobile MTN, le Yello Startup est un programme qui promeut l'entrepreneuriat juvénile à travers la connaissance excellente du numérique, en accompagnant les startups congolaises dans leur création de contenus locaux. Ceci, en innovant dans le domaine des nouvelles technologies et leur donner des possibilités de pouvoir concurrencer entre elles, de créer de la valeur et de se différencier à travers l'offre des produits et services visant à améliorer le tissu économique et social du Congo. Sur 110 projets au départ, en procédant par une élimination progressive, au finish cinq projets ont été retenus et présentés, à l'occasion d'un déjeuner de presse organisé mercredi 17 octobre dernier, comme éligibles à la soirée de pitch du 9 novembre prochain.



Les startups congolaises entourées des officiels

Pour les responsables de ce programme, Yello Startup représente une opportunité de lancer la vague du numérique au Congo, en augmentant les projets de développement en produits et services digitaux à fort potentiel sur le marché congolais. Suite aux différentes évaluations effectuées par des experts du domaine numérique, grâce à un programme d'immersion au Campus du nouvel espace universitaire francophone qui a duré six semaines, cinq projets ont attiré la curiosité des membres du comité d'évaluation. Il s'agit des projets ci-après: Mieux vivre: santé, sport, bien-être; Lisungui Pharma: c'est une application Android qui permet aux utilisateurs de géolocaliser

les pharmacies de garde les plus proches, de rechercher le prix et connaître la disponibilité des produits en pharmacie, de commander les produits à distance avec possibilité de livraison à domicile, et de suivre les traitements médicaux, grâce au système de rappel automatique incorporé.

Mieux se déplacer: ville tourisme et mobilité. Twende services: ce projet a l'avantage d'offrir une solution aux problèmes de transport avec une offre de services à la clientèle bilingue. L'application sera disponible sur Google Play, pour les portables androides et sur App store, pour les iPhone et iPad. Mieux apprendre et se cultiver, App Yello School: c'est une application mobile et web qui répond au besoin

des supports d'accompagnement des élèves, des parents d'élèves, des établissements scolaires et des institutions en charge de l'éducation, comme un outil pédagogique dans l'apprentissage et la révision de leurs études. Pour un début, le focus est mis sur la classe de terminale afin d'aider à la préparation du Baccalauréat. S'entraider: service à la personne, lien social. Likanissa: c'est une plateforme permettant à la diaspora de contribuer à l'essor économique du pays, en soutenant les producteurs locaux, tout en leur permettant d'offrir des biens et services à leurs proches.

Mieux produire: biens de consommation, usine du futur, bâtiment et infrastructures. Lego Métal: ce projet permet grâce à des panneaux qui s'ajustent les uns aux autres par un jeu de vis et d'écrou de réaliser une construction métallique modulable.

A la grande rencontre du 9 novembre prochain, les cinq projets seront classés selon l'ordre de mérite et bénéficieront de l'expertise, du financement et du suivi de la fondation de la société de téléphonie mobile.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Centrafrique

Destitution sous haute tension de Karim Meckassoua

Abdoul Karim Meckassoua n'est plus président de l'Assemblée nationale en Centrafrique. Il a été destitué vendredi 26 octobre dernier par les députés. Selon Mathurin Dimbélet Nakoé, deuxième vice-président de l'institution, le désormais ex-président du Parlement centrafricain avait confisqué des dossiers essentiels pour les députés. Sa destitution a occasionné des tirs dans le quartier PK5 de Bangui, circonscription de laquelle il était l'élu, qui est souvent le théâtre de violences. C'est un quartier à majorité musulmane. Au total, 98 voix ont voté pour, 41 contre et une abstention.

En 2017, des rumeurs de coup d'Etat avaient circulé, des proches du président Faustin Archange Touadéra avaient accusé publiquement Abdoul Karim Meckassoua. Pour plusieurs députés, la pétition de le destituer aurait été pilotée par la présidence, qui souhaitait placer un de ses fidèles à la tête de l'Assemblée. Déjà en mars dernier, le chef de l'Etat avait fait élire un de ses proches



Abdoul Karim Meckassoua

comme vice-président du Parlement. Une volonté selon les observateurs de saper l'autorité d'Abdoul Karim Meckassoua. Il était également accusé d'opacité dans la gestion des finances de l'hémicycle. De nombreux habitants du PK5 ont manifesté depuis leur secteur jusqu'au quartier général de la Mission de l'ONU en Centrafrique (MINUSCA), afin de prouver leur indignation à la procédure de destitution lancée mi-octobre par une pétition signée par 95 députés sur 140. Selon le règlement intérieur de l'Assemblée, après réception de la pétition, un vote devait avoir lieu et recueillir au moins

les 2/3 des voix des députés, soit 94, pour que soit prononcée la destitution. Après le vote des députés, Steve Koba, président du groupe parlementaire «Cœur Uni» réputé proche du président Faustin Archange Touadéra s'est réjoui de cette décision. «Pour que le gouvernement puisse faire son travail, il fallait que la stabilité institutionnelle soit préservée». Un nouveau président a été élu, pour remplacer Karim Meckassoua.

Brunel NDONGO
(Stagiaire)

Deuxième tour des législatives au Gabon

Le parti au pouvoir rafle la quasi-totalité des sièges

Les Gabonais étaient appelés aux urnes samedi 27 octobre 2018 pour le second tour des élections législatives. 59 sièges de députés étaient à pourvoir, alors que l'Assemblée nationale en compte 143; le Parti démocratique gabonais (PDG) au pouvoir en a rafilé 25. Il conserve ainsi le contrôle de cette chambre d'élus et même du gouvernement. Les démocrates de Guy Nzouba Ndama, ancien cacique du régime passé à l'opposition, ont obtenu huit sièges et deviennent la première force de l'opposition. L'ancien président de l'Assemblée nationale a été, quant à lui, battu dès le premier tour.

Le dernier ténor de l'opposition qui était en lice, Alexandre Barro Chambrier, ancien ministre et fonctionnaire de la Banque mondiale qui avait démissionné avec fracas du Parti démocratique gabonais en 2016 pour rejoindre l'opposition, a été battu dans son fief du 4^e arrondissement de Libreville. Tandis que Séverin Pierre Ndong Ekomi du PDG a obtenu 51,91%. C'est dans le 4^e arrondissement de Libreville que s'est tenu le duel



Un électeur glissant son bulletin dans l'urne

le plus intéressant de ce second tour. Alors que tous les autres ténors de l'opposition ont été battus dès le premier tour. Alexandre Barro Chambrier, chef de file du parti Rassemblement héritage et modernité affrontait le candidat du PDG, Séverin Pierre Ndong Ekomi. «Nous sommes fiers de toutes ces victoires, mais celle-là a un goût particulier», confie-t-on du côté du pouvoir. Ailleurs dans le pays, son parti n'a obtenu que deux députés. Même nombre de députés aussi pour l'Union nationale de Zacharie Myboto. Cependant, des craintes se profilent pour que cette maigre moisson de l'opposition ne soit pas débauchée par la majorité présiden-

tielle, comme c'est souvent le cas sur le continent. Le principal enjeu de ce second tour a entre autres été de connaître le nombre de députés que l'opposition enverrait à l'Assemblée nationale. Le Parti démocratique gabonais du président Ali Bongo, actuellement hospitalisé en Arabie Saoudite, avait rafilé la majorité absolue dès le premier tour, en obtenant 80 élus contre 4 seulement pour l'opposition. Son parti, au pouvoir depuis des lustres, est un véritable rouleau compresseur qui continuera, assurément, à dominer l'espace politique au Gabon.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Zone CEMAC

La sortie de crise économique encore incertaine dans la sous-région

L'avenir des économies de l'Afrique centrale était en débat à N'Djaména, au Tchad, le 25 octobre dernier à l'occasion du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les chefs d'Etat et de gouvernement ont indiqué que la sortie de crise est encore incertaine. D'où l'urgence commune d'accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, préconisées par le FMI pour relancer la croissance. Ils ont de nouveau tiré la sonnette d'alarme et pris de nouveaux engagements pour accélérer la sortie de crise.

Il y a donc urgence, a rappelé le président tchadien, président en exercice de la CEMAC, à accélérer le rythme de mise en œuvre des réformes structurelles convenues avec le FMI et c'est par un appel à la mobilisation de tous les pays, que s'est achevé le sommet. Le chef de l'Etat tchadien a présenté les prévisions ac-



Les dirigeants de la CEMAC (Ph. d'archives)

tualisées pour la sous-région, qui devrait renouer en 2018 avec une reprise de sa croissance estimée à 1,7%. Avant le sommet de N'Djaména, le FMI a été le premier à tirer la sonnette d'alarme sur les risques auxquels s'exposent les pays de la CEMAC si les réformes prévues tardent encore à être mises en œuvre. A l'exception du Congo, qui peine toujours à réussir son examen de passage, tous les pays de la sous-région bénéficient d'une assistance financière et technique du

FMI, en contrepartie de la mise en œuvre de réformes structurelles. Le sommet a enregistré la présence des présidents équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, congolais Denis Sassou Nguesso et tchadien, Idriss Deby Itno, hôte du sommet, ainsi que le premier ministre camerounais, Philémon Yang. Le Gabon et la Centrafrique se sont faits représenter par leurs ministres des finances.

Philippe BANZ

Justice

Yahya Jammeh pointé pour crimes de migrants

Depuis son retrait forcé de la vie publique en janvier 2017, Yahya Jammeh s'est installé avec sa famille en Guinée équatoriale. Il ne s'est plus jamais exprimé publiquement. Il respecterait une consigne donnée par son hôte, le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Selon certaines indiscretions, le président équato-guinéen suit de près les activités de Yahya Jammeh. L'actuel président gambien Adama Barrow souhaiterait lui aussi le calme de son prédécesseur, qui a dirigé la République de Gambie du 18 octobre 1996 jusqu'à sa perte du pouvoir par les urnes.

Yahya Jammeh est mis en cause pour des meurtres, qui remontent à juillet 2005. Ceux-ci visaient des migrants clandestins: 44 Ghanéens et plusieurs Nigériens, Sénégalais et Togolais, arrêtés sur une plage de Gambie alors qu'ils tentaient de se rendre en Europe. Nombreux pensent que l'ouverture d'une enquête par les autorités ghanéennes pourrait déboucher sur



Yahya Jammeh

une demande d'extradition de l'ancien homme fort de la Gambie. Deux ONG, HRW et TRIAL affirment que huit migrants avaient été exécutés sommairement en l'espace d'une semaine près de la capitale gambienne Banjul et les autres le long de la frontière sénégalaise par les Junglers, une unité officieuse de soldats choisis au sein de la garde nationale, notamment chargée de la protection du président. Selon le président Obiang Nguema, Yahya Jammeh a fait éviter le pire à son pays en choisissant le chemin de l'exil plutôt que la guerre. «Nous n'avons aucun accord d'extradition avec la Gambie», a

indiqué le chef de l'Etat équato-guinéen. Dans cette affaire, la question qui taraude l'esprit du citoyen gambien est celle de savoir si les autorités gambiennes pourront mettre la main sur les fonds détournés par Yahya Jammeh, environ 8 millions de dollars. Par ailleurs, les conventions internationales interdisent aux Etats de livrer les demandeurs d'asile, ce qui apparaît être une barrière de plus pour la justice gambienne. Yahya Jammeh compte pratiquer l'agriculture en Guinée équatoriale.

Azer ZATABULI



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits.
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

Pistes et impasses d'une évangélisation en marche (Diocèse de Ouessou)

Réflexion et méditation à l'occasion des 35 ans d'existence du diocèse et 10 ans d'épiscopat de Mgr Yves Marie Monot

En cette année 2018, le diocèse de Ouessou a de multiples raisons de rendre grâce au Seigneur pour ses 35 ans d'existence et les 10 ans d'ordination épiscopale de Mgr Yves Marie Monot. En effet, créé le 6 juin 1983 par le Souverain Pontife Saint Jean-Paul II suite au démembrement du diocèse d'Owando (Ex Fort-Rousset), le diocèse de Ouessou ouvre son histoire évangélique avec Mgr Hervé Itoua comme premier évêque, un pasteur bâtisseur aux visions ecclésiales larges qui a su positivement marquer l'histoire du diocèse par son sens de l'Eglise et ses œuvres apostoliques. Ainsi, en 35 ans de témoignage de foi et 10 ans de fidélité épiscopale, il nous fait courageusement dialoguer avec notre histoire en vue d'identifier les impasses qui offusquent notre marche évangélique et proposer les nouvelles pistes pastorales, catéchétiques et liturgiques susceptibles de favoriser un environnement spirituel de qualité où Dieu est célébré dans l'amour-vérité, où l'Eglise du Christ retrouve son identité spirituelle propre, et où l'homme est responsabilisé et respecté dans sa dignité insolvable.

1. 35 ans de marche de foi: une histoire placée sous le signe de la reconnaissance et du don

Il n'y a pas d'avenir sans souvenir, et le souvenir est à l'homme ce que la sève est à l'arbre. Notre histoire évangélique durant ces 35 ans n'a pu avoir toute sa signification ecclésiale que grâce aux multiples efforts pastoraux et aux sacrifices consentis par de nombreux fidèles et ouvriers apostoliques qui, chacun selon son charisme, sa responsabilité et son talent ont su annoncer la joie de l'évangile et écrire l'histoire dans les différents lieux de mission du département. La célébration des 35 ans d'existence constitue une heureuse occasion d'avoir une pensée de reconnaissance envers tous ceux qui ont travaillé dans le diocèse pour la cause de l'Evangile. Cet hommage rendu aux illustres hommes et femmes de foi s'inspire de la lettre aux Hébreux qui affirme avec raison: «Souvenez-vous de vos dirigeants, qui vous ont annoncé la parole de Dieu; considérez comment leur vie s'est terminée et imitez leur foi» (Hb 13,7). Ainsi, durant les 35 ans d'érection canonique du diocèse, une question traverse la mémoire chrétienne: où serait le diocèse sans l'aide efficace de tant de visages discrets qui, de mille manières, nous ont tendu la main et qui, par des gestes très concrets, nous ont transmis l'héritage et le dépôt de la foi dans la Sangha? L'occasion est donc tout indiquée de rendre un vibrant hommage aux prêtres diocésains fidèles, aux religieux et religieuses, aux vaillants fidèles laïcs qui ont mis leur intelligence au service du diocèse et dépensé leurs énergies spirituelles et physiques pour révéler le Dieu de Jésus-Christ au peuple de la Sangha. Tous ces pionniers de notre histoire demeurent spirituellement proches de nous. En outre, il s'agit de faire mémoire de l'action puissante du Seigneur au milieu de son peuple, et aussi un temps d'appel à la conversion véritable de nos cœurs et par conséquent un nouveau départ missionnaire qui s'inspire positivement de nos échecs et nos réussites au cours de notre histoire. Cette commémoration devrait plus ranimer la conscience chrétienne afin que naisse une église locale qui éduque dans la foi, afferme l'espérance et unis ses fidèles par le lien de l'amour. Ainsi, les 35 ans de marche à la suite du

Christ constituent un réel motif d'action de grâce au Seigneur pour la croissance pastorale, le dynamisme liturgique et la collaboration fructueuse dans les différents ministères ecclésiaux. Notre histoire est œuvre de l'Esprit-Saint, elle est construite et faite par les hommes sous l'action du même Esprit. C'est dans cette perspective que la joie des 35 ans d'existence intègre la joie des 10 ans d'épiscopat de Mgr Yves Marie Monot, premier responsable actuel de notre évangélisation dont le charisme de paternité offre le visage d'un père qui chemine, partage les réalités de ses fidèles et grand chanteur de notre histoire de la foi dans la Sangha.

2. Mgr Yves Marie Monot: communicateur et témoin de l'histoire évangélique du diocèse

Avec profondeur de vue, la joie des 10 ans d'épiscopat et la joie des 35 ans d'érection ont une seule source: la joie de l'évangile. En effet, 10 ans d'ordination épiscopale signifient clairement dix années de consécration totale à la proclamation de la joie de l'Evangile pour la gloire de Dieu et le salut du peuple de Dieu de la Sangha. En ce sens, les 10 ans de consécration épiscopale font corps avec l'histoire du diocèse pour devenir une seule et même histoire de foi qui appelle tout le peuple de Dieu à l'unité. C'est dans cette perspective de foi, que la joie de son pasteur propre rejoint profondément la joie et l'histoire du diocèse qui totalise ses 35 ans d'existence. C'est donc avec raison que Mgr Yves Marie Monot épris de la puissance du Saint-Esprit se fait protecteur, chanteur, communicateur et vrai témoin de notre histoire évangélique. Il sait jouer sa partition dans notre histoire en connivence avec son presbyterium et l'ensemble des laïcs. Par ailleurs, l'Eglise locale de la Sangha a raison de communier à l'action de grâce de son évêque pour ses 10 ans de vie épiscopale perçue comme un don. Il s'agit là d'une aventure qui ne se justifie que par l'amour de Dieu. En célébrant 10 ans d'épiscopat, nous avons la ferme conviction qu'il y a là quelque chose à méditer et imiter: la fidélité à la mission et la sérénité vécues dans la joie de l'évangile en dépit des difficultés inhérentes au ministère épiscopale dans le contexte actuel où s'ouvrent de nouveaux horizons de travail apostolique. Il s'agit de faire



Mgr Yves Marie Monot

mémoire de 10 ans au service d'une parole murie à travers l'expérience de foi et toute l'histoire évangélique du diocèse. En effet, durant 10 ans, le peuple de Dieu découvre le visage d'un évêque éveillé et



La cathédrale Saint Pierre Claver de Ouessou

patient initiateur des fidèles en vue de réduire les moments de lassitude, d'assouplissement et d'indifférence vis-à-vis du message évangélique. Cette décennie passée à la tête du diocèse révèle l'âme d'un pasteur pédagogue qui sait conforter la foi et l'espérance de ceux qui vivent dans le Christ sauveur. Il est témoin d'une espérance chevillée au corps qui trace le chemin de la foi au peuple de Dieu l'invitant à assumer, écrire, corriger et vivre son histoire de foi sous l'assistance de l'Esprit-Saint. Il est donc nécessaire de noter qu'en 10 ans d'épiscopat, Mgr Yves, a su élargir l'environnement de confiance autour de lui et incite le peuple de Dieu à réfléchir sur l'histoire de l'évangélisation, la vie pastorale et liturgique du diocèse en vue d'ouvrir l'Eglise locale aux nouvelles perspectives missionnaires. Cette heureuse occasion nous est propice comme fils et filles du diocèse de réitérer tout le soutien indéfectible du peuple de Dieu à Mgr Yves et rappeler que l'esprit d'humilité et d'abnégation qui marque constamment sa charge épiscopale constitue une source admirable d'intuition, d'inspiration et de stimulation pastorale et spirituelle.

Il est heureux de constater des efforts significatifs à plusieurs niveaux, mais nous confions toutes ces initiatives à l'Esprit-Saint, car étant des êtres pétris de fragilité, notre œuvre demeure souvent une symphonie inachevée.

Voilà pourquoi, à l'occasion de ses 10 ans au service du Seigneur, nous saluons de multiples témoignages d'unité et le sens d'une vie totalement vouée à Dieu avec une foi ferme ayant permis de vaincre les difficultés en vue de demeurer fidèle à la mission. Nous retenant une sollicitude pour la vie des âmes durant ces 10 ans, et nous ne cessons de découvrir un homme de foi, de principe et de fortes convictions qui sait partager les joies et peines de son peuple en vue d'en faire les

joies et peines de Dieu. C'est précisément la considération de cet ardent désir pastoral constamment présent dans son activité épiscopale qui permet de saisir cette occasion pour penser l'avenir de l'histoire évangélique diocésaine. En effet, l'engagement pour l'avenir de notre histoire devrait prendre la perspective d'un avenir qui rendra aux fils et filles du diocèse un héritage pastoral et liturgique enrichi des moyens essentiels permettant de poursuivre la mission du Seigneur, car en 35 ans d'existence, notre foi doit se vérifier et se visibiliser dans les œuvres et l'action (Jc 2,14-18)

Se souvenir de 10 ans de fidélité au Seigneur ne signifie pas seulement penser à un passé, mais c'est aussi construire l'avenir, c'est s'occuper encore davantage de la racine de l'arbre afin qu'il porte encore de fruits. Il s'agit de préparer et penser sous l'action inspiratrice de l'Esprit-Saint le futur de l'Eglise locale, car le peuple de Dieu attend avec foi une parole d'espérance qui éclaire, rassure et les rejoint au plus profond d'eux-mêmes. Les filles et fils du diocèse désirent participer à la construction de leur héritage de la foi. Voilà

pourquoi, la construction de cet héritage commun nous invite à cultiver la conscience évaluative des engagements envers le Seigneur.

3. 35 ans de maturité évangélique: précieux moment d'évaluation

«Dans l'accomplissement de sa mission, l'Eglise ne peut faire l'économie d'une évaluation régulière et d'une réflexion critique, systématique et méthodologique sur sa manière de communiquer la foi». C'est dans cette perspective que les 35 ans d'existence constituent une occasion pour faire un décryptage et un état des lieux de la méthodologie évangélique en lien avec les exigences pastorales et culturelles actuelles. L'on voit bien qu'une auto-évaluation du paysage pastoral permettra au diocèse de mieux s'armer sur les nouvelles techniques pastorales en vue de lutter contre la superficialité de la foi et les nouveaux mouvements religieux. Les 35 ans suscitent un nouvel élan missionnaire qui exige de proposer le Christ non seulement en parole mais surtout dans le témoignage de notre vie. En 35 ans, le diocèse a connu des moments de joies, mais aussi il a traversé des moments difficiles qui lui ont fait gagner une maturité incontestée qui procure le goût de poursuivre la mission. Concrètement, il s'agit d'évaluer la manière d'apporter le Christ aux autres, d'analyser la collaboration dans le ministère, de bien étudier la fréquence de participation des fidèles aux rencontres liturgiques, d'évaluer soigneusement l'impact de la présence et le message de foi de l'Eglise catholique au milieu d'autres confessions religieuses, d'auto-évaluer la pertinence de nos prises de positions sur les questions écologiques, du pluralisme religieux, des mouvements ésotériques, l'éducation, la dignité du travail, sur la crise financière au Congo et les phénomènes paranormaux. C'est la conscience évaluative de notre cheminement qui nous permettra de voir avec les yeux de la foi ce qui a été fait, comment cela a été fait, et comment envisager l'avenir pour renforcer nos capacités et nos techniques évangélistes pour gagner les âmes au Christ, car le secret d'une évangélisation réussie bien qu'étant l'œuvre du Saint-Esprit, dépend aussi des stratégies en présence. Ainsi, avoir le sens de l'évaluation

permettra de construire les projets pastoraux à la mesure des défis.

4. Quel projet évangéliste pour quel défi pastoral?

En 35 ans d'existence, le projet diocésain d'évangélisation devrait encore se restructurer pour mieux répondre aux multiples défis de la pastorale. En effet, durant 35 ans d'histoire, le diocèse fait face à plusieurs défis: le défi de l'autonomie financière; le défi de prendre l'habitude de participer aux grands débats qui structurent l'histoire du pays; le défi de proposer des réponses concrètes à certaines préoccupations des fidèles. Il nous faut vraiment inculquer notre message pour prendre en charge les problèmes effectifs du peuple de la Sangha; le défi de prendre au sérieux la question des mœurs du clergé, car l'on reproche trop de choses aux personnes consacrées notamment la vie affective du clergé et l'épineuse question de la gestion des biens, le défi de l'éducation et la formation des jeunes. Il nous faut insister sur l'éducation car pour développer un pays il faut d'abord développer l'homme. Visiblement, tous ces défis exigent un projet diocésain d'évangélisation intégrateur qui prend en considération la configuration globale des paroisses et des communautés.

5. Pour une Eglise en marche vers le synode sur les jeunes

Il est important de reconnaître que nous vivons dans un contexte social marqué par plusieurs bouleversements qui influencent largement la jeunesse. C'est ainsi que nos 35 ans d'existence motivent l'Eglise locale à marcher vers le synode sur la jeunesse pour mieux servir la pastorale de la jeunesse. Ce qui signifie que le projet d'évangélisation devrait ouvrir des nouveaux horizons spirituels et ecclésiaux à la jeunesse. En 35 ans de vie, le diocèse de Ouessou doit devenir sel et lumière pour sa jeunesse en acceptant courageusement de s'engager à tracer les sillons pastoraux de la jeunesse. Il faut une synergie d'action pastorale sur notre jeunesse. C'est donc avec raison que ce synode apparaît comme un kairós pour se mettre en route vers l'édification d'une Eglise au service de la jeunesse. Ce n'est qu'en prenant la route du synode que notre jeunesse pourra devenir vivante par l'amour incommensurable du père, lumineuse par la lumière du Christ, et dynamique sous la force du Saint-Esprit.

Abbé Lys MOKOKO, diacre

N.B.: Dans notre prochaine édition, le Centre de santé Shalom de Sembé, toujours dans le diocèse de Ouessou.

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Année pastorale 2018-2019

Du 28 novembre au 2 décembre 2018: 47^e Assemblée plénière

Du 3 au 9 décembre 2018: retraite spirituelle des évêques à Liambou

Du 28 avril au 2 mai 2019: session pastorale

Du 22 au 29 juillet 2019: célébration du jubilé d'Or du SCEAM (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar) à Kampala, en Ouganda.

La Semaine Africaine présente ses condoléances à MM. les abbés Raymond Nzonzi, curé de la paroisse Ndonga Marie de Mfilou et Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala, qui ont perdu respectivement, Maman et Papa. Les messes des funérailles ont eu lieu, samedi 20 octobre et vendredi 26 octobre 2018, en l'église Saint-Jean XXIII de Loungui (Département du Pool) et en l'église Saint-Michel de Ngangouoni à Brazzaville.

Hospice Paul Kamba (paroisse Sainte-Anne du Congo)

Soutenir les personnes du 3^e âge

A l'occasion de la 28^e Journée internationale des personnes du 3^e âge célébrée le 1^{er} octobre 2018 sous le thème: «*Les droits des personnes âgées*», la Caritas de la paroisse Sainte Anne que dirige Jean Marie Baboungou-Poaty avec l'appui du bienfaiteur le colonel Rémy Ayayos-Ikouna a organisé pour la deuxième fois, mercredi 3 octobre dernier, la journée portes ouvertes de l'hospice des vieillards Paul Kamba. La cérémonie a été rehaussée de la présence de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes et télécommunications, du conseiller du chef de l'Etat, du directeur général des affaires sociales, de Jacques Elion administrateur-maire de Poto-Poto, du secrétaire général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), des donateurs et bienfaiteurs, des prêtres de la paroisse Sainte Anne ainsi que des religieuses et plusieurs autres personnalités.

En organisant la journée portes ouvertes, a expliqué Jean Marie Baboungou-Poaty, président de Caritas de la paroisse Sainte-Anne, la commission veut faire toucher

paroisse Sainte Anne a remercié Mme Antoinette Sassou Nguesso, présidente de la fondation Congo Assistance qui ne cesse de les accompagner dans la prise en charge



Une vue des officiels

avoir déposé à l'hospice des vieillards. Ils se désengagent de toutes leurs responsabilités.

plus que jamais la priorité de tous», a insisté l'abbé Armand Serge Emmanuel Kiyindou.



Jean-Marie Baboungou-Poaty (à l'ext dr) et les personnes de 3^e âge

du doigt aux donateurs et aux bienfaiteurs les réalités de la maison d'accueil qui n'est pas seulement un hospice d'hébergement des vieillards abandonnés, mais aussi un centre qui ravitaille en vivres, les pauvres, les démunis, les personnes vulnérables qui frappent à leur porte. 73 vieillards dûment enregistrés, sans compter d'autres personnes nécessitées qui se présentent le jour même de la distribution et bien d'autres encore. Le président de Caritas de la

sanitaire et funéraire des pensionnaires internes depuis près de deux décennies. Ces remerciements se sont également adressés au colonel Rémy Ayayos-Ikouna qui a reconstruit et rééquipé l'hospice Paul Kamba. L'abbé Armand Serge Emmanuel Kiyindou, curé-recteur de la Basilique Sainte Anne du Congo, a retracé la vie à l'hospice Paul Kamba. Ces personnes sont abandonnées par leur famille en rédigeant une décharge, reconnaissant



La devanture de l'hospice Paul Kamba

Ces familles laissent toutes les charges entre les mains des responsables de l'hospice. Les membres de famille brisent tous les liens avec leurs vieillards à cause de tous les maux qui minent la société. Le curé-recteur a exhorté les invités à ne pas abandonner les personnes qui leur sont chères, surtout leurs mamans. «*La question des plus défavorisés, la question des pauvres doit être notre préoccupation, et, notre reconnaissance vis-à-vis de ceux qui nous ont donné la vie doit être*

Le colonel Rémy Ayayos-Ikouna a déclaré: «*En tant que chrétiens, nous avons mis la volonté d'accompagner la Caritas de notre paroisse et d'apporter un peu de soulagement aux plus démunis. Nous devons être solidaires envers les plus fragiles, les plus défavorisés*». Après les allocutions, les témoignages, et la récolte des fonds et des vivres, a suivi une visite guidée de l'hospice Paul Kamba.

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA

Paroisse Saint-Esprit de Mougali (Archidiocèse de Brazzaville)

Ouverture de l'Année pastorale 2018-2019 et prémices de l'abbé Natet D. Massamba

A la suite de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, qui a ouvert l'Année pastorale 2018-2019, au cours d'une messe à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, samedi 6 octobre 2018, la paroisse Saint-Esprit de Mougali, à l'instar de plusieurs autres paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, a emboîté le pas en ouvrant l'Année pastorale 2018-2019, dimanche 7 octobre 2018, au cours des deux messes: 6h30 et 11h00. Ces deux messes ont coïncidé avec les prémices de l'abbé Natet Darlès Massamba, ordonné diacre, la veille par Mgr Anatole Milandou.

Célébrée par l'abbé Newman Suijès Samba Dia Mbemba, vicaire de la paroisse Notre Dame du Rosaire de Baongo, secrétaire de l'Ecole des Sciences religieuses avec résidence au Foyer Abraham, la messe de 6h 30 a été concélébrée par les abbés Jean Paul Diakonou Sina, administrateur paroissial de Saint-Esprit de Mougali, Ernest Tunta et Marius Wenceslas Foundou, vicaires paroissiaux, et Natet Darlès. Massamba, diacre. L'homélie du diacre à l'honneur a été marquée par le rappel de la vocation du mariage dans l'Eglise et dans la société. Même le choix opéré à vivre le célibat dans

le sacerdoce comprend aussi des difficultés. Il a demandé au peuple de Dieu de prier pour lui, afin qu'il demeure un pasteur digne qui comble les attentes de ses brebis.



De g. à dr. les abbés Jean Paul Diakonou Sina, Newman Suijès Samba Dia Mbemba, Natet Darlès Massamba (diacre), Ernest Tunta et Marius Foundou



Les participants à la messe.

Vers la fin de la messe animée par la Schola populaire paroissiale, l'administrateur paroissial a défini le profil de la mission du diacre, les tâches pastorales qui lui reviennent de droit, et ce que le peuple de Dieu peut attendre de lui, avant de déclarer ouverte l'Année pastorale 2018-2019, au sein de la paroisse Saint-Esprit de Mougali.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Solennité de la Toussaint

La sainteté n'est pas une fuite du monde pour un Dieu éthéré

Textes: Ap 7,2-4.9-14; Ps 23; 1 Jn 3,1-3; Mt 5,1-12

Nous célébrons ce jour 1^{er} novembre la solennité de tous les saints, tous les amis de Dieu, ceux dont il connaît la droiture. La vénération rendue aux saints occupe une place importante dans l'Eglise dont la profession de foi contient un article sur la communion des saints.

C'est assez tôt que le culte lié aux saints voit le jour dans l'Eglise. C'est autour du 4^e siècle et 5^e siècle qu'on commence à faire mémoire des saints dans la Prière eucharistique. Au départ, ce sont surtout les martyrs de l'Eglise locale que l'on vénérât, puis d'autres particulièrement célèbres. Une fête où on commémore tous les saints est attestée dans des Eglises d'Orient, comme à Antioche et à Ephèse; c'est de là qu'elle passe à Rome. La célébration actuelle au 1^{er} novembre fut fixée au 9^e siècle par le Pape Grégoire IV, qui fit prendre un décret par l'Empereur d'Occident Louis le Pieux. Cette célébration, d'abord locale à Rome, devint par la suite solennité commune à toute l'Europe latine.

La Parole de Dieu que propose la liturgie de cette solennité, commence avec une double vision de l'Apocalypse de Saint Jean. Le premier moment de la vision se déroule sur la terre où des serviteurs de Dieu doivent d'abord être marqués par son sceau, avant la dévastation de la terre, de la mer, etc., afin qu'ils en soient préservés. Ceux-ci sont de la totalité des tribus d'Israël. L'amitié avec Dieu est ouverte à une multitude, et Dieu Lui-même la préserve.

Le deuxième moment de la vision se déroule au ciel, où le visionnaire voit une liturgie autour du trône et de l'Agneau; liturgie tenue par une foule immense. La terre est le lieu où se vit l'amitié avec Dieu, la sainteté. Celle-ci, pour sa part, n'est pas fuite de la terre, du monde avec ses crises pour se réfugier dans un Dieu éthéré, mais une transformation de ce même monde à partir de la transformation de soi. Toutefois, elle n'est pas non plus sans déboucher sur le ciel où, pour l'éternité, les amis de Dieu le célèbrent sans cesse. Il nous faut toujours prendre conscience qu'il est possible de vivre une amitié authentique avec Dieu, d'ailleurs, c'est Lui-même qui nous la propose avec toutes les richesses de grâce qu'il met à la disposition de l'humanité, et tout l'amour dont il nous aime. Cet amour de Dieu est pour l'homme gage de sa dignité. Grâce à cet amour, il peut être considéré comme fils de Dieu.

C'est là que nous pouvons aboutir aux béatitudes que nous présente l'Evangile de cette solennité. Une question importante que nous pouvons nous poser, est celle de savoir que veut dire être saint aujourd'hui. Et la réponse nous parvient à travers ces huit béatitudes. Pour notre part, nous essaierons de nous inspirer de la dernière Exhortation du Pape François (Gaudete et exsultate, sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, nn. 67-94), pour comprendre ce que peuvent signifier ces béatitudes pour nous aujourd'hui.

La pauvreté de cœur est un appel à reconnaître la vérité de notre cœur, pour savoir où nous plaçons la sécurité de notre vie. La douceur qui est un trait de caractère, n'est pas loin de la pauvreté intérieure qui consiste à placer sa confiance seulement en Dieu. En hébreu, par exemple, c'est le même mot pour désigner pauvres et doux, c'est anawim. Les affligés, par contre, peuvent être considérés comme ceux qui se laissent transpercer par la douleur, qui savent pleurer dans leur cœur, qui sont capables de toucher les profondeurs de la vie et d'être authentiquement heureux. Les affamés et assoiffés de justice, quant à eux, sont ceux qui aspirent à la justice et la recherchent avec un désir ardent. La miséricorde, de son côté, consiste à donner, à aider, à servir les autres, et aussi à pardonner, à comprendre. Le cœur pur, c'est le cœur simple, sans souillure. C'est un cœur qui sait aimer et qui ne laisse pas entrer ce qui peut porter atteinte à cet amour, ce qui le fragilise ou le met en danger. Les artisans de paix évitent d'être des instigateurs de conflits ou tout au moins de malentendus. Ils sont source de paix et savent la bâtir. Les persécutés pour la justice acceptent d'aller à contre-courant, à un point où on devient une personne qui interpelle la société par sa vie, et qui dérange.

Abbé Ildevert M. MOUANGA, Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda.

REMERCIEMENTS

L'abbé Raymond Nzonzi, curé de la paroisse Ndona Marie et la famille Kindamba remercient très sincèrement Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, les abbés Léonard Milongo et Bertin Foueti, respectivement, vicaires généraux de Brazzaville et de Kinkala, Honoré Parfait Nkounkou, curé de la paroisse Saint Jean XXIII de Louingui, les prêtres, religieux et religieuses de différentes congrégations, les paroissiens de Ndona Marie, les journalistes de La Semaine Africaine, tous les parents, amis et connaissances ainsi que les ressortissants du secteur NKouka Mpassi pour l'assistance multiforme à leur endroit, lors du décès des obsèques de leur mère, grand-mère et tante Suzanne NDOUNDOU, mise en terre le samedi 20 octobre



2018, à Malaba, département du Pool, sous-préfecture de Louingui. Veuillez trouver ici, Mgr l'archevêque, chers prêtres, amis et connaissances, l'expression de notre profonde gratitude. Que Dieu vous bénisse infiniment!

Bisi-NDAMBA

Un Dimanche en paroisse

Saint-Paul de Mbamou
(Diocèse de Kinkala)

Des ossements desséchés à faire revivre

À défaut de vivre «Un Dimanche en paroisse», le 30 septembre dernier comme on l'observe dans les autres paroisses du diocèse et d'ailleurs, la chrétienté de Mbamou a eu droit, en lieu et place d'une belle messe dominicale, à une prière communautaire le samedi 29 septembre. Elle n'a pu savourer les délices d'une célébration eucharistique dominicale du fait du sinistre qu'a subi la paroisse. Toutefois, elle a vécu autrement ce mystère, avec les abbés Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala, curé entrant, et Barthélémy Bassoumba, curé sortant. Bien avant cette grande prière d'espérance, animée par l'abbé Bertin Foueti, les chrétiens se sont joints aux anciens de Mbamou réunis au sein de l'association Domus (La maison) pour réaliser la grande opération «Retrouvons les manches» initiée par eux, avec l'autorisation de Mgr Louis Portella Mbuyu, via le vicaire général. Cette opération a rendu salubre tout le site de la mission. C'est-à-dire l'église et le presbytère, en passant



Après la prière, la communauté chrétienne autour du nouveau curé

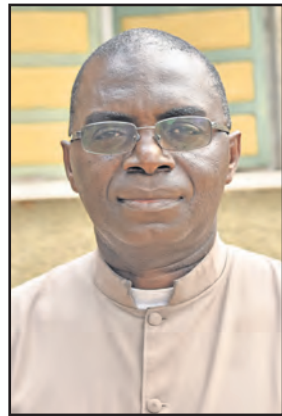
par le grand bâtiment du séminaire et ses annexes (préau, réfectoire, vestiaire, etc.), longtemps enfoui, sous un épais buisson de lanthanier. Le site offrait un spectacle triste, désolant et révoltant, conséquence de son abandon du fait des tristes événements qui ont endeuillé le département du Pool. Il était presque inaccessible. Et dans cet état d'insalubrité, les chrétiens de Mbamou et des patelins voisins comme Malengo, Foufoundou,

Nsayi-Mamba, Mikouri, Magneto, Muntoba, Migete, Malaba, Tsétsé, etc., ne pouvaient plus prier sereinement Dieu et se nourrir de la sève évangélique. Le site rendu salubre, les anciens de Mbamou et les paroissiens ont constaté avec consternation que l'église n'a pas été épargnée par les vandales. Elle a été profanée. Le tabernacle a été vandalisé et la sacristie complètement saccagée et vidée de tous les vêtements sacrés (chasubles, aubes, étoles, etc.)

et vases sacrés. Les murs portent des impacts évidents de balles. A l'intérieur, le mur avec une arcade séparant l'autel de la nef, est profondément fissuré et en équilibre précaire. Le clocher, apparemment intact vu de l'extérieur, présente de dangereuses crevasses à l'intérieur mettant en partie l'édifice en péril. La toiture soufflée partiellement facilite l'infiltration des eaux de pluie. Le presbytère est le plus endommagé des édifices de tout le site. Il présente des dégâts graves. On y constate des orifices béants occasionnés par des obus tirés par les hélicoptères de l'armée. Tout son parquet est en ruine et le toit est profondément enfoncé. En un mot comme en mille: Saint-Paul de Mbamou est une paroisse sinistrée. La prière communautaire qui a clos l'opération «salubrité» a donc fait office d'Un Dimanche en paroisse, en attendant la reprise normale des activités après la bénédiction de l'église par Mgr Louis Portella Mbuyu. Au cours de cette prière, le vicaire général a exhorté les chrétiens à ne point perdre espoir ni espérance, mais à s'armer de foi et de courage «pour redonner vie aux ossements desséchés» que sont la paroisse Saint-Paul de Mbamou.

Abbé Bertin Foueti, curé

«Travailler dans l'immédiat pour le retour normal de la vie paroissiale»



l'attendaient de pied ferme?

Le vicaire général de Kinkala et nouveau curé de la paroisse Saint-Paul de Mbamou, l'abbé Bertin Foueti, s'est prononcé sur l'avenir de cette mission combien historique. «M. l'abbé, après les récents événements douloureux qui ont secoué de nouveau le département du Pool. Mgr Portella Mbuyu, muni de sa crosse, a sillonné la presque totalité des paroisses de son diocèse si ce n'est la totalité. Mais la paroisse Saint Paul de Mbamou a été oubliée à l'instar de son centenaire passé sous silence. Comment expliquez-vous? » «Merci! Ce que vous dites est vrai. Mais la mission du pasteur d'un diocèse est d'aller au milieu de son troupeau, son peuple qui lui est confié. Et Mgr Portella prenant tout son courage n'a pas voulu abandonner sa chrétienté. Au cœur des événements, il est la recherche de ses brebis éparpillées du fait des événements que nous avons tous déplorés. Bien que ses brebis soient allées loin de l'enclos, il a prié sans cesse pour eux. Et son message adressé à ses brebis est son cri de cœur pour qu'elles reviennent dans l'enclos. Il ne s'est pas seulement contenté d'un cri de cœur mais il est allé aussi à l'encontre de ses brebis. Mbamou est spécial dans l'église catholique du Congo. Avec les événements socio politiques qui ont secoué le département du Pool, il a été vidé de ses habitants. Son centenaire n'a pas été oublié. Avec le retour des chrétiens, nous trouverons une date pour célébrer cet événement et pourquoi pas avec les anciens séminaristes qui n'oublient pas leur Alma mater. «Vous êtes venu à Mbamou en votre qualité de vicaire général et de nouveau responsable de cette paroisse. Quel l'objet de votre visite? » «D'abord pour me rendre compte de la réalité actuelle après deux ans d'absence des prêtres et des fidèles laïcs du fait des tristes événements que vous connaissez. Je suis venu m'enquérir donc de la situation en tant qu'envoyé de l'évêque. Et ensuite, sur l'initiative des anciens séminaristes de Mbamou, redonner confiance aux chrétiens et à la population de ce patelin. Car, la présence d'un prêtre fait renaitre espoir et confiance chez les populations. Nous y sommes pour rendre salubre le site à l'orée de l'ouverture de l'année pastorale de sorte que nous soyons prêts pour la reprise des activités paroissiales. Et comme nouveau responsable de cette paroisse, je tiens à informer la communauté chrétienne que le site n'étant pas en mesure d'accueillir un prêtre ou des prêtres, la mission Saint-Paul de Mbamou devient une annexe de la paroisse Sainte Monique de Kinkala en attendant le retour normal des choses. «Mais pourquoi n'avez-vous pas célébré de messe alors que les chrétiens

est calme, très calme. Une condition propice à l'étude, à la méditation et au développement spirituel. Ici, les jeunes séminaristes ne pourront pas aller dans les bars ni dans d'autres milieux bruisant contrairement à leur formation. Un jeune prêtre, venu ici, était épris du calme qui y règne et rêvait d'y faire son apostolat. Je veux que cette paroisse qui est la presque totalité de ma vie revivie. J'ai vu sa construction de la fondation à la charpente. Lorsque j'ai voulu quitter le village pour Brazzaville, les prêtres, à l'époque, m'en avaient empêché, notamment le père Bonefon. Quand arrive Mgr Biéchy, j'y travaille comme boy, et suis le tout premier boy. Et c'est le père Morizur qui m'a appris à servir les prêtres à table. Et quand «Ya» Sita fatigué de travailler à la restauration prend sa retraite, c'est moi qui le remplace. «Tata Bakanikina (membre et chef du village Mbamou) La paroisse a été vidée de tout et l'église profanée. Comment peut-on espérer être sauvés dans ces conditions? C'est pourquoi nous prions et espérons le retour définitif de la paix pour que Mbamou revivie. De nombreux visiteurs arrivent à Mbamou et me demandent souvent de leur montrer la mission. Quand nous arrivons ici, ils sont choqués et ne comprennent point comment une richesse pareille est ainsi devenue. Comment le clergé congolais a pu gaspiller pareil trésor. Nous sommes très fiers de votre initiative, vous les anciens de Mbamou, et vous exhortons à mobiliser tous ceux de

Mbamou, une grande mission du vicariat de Brazzaville

La fondation de la mission de Mbamou fut assez particulière. Depuis la revue et la fixation définitive des limites des deux vicariats; Loango et Brazzaville, la mission de Kialou fut déplacée à Kindamba, Linzolo dépendant jusque-là de Mgr Carrie. Dans le Sud de son vicariat, Mgr Prosper Philippe Augouard n'eut de fait que Linzolo et Kialou (Kindamba). Les difficultés d'évangélisation étant évidentes, on pensa à créer une mission à Mbamou, qui fut le premier poste administratif colonial, avant Kinkala. Les travaux de Mbamou commencèrent et on fit appel aux bienfaiteurs en Europe. Une veuve de France offrit ce qu'il fallait pour ouvrir la nouvelle station, à la condition de donner le nom de Saint-Philippe à cette mission, en souvenir de son défunt mari qui portait ce prénom. Ainsi, la mission de Mbamou eut pour saint patron, Saint-Philippe et fut bénie par Mgr Augouard. Un fait à ne point passer sous silence: c'est à Mbamou que Mgr Augouard fut abordé, pour la toute première fois en terre congolaise, par un jeune manifestant la volonté de devenir prêtre. «Avec le retour de Linzolo dans le vicariat de Brazzaville, avec la fondation de Saint-Philippe de Mbamou et à la suite de la visite pastorale qu'il effectua dans cette mission en 1915, les vocations augmentèrent. Mais, l'évêque ne pouvait toutes les accueillir.»



La façade principale de l'église

ravitailer les chantiers où elles allaient les vendre. Mbamou connu alors son déclin et fut obligé de se déplacer en suivant le mouvement de la population. Baratiar qui n'était auparavant qu'une simple halte sur la route de Kindamba, devint une grande station. Et ce sera la fin momentanée de Mbamou. La mission de Kibouendé s'appela ainsi Saint-Philippe, puisqu'elle ne fut qu'un simple déplacement de la mission de Mbamou, en 1927. Il faudra attendre Mgr Biéchy, évêque de Brazzaville de 1935 à 1954, pour redonner une nouvelle vie à Mbamou. Dès 1939, il voulut reprendre le Petit-séminaire de Brazzaville, commencé par Mgr Augouard, mais en le transférant à Mbamou. Rien ne se fit cette année-là, à cause de la Deuxième guerre mondiale en Europe. Il reviendra sur cette question en 1944. «Nous devons faire un effort cette année, écrit-il, pour bâtir un Petit-séminaire définitif à Mbamou...». Une fois transféré à Mbamou, les entrées furent assez nombreuses. Lors de la rentrée de 1943, Mgr Biéchy

est tout surpris par l'effectif des séminaristes. «La rentrée d'octobre dépasse toutes nos espérances: 16 nouveaux se sont annoncés venant des œuvres de Haut et du Bas: Deo gratias... Prions pour les vocations et prions pour leur persévérance.» Mais en 1945, Mbamou connaît une autre crise. La mission devenue Saint-Paul de Mbamou depuis que les activités avaient bien repris sous l'impulsion de Mgr Biéchy, et le Petit-séminaire qui faisait son importance, sera transféré à Kibouendé. Ce transfert était motivé par l'urgence des constructions à réaliser. Le déplacement devint effectif en 1946 et ceci permit de construire des bâtiments assez spacieux. L'an 1948 marqua le retour du Petit-séminaire à Mbamou. 80 élèves furent enregistrés. Mbamou, il faut le dire, malgré son éclipse due à son déplacement à Kibouendé, afin d'assurer une pastorale de proximité auprès des populations qui s'étaient déplacées pour être proches de la voie ferrée, a été un haut lieu de développement du christianisme

au Sud du vicariat de Brazzaville. Le Petit séminaire qui y fut établi par Mgr Biéchy, contribua, de plus bel, à son rayonnement. Si en 1948, il y avait 80 élèves, à partir de 1960, l'effectif avoisinera les 150 petits séminaristes. Devant le nombre qui ne cessait d'augmenter et tenant compte des changements que le monde moderne apportait, le père Didace Malanda, premier directeur congolais du Petit-séminaire, en accord avec Mgr Théophile Mbemba, voulut le transférer à Brazzaville. Le terrain sur lequel sont construits les deux Grands séminaires du Congo fut acheté pour cela. Ce déplacement de Mbamou à Brazzaville, même s'il s'agissait seulement des classes de Troisième, Seconde, Première et Terminale, fragilisa, une fois de plus, cette mission-paroisse. Les événements que viennent de connaître le diocèse de Kinkala (dans le département du Pool) ont donné un coup fatal à cette mission-paroisse qui a formé des chrétiens et chrétiennes ainsi que des séminaristes venus de tout le Congo et de la Centrafrique, devenus pour certains évêques, prêtres et pour d'autres ministres ou de grands cadres des pays d'Afrique centrale. A noter que la paroisse Saint-Paul de Mbamou, fondée en 1911, est la seule mission au début de l'évangélisation du Congo, érigée au temps de Mgr Prosper Philippe Augouard, qui n'a pas célébré son centenaire! Mbamou, premier poste administratif du Pool avant Kinkala, est la seule localité qui a abrité la première mission au cœur du Pool ayant formé une multitude de chrétiens. Aujourd'hui, elle est plus que centenaire (107 ans). Source: article de l'abbé Jacques Bouekassa intitulé «Paroisse Saint Paul de Mbamou (Diocèse de Kinkala): Mbamou, une centenaire oubliée!» et publié dans La Semaine Africaine du mardi 27 décembre 2011.

Felix Mizingou, vice-président du Conseil pastoral paroissial

«Que Mgr Portella pense à nous comme il l'a fait pour d'autres paroisses de son diocèse»

«M. le vice-président du Conseil pastoral paroissial, depuis quand êtes-vous à la tête du Conseil? » «J'ai été placé à la tête du Conseil pastoral paroissial quand l'abbé Bienvenu Manamika, actuel évêque de Dollisie, était encore vicaire général de Kinkala. Nous avions, les membres et moi, un mandat de trois ans. Et depuis nous sommes toujours là, travaillons le mieux que nous pouvons, pour que vive cette historique mission catholique. «Quel message adressez-vous à l'évêque de Kinkala, vu l'état de votre paroisse? » «(Avec des trémolos dans la voix): avant tout merci, merci infiniment pour l'initiative que vous avez eue de nous aider à rendre salubre le site de la mission. Le curé de la paroisse Sainte-Monique



MM Mizingou et Bakanikina du Conseil pastoral... de Kinkala est venu en effet me voir au site qui abrite les sinistrés pour me dire: «Tata Mizingou allons ouvrir ton église». Je n'ai pas hésité. Volontiers, j'ai accepté et suis venu ouvrir notre mission catholique en sonnant la cloche. Nous avons rouvert la voie carrossable

dorénavant, au nouveau responsable de la paroisse d'y venir sans problème. Je suis très content de remettre pied dans ma paroisse, dans ce patelin qui m'a vu naître et que j'ai quitté il y a deux ans du fait de la tourmente guerrière. Je ne demande qu'une chose à Mgr Portella, c'est de penser à nous comme il l'a fait pour d'autres paroisses de son diocèse et si possible de ramener le Petit-séminaire ici au lieu de s'obstiner à l'implanter ailleurs. L'endroit

L'auteur



Viclaire MALONGA Journaliste de La Semaine Africaine

Le théâtre africain, enjeux et perspectives

Le développement de l'Afrique Noire commencera le jour où les diverses sociétés africaines auront le courage de se regarder en face.

Par Dominique NGOÏE-NGALLA

L'ignorance de soi se noue en implacable destin qui nous fabrique une existence de misère et une fin funeste. Gnoti seautonn. Connais-toi toi-même. Le mot est de Socrate d'Athènes, le père de la philosophie, comme chacun sait. Connais-toi toi-même, pour bien vivre, pour vivre heureux. Mais cette vie tranquille à laquelle chacun de nous aspire, est impossible si nous ignorons les mécanismes de fonctionnement de notre machine intérieure, le siège des passions, ces mouvements violents de l'âme et de l'esprit, ressort indispensable pour la réalisation de grandes choses, mais qui se tournent en feu destructeur, si tôt que nous leur laissons l'initiative, que nous cessons de les gouverner. Et c'est pour mieux se connaître, afin de se mettre à l'abri des passions dévorantes que l'humanité se dota d'un certain nombre d'instruments d'observation et d'analyse de l'esprit et du cœur humain. Non que, pour bien se conduire dans la vie et vivre bien, la connaissance de soi suffise; encore faut-il que la volonté suive et dirige nos actes. Mais au moins nous aurons été prévenus.

Donc, pour une meilleure connaissance de soi, l'humanité s'était, au fil des siècles, dotée de moyens d'investigation et d'exploration de l'âme et de l'esprit, tous complémentaires, la tâche se révélant impossible pour chacun d'entre eux pris isolément. Comme dans une grande composition musicale, où chaque instrument joue sa partition, les lettres et les arts, la philosophie, la psychologie et la psychanalyse, sa dérivée plus tard, furent mis au service de la connaissance de l'homme. Nous ne discuterons pas ici, sur tous les instruments sur lesquels l'homme s'appuie pour mieux se connaître. Notre causerie porte sur le théâtre qui constitue un domaine particulier des lettres, tout en les embrassant toutes. Mais qu'est-ce que c'est que le théâtre d'abord? Il est spectacle par lequel une société se met en représentation d'elle-même, se donne à voir elle-même.

Le théâtre comme son miroir qui lui renvoie sa propre image, avec la beauté dedans, avec la laideur dedans; l'humanité étant un composé des deux, la beauté et la laideur, le bien et le mal. Postulation vers Dieu, postulation vers Satan, comme dit Baudelaire; l'humanité dans sa complexité. L'image de nous-mêmes que le théâtre nous renvoie se fait alors le chemin qui conduit à la vérité de l'homme; ce qu'authentiquement il est, c'est-à-dire un être ambigu, tissu complexe de contradictions multiples; à la fois ange et démon. En utilisant les moyens techniques de l'art et sa magie, le théâtre porte à notre connaissance le fond trouble de l'âme humaine; avec sa double face de lumière et de ténèbres.

Le théâtre est révélation, épiphanie de la conscience et du destin de l'homme. Révélation, l'étymologie de ce mot est intéressante: le théâtre lève le voile sur nos apparences, et met à découvert ce qu'il y a derrière. Les Grecs et les Romains qui l'avaient compris, firent du

théâtre un instrument privilégié au service de l'éducation civique et politique du peuple. Le théâtre participe à la formation d'un peuple de citoyens. Aussi, il n'est pas une contrée du monde où s'installèrent les Grecs et les Romains, les fondateurs de la démocratie et de la république, où tu ne trouveras pas un théâtre, toujours bâtie somptueuse construite à grands frais. Les Grecs et les Romains ne lézinaient pas à la dépense, parce que le retour à l'investissement était assuré: des citoyens mieux instruits de leurs droits et de leurs devoirs, prêts à participer, de façon active, à la construction du bien commun qu'on appelle la république, respublica. Mais en dehors de cette dimension utilitaire, le théâtre grec nous fait découvrir cette vérité troublante de l'homme; être limité et mortel, mais dévoré du désir de l'infini et de l'éternité. Et c'est cette intersection conflictuelle en lui du fini et de l'infini qui constitue le tragique de l'existence de l'homme. L'homme de devoir, l'homme qui organise son existence autour d'une éthique, l'homme qui refuse d'être le jouet de ses instincts sauvages, l'homme qui travaille à substituer



aux énergies animales qui sont en lui, des forces disciplinées, humanisées, spiritualisées. Le théâtre, lorsqu'il est grand, est une représentation de l'aventure de l'homme qu'est la vie. Le théâtre, quand il est grand, quand il est vrai, nous montre en l'homme enlacés, le bien et le mal dans une étreinte éternelle. Je vous dis là les principales articulations du théâtre grec parvenu à maturité, et depuis devenu le modèle universel du théâtre tragique. Eschyle, Sophocle, Euripide restent, dans leurs tragédies, les explorateurs inégaux du cœur et de l'esprit de l'homme. Mais, pour qu'il fût élevé à ce niveau où il devint réflexion systématique, non seulement sur la vie des sociétés humaines et l'aventure de l'homme, mais aussi le questionnement ardent du destin de l'homme, le théâtre grec avait bénéficié, en amont, des lu-

mières et de l'éclairage de cette pensée ordonnée en système de concepts qu'on appelle la philosophie. La tragédie grecque est ainsi la fille d'un bouillonnement exceptionnel de la pensée ordonnée. Les auteurs de cette pensée qui, depuis, n'a cessé d'encadrer la marche de l'humanité, s'appellent Pythagore de Samos, Parménide d'Elée, Héraclite d'Éphèse, Anaximandre de Millet (610), Anaximène de Millet (585), Anaxagore de Clazomènes (500)... et une foule d'autres. Toute une jeunesse s'abreuvait à la pensée de ces intellectuels réfléchissant sur l'univers, l'homme et la société. C'est alors que paraissent les grands tragiques grecs que nous venons de citer. Le combat de l'homme contre le destin est au centre de la tragédie d'Eschyle. Sophocle s'intéresse avant tout à la psychologie de l'homme, à sa raison délibérante et sa grandeur morale. Euripide, comme Eschyle avant lui, s'intéresse déjà à la psychologie de l'homme, aux ravages des passions. La Grèce transmet à la postérité, et d'abord à l'Occident, les principes, les codes et les règles du théâtre, avec ses missions: divertir, éduquer. Le théâtre, tel que nous le connaissons et le jouons aujourd'hui en Afrique, n'est donc pas une invention de l'Afrique. Il est une importation, comme l'Etat et l'exercice du pouvoir d'Etat. Et cela explique que nous ayons tant de mal à nous faire

aux principes et aux valeurs, non pas de la dramaturgie, mais de la république. L'existence du théâtre tel que la Grèce, par le truchement de l'Occident européen, nous l'a transmis, implique l'existence d'un contexte socioculturel et sociopolitique inexistant dans les sociétés africaines d'autrefois: des sociétés organisées en Etat du point de vue du pouvoir politique; l'existence de villes qui sont les lieux par excellence de la culture et des manifestations de la puissance de l'esprit, l'existence du livre, et donc, de l'écriture alphabétique et consonnantique pour le stockage de la parole. Le temps et l'espace ne sont plus alors un obstacle à la communication entre les hommes n'appartenant pas à une même époque. La Grèce Antique et Rome furent des civilisations de la ville et du livre. Le théâtre dans ses grands principes d'organisation pouvait y naître. Société ignorant l'Etat et le livre, l'Afrique avait dû attendre que l'Occident lui enseigne l'art de la composition des pièces de théâtre. Maintenant que le livre existe, et l'Etat comme mécanisme de coordination des éléments et des processus constitutifs des systèmes sociaux, le théâtre, le grand théâtre est devenu possible en Afrique aussi; certes non sans une certaine coloration locale imposée par notre substrat culturel. Mais il ne sera jamais un grand théâtre, si l'on ne veille pas à ne pas tricher

avec la vérité de l'homme, en lui proposant un théâtre dont le divertissement serait l'unique fin; un théâtre qui traite à la légère les problèmes de l'homme et ne convie pas le spectateur à penser, à réfléchir. Quelles perspectives alors pour le théâtre africain qui est loin de mériter de l'art du spectacle? Parti de loin, il est parvenu à se hisser à un niveau où il se fait applaudir dans le monde entier. Mais encore comme seulement un espoir et une promesse. Pour qu'il accède au niveau du très grand théâtre, à l'intersection de la grandeur et de la vérité, il lui faut encore s'élever au-dessus du niveau actuel où il paraît une espèce de chronique de la vie politique ou sociale, certes dramatique de l'Afrique il ne parvient pas encore à creuser dans le magn1a de l'énigme de l'homme qui veut être un dieu, mais butte contre le réel qui refuse de lui obéir. Avec du travail, le théâtre africain a le potentiel pour devenir ce grand théâtre que nous attendons, et dont la tragédie grecque et de Shakespeare reste le modèle: un théâtre de bout en bout traversé de tensions insolubles, conformément à la destinée de l'homme; un théâtre traversé d'interrogations métaphysiques sans réponses, du moins sans réponse satisfaisante. Mais pour autant, un théâtre qui ne soit pas l'affaire d'une petite élite raffinée et fermée, dont d'ailleurs, paradoxalement, s'exclurait comme aujourd'hui, la classe politique qui, pour gouverner avec sagesse, a tant de leçons à prendre dans le théâtre.

Réflexion

Que deviennent nos veillées mortuaires aujourd'hui?

Dans l'Afrique d'hier, les veillées mortuaires étaient les lieux où chacun venait exprimer sa douleur, sa compassion et son indignation à la suite de la disparition de celui qui l'on avait tant aimé. Elles étaient également les lieux où tout le monde venait s'associer à la famille endeuillée pour compatir à son malheur. Notons que la transformation des veillées mortuaires en des lieux impudiques, des lieux de manifestation de comportements déviants des jeunes vis-à-vis de la famille souffrante, ne datent pas d'aujourd'hui. Depuis les années 80, plusieurs actes inciviques ont été observés, certains jeunes abusaient de la gentillesse de la famille, d'autres, par contre, se livraient à la consommation du chanvre pour rester éveillé toute la nuit.

En Afrique, aborder la question de la mort comme phénomène naturel, fait l'objet d'un débat éternel. Car, toute mort, est toujours attribuée à une personne, qu'elle soit sorcière ou pas. Tous sommes témoins ces actes quelques fois, les amis qui viennent prétendument compatir, ne le font que par intérêt. Assister un frère, une sœur ou compatir à l'épreuve qu'endure son prochain, est devenu chose payante. Je t'assisté, tu me paies la bière, tu assures mon déplacement. A côté, s'ajoutent les rencontres amoureuses: les jeunes garçons et filles, faisant croire à leurs parents, qu'ils vont prêter mains fortes à leur collègue, y vont pour faire toute autre chose. Lorsque nous observons bien l'organisation des veillées mortuaires, nous constatons tout de même, qu'il y a une sorte de stratification du malheur en ce sens que les familles les plus friquées peuvent louer la prestation de plusieurs chorales, groupes traditionnels ou des orchestres pour animer la soirée. Quand une personne meurt, ce sont des richesses qui s'étaient à ciel ouvert, les œuvres de charité à l'endroit de la famille éprouvée augmentent, les condoléances viennent de partout via WhatsApp, Facebook, youtube, Imo, Viber, BBM, Instagram, Messenger. Les parents du défunt, dressent déjà une liste

de projets à réaliser, comptant sur l'aide ou la somme d'argent qui leur sera donnée par les associations ou mutuelles dont ils font partie. La mort devient une fête au Congo. La célèbre expression trouve ici sa place: le dza, le nwa, le bina (nous mangeons, buvons et dansons). La liste des bienfaiteurs ne cesse d'augmenter, les plus nantis, prennent en charge la location des guirlandes, chapiteaux, groupes électrogènes, chaises... Dans certaines familles, lorsque la charge d'organiser la veillée est confiée à l'un des parents, celui-ci devient l'ennemi de tous et parfois jaloux par les siens. Lorsqu'une personne meurt, la veillée devient une occasion pour les jeunes de poser des actes civiques allant à l'encontre des valeurs éthiques, morales et cardinales de la société. Destruction, pillage, insultes publiques et impudiques, gaspillage du patrimoine national et privé. Lors des obsèques, on observe des actes impurs portant atteinte à la famille du défunt. Les filles se baladent poil devant la dépouille (cas de Pointe-Noire en 2016, Brazzaville dans le 6ème arrondissement en 2018), les garçons s'adonnent à la consommation d'alcool sans cesse. Quelques fois, le corps du défunt est arraché des mains de sa famille entraîné dans toute la ville à la recherche d'un instigateur de sa mort. Il y a une

forte ligne de démarcation entre, la jeunesse actuelle et celle d'il y a 50 ans. Aujourd'hui la jeunesse a pour compagnons de route, les casiers de bière. Comme quoi, ils éloigneraient le stress et le chômage. Observons dans les Eglises lorsque le corps est ramené pour une messe de requiem, combien y prennent part? Pendant le déroulement de la messe, plusieurs jeunes et adultes, filles et garçons, constitués en écuries, passent toute la messe hors les murs de la paroisse, en consommant de l'alcool. Ces abus qui constituent une entrave à l'épanouissement de notre société, sont au cœur de vives polémiques entre la jeunesse actuelle et les anciens, qui pensent que cette jeunesse est en 9éphasage avec les règles élémentaires de la morale et de la bienséance. Loin d'être seulement un endroit où les gens viennent se livrer à des actes asociaux et anormaux, les veillées mortuaires sont aussi devenues au Congo-Brazzaville un lieu où certains sapeurs viennent faire la promotion vestimentaire. Sans scrupule et sans pudeur, ils viennent étaler leurs richesses vestimentaires tout en faisant le marketing des griffes de leurs vêtements. Quelques hommes hésitent même à donner à manger à leurs enfants pour se faire une renommée en des lieux mortuaires. Tous ses actes anormaux, impurs, immoraux, inciviques et asociaux, engendrés par les jeunes en perte de crédibilité, constituent un véritable casse-tête pour les autorités nationales. Ces scènes ne sont pas seulement fréquentes à Brazzaville, mais sur l'ensemble du territoire national. Certains, faisant des veillées mortuaires une entreprise de gagne-pain, ont même mis de côté l'appellation habituelle «veillée mortuaire» pour la remplacer par «activités». D'où, aller aux

activités, devient une expression habituelle. Certaines femmes ont perdu leurs foyers à cause de ces veillées mortuaires (activités) et pour avoir abusé de la souplesse de leurs époux. D'autres par contre, ont fini par perdre leur vie à cause d'une bouteille de bière autres encore, pour qui la mort est devenue une entreprise rentable, ne peuvent se passer des veillées. Celles-là, on les retrouve partout, dans toute la ville, et n'ont même plus le temps de passer une seule nuit à la maison amans partout-partout). Interdisez à une femme de ne pas assister à une veillée mortuaire, mais pas à un enterrement. Vous aurez tous les problèmes de monde. Le jour des funérailles, toute la ruelle se remplit, même ceux qui n'ont pas participé au déroulement de la veillée, trouvent toujours une raison pour convaincre l'éprouvé afin de bénéficier de quelques bouteilles de bière. L'argent collecté à toujours été source de conflit dans certaines familles. La somme enregistrée pour permettre la mise en terre du défunt, est parfois en surplus par rapport à la somme dépensée son vivant. Car, de nos jours, le coût des veillées mortuaires peut être estimé à dix millions de F. CFA.

Même les parents qui viennent du village, personne ne voudrait rentrer tant que leur cause n'a pas trouvé satisfaction. Celui à qui l'organisation a été confiée, est quelque fois obligé de puiser dans sa propre poche pour résoudre la situation. Rien d'étonnant dans tout ça. Nous sommes en Afrique. Il m'a été rapporté que lors des obsèques de d'une tante, une famille a pu collecter une somme de 13,5 millions pour la prise en charge de tous ceux qui ont participé à cette épreuve malheureuse et pour la mise en terre. Ajouter à cela, les dettes laissées par la défunte, soit 15.000.000 F CFA. Après la mise en terre débutent les activités, délire bavardages chants danses moqueries, vols, espionnage et contre-espionnage, on ne se soucie de personne, à quelques heures de sa mise en terre le mort est déjà oubliée. On n'a mémoire de lui que lorsque par hasard, nos yeux tombent sur ses photos. Certains, par excès de zèle, lancent des cris du genre «Nzoto ya l'Etat, molimo ya Nzambé», «nazwi ya kolia na li, nazwi ya komela na meli. Moninga akei, akomele lisusu té, botika ngai na meli»: «Le corps étant une substance matérielle, finira par périr, seul l'esprit appartient à Dieu qui m'a donné cette chance de vivre en ce jour, je dois me réjouir. Car les morts n'auront plus jamais la même chance que nous».

Pascal MOUMBA
Séminariste Théologien

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.

WALLIANCE CORP

Société par Actions Simplifiée à capital variable
 CAPITAL SOCIAL: CINQ MILLIONS DE F. CFA
 Siège social: 4, rue Sabala, quartier Songolo,
 Téléphone: 05 647 84 22; e-mail: contact@walliance.org
 Pointe-Noire, République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, notaire à Pointe-Noire, en date du 20 Mars 2018, dûment enregistré le 27 Mars 2018 sous le folio 060/1/N°154, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société par actions simplifiée à capital variable;

Dénomination sociale: WALLIANCE CORP;

Objet social: Services financiers innovants (tontine électronique) Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

En outre, la société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital social: Le capital social est fixé à 5.000.000 de F. CFA divisé en 100 actions d'une valeur nominale de 50.000 F. CFA chacune.

Administration: La société est administrée et gérée par Monsieur Vange Roc NGASSAKI ITOUA.

RCCM: La société est immatriculée au Registre de commerce et crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro: CG/PNR/18 B 195.

Pour insertion

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
 Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires

the global voice of freight logistics
 UPS
 WCA
 SAP Business One

IN MEMORIAM

3 novembre 2007–3 novembre 2018

Voici aujourd'hui onze (11) ans qu'il a cru bon au Seigneur de rappeler à Lui notre très cher frère, mari, père et grand-père, NINO NICOLAS Aimé, pour les intimes «Grand NINO», officier des FAC à la retraite.

La veuve NINO née NGAM-PHA Delphine, le Commandant OSSY-NINO Christian de la Gendarmerie Nationale ainsi que, tous les enfants NINO: Juvet, Judicael, De Vaugelas, Chabrier et Elnith regretteront toujours tes joies et ton amour que tu nous as procurés et qui restent des souvenirs pour chacun de ceux qui t'ont connu et particulièrement pour nous. Nous maintiendrons cette flamme jusqu'au jour où le Seigneur nous réunira dans sa maison.

A cet effet, des messes d'actions de grâce seront dites en sa mémoire successivement dans les paroisses: Notre Dame de Victoire, ex-Sainte Marie de Ouenzé, à 18h, ainsi que le dimanche 4 novembre 2017 à Notre Dame de Victoire, ex-Sainte-Marie de Ouenzé aux messes de: 6h15mn, et 10h et enfin, à Saint-Louis de Montfort, aux messes de 6h et 9h. Merci Seigneur, merci papa, merci pour le modèle et la vie. Ta famille.

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : les inscriptions et réinscriptions sont ouvertes à Suéco pour :

- Les Bacheliers, les filières suivantes : **BTS & Licence Pro :** – Management des Ressources Humaines – Banque et Finance – Génie Logistique et Transport et autres.
- Les non-bacheliers, les filières suivantes : **CAP :** Pâtisserie – Hôtellerie – Cuisine – Secrétariat Bureautique...

Rentrée Académique 2018-2019 : Lundi 08 Octobre 2018

L'unique Amphithéâtre de Pointe-Noire. Avec emplacement des chaises en plan incliné

Notre Amphithéâtre de plus de 300 places pour vos manifestations: séminaires – Conférences – Activités culturelles... Et autres salles de conférences climatisées de 200, 100, 75, 50 et 25 places

Tous, disponibles à la demande

Salle BUANA (30 places)

Lancement cours d'initiation à la Cuisine et Pâtisserie

- Cours d'initiation à la Cuisine et Pâtisserie aux particuliers dès le mois de novembre, chaque jour à partir de 11 heures
 - ✓ Saka-Saka au maïs
 - ✓ Poisson salé à la banane
 - ✓ Tchep-Djem (Riz sénégalais)
 - ✓ Pot-au-feu
 - ✓ Gâteaux anniversaire, Pizza, Croissants...
- Installation et gestion de cantines scolaires et d'entreprises
L'Espace Resto-Traiteur, la qualité fait toute la différence

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
 Tél. (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50
« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

OFIS BT BUILDING TECHNOLOGIES

TÉMOIGNAGE
Télé-Alarme OFIS

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

« Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Siafoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. **Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cagoulés.**

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soporifique; au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en verre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS; le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule.

Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insoutenable, et **pourtant tout ceci s'était passé en moins de dix minutes.** Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Réfugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile. »

www.ofis-obt.com
 support.business@ofis-technologies.com
 +242 06 899 98 53

OFIS
 People You Trust

OFIS.CG @OFIScg OFIS

**AVIS A MANIFESTATION
D'INTERET N°18-02/MHC/DGH**

RECRUTEMENT DES CABINETS POUR
LA REALISATION DES AUDITS DES COÛTS
PETROLIERS Exercices: 2015, 2016 et 2017

Le Gouvernement de la République du Congo dispose des budgets d'audits auprès des opérateurs pétroliers pour financer les vérifications des coûts pétroliers engagés par les sociétés pétrolières.

A cet effet, le Ministère des Hydrocarbures invite les cabinets d'audit à travers le présent avis, à se manifester aux fins de lui permettre de constituer une liste restreinte des cabinets susceptibles de réaliser les vérifications des coûts au titre des exercices 2015, 2016 et 2017 pour les lots des permis ci-après:

SOCIETES	LOTS	ERXECICES	PERMIS
ENI CONGO	Lot 1	2016 - 2017	Djambala II, Foukanda II, Mwafi II, Kitina 11
	Lot 2	2016 - 2017	Loango II, Zatchi 11, Ikalou-Ikalou sud
	Lot 3	2016 - 2017	Litchendjili, Néné Banga, Awa Paloukou, Marine XII
	Lot 4	2016 - 2017	Mboundi, Zingali, Loufika, Kouakouala
	Lot 5	2016 - 2017	Coûts Communs ENI CONGO
TEPC	Lot 6	2016 - 2017	Nkossa, Moho-Bilondo, Nsoko
	Lot 7	2015, 2016 et 2017	Yanga-Sendji
	Lot 8	2016 - 2017	Kombi-Likalala-Libondo, MTPS et Haute Mer B
	Lot 9	2015 - 2016	Tchibouéla, Tchendo, Tchibeli-Litanzi
	Lot 10	2016 - 2017	Coûts Communs TEPC
PERENCO	Lot 11	2015, 2016 et 2017	Yombo-Masseko
	Lot 12	2017	Tchibouéla II, Tchendo II, Tchibeli-Litanzi II, Loussima II.
CONGOREP	Lot 13	2017	Emeraude, Likouala
SOCO	Lot 14	2016 - 2017	Lidongo, Marine XI
NEWAGE	Lot 15	2016 - 2017	Marine 111
PETROLEUM	Lot 16	2016 - 2017	Ngoki
PHILIA	Lot 17	2016 - 2017	Marine XIII
PETRO KOUILOU	Lot 18	2016 - 2017	Ti lapis
SNPC	Lot 19	2015, 2016 et 2017	Mengo-Kundji-Bindi (MKB)
WING WAH	Lot 20	2016 - 2017	Banga Kayo et Kayo

Les cabinets intéressés devront déposer à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le 14 novembre 2018 à 14 heures, heure locale, un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt contenant des informations indiquant leur aptitude à réaliser une mission d'audit des coûts pétroliers.

Ledit dossier devra contenir les éléments ci-après:

1. Brochure de présentation du cabinet indiquant les

- domaines de compétence et statut juridique du cabinet;
- Références concernant l'exécution des missions analogues dans le secteur pétrolier;
- Nationalité du cabinet;
- Adresse complète: localisation, personne à contacter, BP, fax, téléphone, télex. mail
- Liste et CV signés du personnel employé par le Cabinet pour ce type de mission;
- Disponibilité du début jusqu'à la fin de la mission du personnel employé signataire des CV ayant des compétences nécessaires pour l'exécution des services attendus
- Le lot pour lequel le Cabinet souhaite soumissionner

Le Cabinet inscrit sur la liste restreinte peut soumissionner à la fois sur les lots appartenant à des sociétés différentes. Il n'est pas possible de soumissionner sur plus d'un lot appartenant à la même société.

Un jeu complet de dossier d'appel d'offres en français peut être retiré par tout cabinet figurant sur la liste restreinte constituée par la Direction Générale des Hydrocarbures, sur présentation d'une demande écrite, à compter du 21 novembre 2018 à 14 heures, heure locale, à l'adresse indiquée ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable.

Les droits de retrait du dossier de soumission valant inscription au concours s'élèvent à la somme d'un million de francs CFA (1.000.000), non remboursable quelle que soit l'issue de la procédure. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 8h00 à 14 heures précises, heure locale.

Direction Générale des Hydrocarbures.
B.P 2120, Brazzaville
Tél: (242) 05 729 51 35 / 06 668 94 03
E-mail: secretariatdgh.hm@gmail.com

Les offres techniques et financières seront déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 20 décembre 2018 à 14 heures (heure locale).

Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées. Le dépouillement des offres techniques se fera en présence des représentants des cabinets le 20 décembre 2018 à 15 heures. heure locale dans la salle des réunions du rez-de-chaussée du ministère des hydrocarbures.

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2018

Journée internationale de la canne blanche

Le Gouvernement appelé à faciliter la fourniture gratuite des cannes blanches aux aveugles

La Journée internationale de la canne blanche, célébrée le 15 octobre de chaque année, a été commémorée en différé samedi 27 octobre 2018, au ministère des Affaires étrangères, à Brazzaville, par l'ONG "Viens et Vois" avec le concours de la Mission évangélique Braille. A sa 22e édition au Congo, cette journée a été célébrée sous le thème: «Pour un nouveau regard sur la cécité». L'occasion était toute indiquée pour l'ONG "Viens et Vois" de dénoncer les difficultés et autres entraves rencontrées par les déficients visuels.

La Journée est célébrée pour éduquer le monde en matière de cécité et lui montrer comment les aveugles et les malvoyants vivent et travaillent en toute autonomie, et apportent une contribution à leur communauté. Elle vise également à célébrer les capacités et les réussites des personnes aveugles et malvoyantes dans le monde et, à honorer les nombreuses contributions qu'elles apportent à la société.

La canne blanche reconnue comme symbole de leur indépendance est le signe d'autonomie et de respect de la dignité des personnes aveugles et malvoyantes, suivant l'article 3 des principes consacrés par la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD).

Les communications développées à cet effet ont porté sur «Le regard de la cécité au niveau professionnel; scolaire et académique; familial et social». Rodolphe Gassaye Mounza, déficient visuel et journaliste, exposant sur le regard de la cécité en milieu professionnel, a proposé l'inscription de l'écriture Braille comme discipline pédagogique dans

certaines écoles de formation comme l'Ecole normale des instituteurs (ENI), Loukabou, l'Ecole nationale supérieure polytechnique, etc.

Armand Guy-Richard Ndinga Okossa, ingénieur agroéconomiste et déficient visuel, abordant le regard de la cécité en milieu familial, a stigmatisé la surprotection des parents pour les enfants aveugles et malvoyants, les empêchant ainsi de jouer avec leurs camarades d'âges. De son côté, parlant de la cécité en milieu scolaire et académique, Stanislas Norbert Pourou, déficient visuel et enseignant, a affirmé qu'on peut compter de 1981 à nos jours près de 95% de non-voyants scolarisés par l'INAC. C'est en 2002, qu'on a enregistré l'entrée du premier malvoyant à l'Université Marien Ngouabi. Aujourd'hui, on en compte 12. Mais, il faut que l'Etat fasse encore des efforts pour la scolarisation des déficients visuels, a-t-il conclu.

Emerson Massa, président de la dynamique ONG "Viens et Vois" a plaidé pour la fourniture gratuite des cannes blanches aux personnes aveugles à l'échelle nationale, de telle sorte que nul ne reste en arrière. Le



Les organisateurs et les participants

Gouvernement, à son avis, devrait être le facilitateur de cette démarche. Car, la canne blanche coûte trop chère et est inabordable pour la plupart des personnes déficientes visuelles vivant en République du Congo. De plus, les personnes aveugles possédant des cannes blanches, continuent à faire face à de grands obstacles dans leur mouvement parmi lesquels le manque d'espaces urbains sûrs, accessibles et conviviaux.

Le Gouvernement, a-t-il poursuivi, doit allouer des budgets conséquents et les Plans d'action nationaux inclure des dispositions par rapport aux cannes blanches, à la formation et à la mobilité des personnes aveugles et malvoyantes. «Nous sommes convaincus qu'une société plus inclusive,

plus accessible et plus égalitaire sera source de meilleures conditions de vie pour notre communauté», a-t-il indiqué.

Au cours de la célébration de cette Journée où le ministère des Affaires sociales a brillé par une absence notoire, deux femmes déficientes visuelles ont reçu des cannes blanches. Des Jeux-concours sur le chant à partir d'un verset biblique, la lecture rapide et les devinettes ont été aussi au menu de la célébration. Les gagnants ont reçu divers prix.

Par ailleurs, dans la matinée, des messes d'action de grâces ont été célébrées dans les églises catholiques ci-après: Saint-Pierre Claver, Cathédrale Sacré-Cœur, Sainte-Anne, Saint-Esprit et Notre Dame des Victoires.

Alain-Patrick MASSAMBA

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

Agence universitaire de la francophonie (AUF) Afrique Centrale et Grands lacs

Sélection de la première cohorte des doctorants MATHINBIO

A l'issue de la 2^e session du comité de pilotage du collège doctoral de la direction régionale Afrique centrale et Grands lacs de l'AUF, tenue le 25 septembre dernier à Yaoundé au Cameroun, 40 doctorants des universités membres d'Afrique centrale, dont 6 Congolais, ont été sélectionnés pour constituer la première cohorte du collège doctoral en mathématiques, informatique, biosciences et géosciences de l'environnement (MATHINBIO).

Les doctorants congolais, tous de l'université Marien Ngouabi, ont été présentés au vice-recteur, Jean Maurille Ouamba, en charge des affaires académiques, qui les a congratulés, samedi 6 octobre dernier, en lieu et place du recteur Jean Rosaire Ibara, en mission. Avant leur envol pour Yaoundé où ils ont participé au premier regroupement du 8 au 12 octobre 2018. La délégation des étudiants était conduite par Achille Benjamin Somp, responsable du Campus du nouvel espace universitaire francophone de Brazzaville.

Structurées sur 3 ans, les principales activités du collège doctoral de l'AUF Afrique Centrale et Grands lacs sont, entre autres, les regroupements scientifiques pour des séminaires, ateliers et conférences, apportant aux doctorants un complément de maîtrise de méthodologie, d'ouverture vers la pluridisciplinarité et une émulation de groupe (méthodologie de recherche, recherche documentaire web 2.0, bibliographie, communication

scientifique orale, etc.), des présentations par les doctorants de leurs travaux de recherche (présentation du sujet de la thèse, état d'avancement, rédaction d'article scientifique) ou encore des présentations des débats sur des questions pluridisciplinaires. A cela, il faut ajouter les mobilités de recherche. Les étudiants sélectionnés bénéficieront d'une mobilité de quatre mois maximum, dans un laboratoire ou un centre de recherche d'une université partenaire.

A noter que pour cette première sélection des doctorants des universités membres de l'AUF en Afrique Centrale et Grands Lacs, l'université Marien Ngouabi, a occupé la deuxième place après l'université de Yaoundé1. Achille Benjamin Somp a affirmé que ce premier projet pilote vient pour «couronner les relations de coopération de long terme établie entre établissements membres de l'AUF, le développement de partenariats scientifiques et le renforcement des réseaux de chercheurs».



Jean Maurille Ouamba et Achille Somp, posant avec les doctorants

A signaler que le collège doctoral régional de l'Agence universitaire de la francophonie n'est pas une école doctorale et ne délivre pas de diplôme. Ce dernier demeure plutôt du ressort de l'établissement d'origine du doctorant. Cependant, le collège doctoral contribue au développement d'espaces régionaux de formation et à la recherche dans les domaines prioritaires. Il entend aussi promouvoir la coopération scientifique et accroître la visibilité de la recherche dans le monde francophone. Jusqu'ici, ce sont les doctorants issus des facultés et instituts des sciences et techniques de l'AUF qui bénéficient de ces privilèges. Il serait aussi utile d'étendre ce regroupement, voire cette mobilité aux docto-

rants des autres formations de sciences sociales et humaines. D'autres éditions de sélections de doctorants sont prévues. Conditions: avoir une attestation d'inscription en thèse dans une université membre de l'AUF, une copie du dernier diplôme, traduit s'il n'est pas en français; une lettre d'engagement signée par le directeur de thèse montrant que le projet du doctorant s'intègre dans l'activité du laboratoire; un descriptif (5 pages maximum) contenant l'état d'avancement de la thèse, une lettre de motivation, un curriculum vitae, une attestation en présence effective si le candidat est en activité.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Vue associative

Les enseignants retraités de Pointe-Noire désormais réunis au sein d'une mutuelle

Sur initiative de Joseph Maleke, inspecteur de l'Enseignement primaire à la retraite, les enseignants retraités du département de Pointe-Noire avaient créé le 20 juillet 2016 au cours d'une assemblée générale constitutive une mutuelle d'entraide afin de surmonter ensemble leurs difficultés sociales au quotidien. Cette mutuelle apolitique dénommée MER (Mutuelle des enseignants retraités) est dirigée par Gabriel Peleka.



Les enseignants retraités, membres de la MER

Selon les textes fondamentaux révisés le 21 septembre 2018, l'adhésion est libre et volontaire moyennant 10.000 F.CFA. Y adhère exclusivement tout enseignant en bonne santé retraité de Pointe-Noire.

La MER a pour but de: réactiver les rapports existants entre les membres, renforcer et consolider l'unité entre les membres, apporter une aide financière non remboursable et une assistance physique et morale à ses membres en cas de maladie et de décès. Sa devise est: «Volonté - solidarité - entraide».

Les adhérents bénéficient des prestations en cas d'hospitalisation, de décès à la condition de respecter les dispositions des textes réglementaires.

La MER compte à ce jour 134 membres.

Equateur Denis NGUIMBI



Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi



Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'Emploi

Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

COMMUNIQUE

Le Coordonnateur du projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité PDCE, informe l'ensemble des jeunes ayant postulé aux formations de la sous composante 1.3 "formation en apprentissage", qui concerne les jeunes de 16 à 24 ans ayant abandonné l'école au primaire ou au collège, que les listes des candidats retenus à la suite du processus de sélection sur la base des critères d'éligibilité définis dans le document de projet, et sur lesquels les jeunes postulants étaient informés lors de la campagne d'information et de la collecte des candidatures, sont disponibles. Ces listes peuvent être consultées dans les mairies d'arrondissement, les centres respectifs ayant servi d'enrôlement et sur la page Facebook du PDCE.

L'affectation des candidats retenus dans les ateliers d'apprentissage ainsi que les listes des candidats à sélectionner pour la sous-composante 1.1 «Formation professionnelle, insertion professionnelle et l'appui à l'entrepreneuriat» pour les jeunes âgés de 17 à 30 ans seront publiées ultérieurement.

Fait à Brazzaville le 26 octobre 2018



Le Coordonnateur
P.D.C.B.
Agence Léonard OKOMBI

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses Profitez-en!



airtel
internet

**NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE**

Composez ***121*4#**



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**



Projet de Création de l'Aire Marine Protégée de la Baie de Loango pour Soutenir la Conservation des Tortues en République du Congo »
FEM Project ID: 5806

FEM Agency Project ID: 01277

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE GENRE DANS LE CONTEXTE DU PROJET DE CREATION DE L'AIRE MARINE PROTEGEE DE LA BAI DE LOANGO DANS LE DEPARTEMENT DU KOUILOU

Code de l'activité : 1.2.9

Octobre 2018

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis plusieurs décennies, le Congo s'est engagé dans une politique de conservation et de gestion durable des ressources naturelles. Cette volonté politique s'est traduite par la création de plusieurs aires protégées, ainsi que l'adhésion du pays à plusieurs conventions internationales et régionales liées à la préservation des écosystèmes naturels et à la lutte contre le changement climatique.

Cependant, le milieu marin et la zone économique exclusive du Congo sont très peu connus en termes de potentialités naturelles et de diversités biologiques, malgré leur grande importance et la nature des activités économiques qui y sont développées. Les exploitations pétrolière et minière, la pêche industrielle, la pêche artisanale, le transport maritime et autres, sont autant d'activités économiques qui se superposent dans les eaux maritimes du Congo, avec des impacts parfois très négatifs sur les ressources halieutiques et les écosystèmes marins.

Pour remédier à cette lacune, le Congo avec l'appui des partenaires techniques et financiers se propose de mettre en place un ambitieux programme de planification et de gestion de son espace marin. Ce programme dénommé « Congo Marin » prévoit entre autre la création de zones de conservation de la biodiversité marine. La baie de Loango, la zone de Mvasa et bien d'autres sites ont été identifiés comme potentiellement importants pour la création d'aires marines protégées. Le projet de création de l'aire marine protégée de la baie de Loango fait partie intégrante de ce grand programme national de gestion de l'espace marin.

Ce projet vise à assurer la conservation de la biodiversité marine à travers la protection participative de l'habitat des tortues marines d'importance internationale et en voie de disparition ou en danger critique selon la liste rouge globale de l'UICN. Les résultats contribueront également à protéger un écosystème fragile, menacé par l'industrialisation, l'érosion côtière, et l'urbanisation et améliorer les moyens de subsistance des communautés locales.

Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Gouvernement Congolais et d'autres partenaires techniques et financiers, le projet est mis en place sur la base d'un accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (ONU Environnement).

En basant sa conception sur une approche participative et inclusive, le projet mettra la participation des communautés locales et des acteurs du secteur privé au cœur de sa stratégie d'intervention et portera un accent particulier sur l'intégration de la dimension du genre. En effet, conformément aux engagements du FEM, qui visent à obtenir des avantages environnementaux mondiaux et un développement durable en promouvant les questions liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (stratégie GEF 2020), le projet s'engage à renforcer l'accent sur l'égalité de genre et la pleine participation des femmes dans le processus de création et de gouvernance de l'aire marine protégée de la baie de Loango ainsi que l'accès aux avantages et services socio-économiques découlant de la gestion des ressources de l'écosystème. La présente étude vise à faire, une analyse approfondie des questions du genre en relation avec la conservation et la gestion durables de la biodiversité. Elle permettra une meilleure compréhension de la situation et définira une stratégie adaptée qui guidera les actions à engager pour l'intégration de la dimension du genre dans les différents processus qui seront mis en œuvre.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1 Objectif général

L'étude vise à définir une stratégie et un plan d'action opérationnels pour l'intégration de la dimension du genre dans la mise en œuvre des différents processus et activités liés à la création de l'aire marine protégée dans la baie de Loango.

2.2 Objectif spécifique

Cette étude vise spécifiquement l'élaboration d'une stratégie opérationnelle permettant d'assurer une meilleure prise en compte de l'équité du genre pour ce qui concerne les processus de création, les outils de gestion et de gouvernance de l'aire marine protégée qui sera créée, ainsi que l'accès équitable aux services et bénéfices découlant de la gestion et la conservation de la biodiversité de l'écosystème. Il s'agit entre autres de :

- Procéder à une analyse complète du genre dans le contexte d'intervention du projet en vue d'identifier les éléments de barrières y compris leurs principaux indicateurs descripteurs, qui peuvent constituer des obstacles à l'équité du genre dans la conduite des différents processus, la réalisation des produits du projet et leur durabilité, la gouvernance de l'aire marine protégée (AMP) ;
- Elaborer une stratégie opérationnelle et adaptée qui guidera la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des différents processus et activités liés à la réalisation des produits du projet, la conservation et la gestion durables de la biodiversité dans l'aire marine protégée de la baie de Loango ;
- Collecter, traiter et analyser les données, et définir les indicateurs de prise en compte de l'équité du genre dans la mise en œuvre des activités du projet en lien avec la gestion et la conservation de la biodiversité dans la baie de Loango ;
- Assurer la cohérence et l'intégration des indicateurs cibles concernant la prise en compte du genre dans le cadre des résultats du projet ;
- Proposer un système de suivi et évaluation y compris des outils de collecte des données et de rapportage permettant la mesure des performances et progrès réalisées dans la mise en œuvre de la stratégie du genre du projet.

3. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la présente étude, les résultats attendus sont les suivants :

- une évaluation approfondie de la situation de genre incluant l'identification des barrières qui peuvent constituer des obstacles à l'équité du genre dans la conduite des différents processus, la réalisation des produits du projet et leur durabilité, la gouvernance de l'aire marine protégée (AMP).
- une proposition d'actions concrètes et appropriées à mener pour supprimer les barrières et assurer une prise en compte effective de l'équité de genre la conservation et la gestion de la biodiversité au niveau de la baie de Loango, ainsi que l'accès équitable aux avantages environnementaux et socio-socio-économiques ;
- une stratégie opérationnelle et adaptée au contexte du projet et assortie d'un plan d'action qui guideront la prise en compte de la problématique genre dans la mise en œuvre des différents processus et activités (y compris le suivi-évaluation) liés à la réalisation des produits du projet notamment, la gouvernance et l'utilisation des ressources de la future aire marine protégée, de même que

les sources et opportunités de financement susceptibles de soutenir cette stratégie ;

- une proposition d'indicateurs de performance pertinents à intégrer dans le cadre des résultats du projet et un système de suivi et évaluation (y compris les outils de collecte des données et de rapportage) permettant de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de genre du projet.

4. METHODOLOGIE

L'étude sera conduite par un expert national qui travaillera sous la supervision du Coordonnateur et du Conseiller Technique Principal du Projet.

L'expert proposera dès le départ une approche méthodologique pour mener à bien l'étude. Celle-ci sera validée par le Projet lors d'une réunion de cadrage de la prestation.

La mission sera conduite suivant une démarche participative et concertée de telle sorte que tous les acteurs se sentent impliqués. Pour ce faire, le consultant devra :

- s'assurer d'une participation adéquate des parties prenantes à toutes les étapes de réalisation de la mission ;
- mener une consultation auprès des différentes structures nationales clés, les Partenaires Techniques et Financiers, les projets et les ONG nationales et internationales intervenant dans la zone sur les questions de conservation de la biodiversité et le développement humain, les organisations féminines et des jeunes et autres acteurs de la société civile, etc. de sorte à faciliter plus tard une parfaite appropriation des conclusions et recommandations et la mise en œuvre de la stratégie qui sera développée.

5. CALENDRIER DE LA MISSION ET LIVRABLES ATTENDUS

La durée totale de la consultation est de vingt (20) jours ouvrables.

Au terme de cette prestation il est attendu du consultant les livrables suivants :

- * Un rapport consolidé provisoire sur format papier et une (01) copie électronique sur clés USB sera remis au plus tard dans les sept (7) jours après la fin de la phase terrain de l'étude. Il sera transmis à la Direction du projet pour la réunion de pré validation (restitution) ;
- * Un rapport consolidé définitif intégrant les commentaires et suggestions faits par les responsables du projet devra être déposé sur format papier et une (01) copie électronique sur clé USB, dans cinq (05) jours après la réception desdits commentaires et suggestions ;
- * Une synthèse de douze (12) pages au maximum du rapport définitif devra être jointe sur support numérique et format papier.

6. PROFIL DU CONSULTANT

Les candidats à la présente étude devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- BAC+5 minimum dans un domaine en rapport avec le développement humain, la sociologie ou les études en genre et développement ;
- Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégie et de plans d'actions intégrant le genre dans les politiques et stratégies de développement ;
- Cinq ans d'expérience pratique minimum dans la mise en œuvre de politique et stratégie basées sur le genre ;
- Solides capacités d'analyse, de communication et d'interaction avec les communautés locales et divers acteurs sur les questions traitant de l'équité de genre ;
- Bonne connaissance des approches participatives appliquées dans la gestion des aires protégées, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité ;
- Bonne maîtrise des outils et approches participatifs ;
- Bonne connaissance de la zone d'étude et du milieu côtier ;
- Des aptitudes à travailler sous pression.

7. DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONTENU DE L'OFFRE

Les consultants intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission en soumettant un dossier de candidature.

Il est attendu du consultant une proposition technique et financière de nature à répondre aux besoins de la présente prestation.

La proposition technique comportera au minimum :

- une analyse critique des présents termes de référence sur 1 à 2 pages maximum ;
- une proposition détaillée (i) de chronogramme sur le déroulement de l'étude et de (ii) son pilotage et son suivi en temps réel ;
- une proposition méthodologique détaillée répondant aux résultats attendus et aux questions à traiter ;
- le parcours professionnel ;
- les consultations similaires ou formations réalisées sur la thématique.

Le consultant soumettra un dossier de candidature en trois exemplaires dont un original et 2 copies comprenant :

1- Une lettre de soumission adressée au Directeur du Projet de création de l'Aire Marine Protégée de la baie de Loango ;

2- Une offre technique comprenant :

- * un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission ;

- * une copie de certificats ou autres documents attestant son expertise et expérience sur la réalisation des missions ou prestations similaires ;

- * une note méthodologique présentant sa compréhension de la mission, sa méthodologie et son plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé ainsi que ses éventuelles observations sur les termes de référence.

- * 3- Une offre financière avec le coût estimatif de ses honoraires.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé avec la mention « Etude sur le genre dans le Contexte du projet Aire Marine Protégée de la baie de Loango » au siège du projet ou à transmettre par courrier électronique au Coordonnateur ou à l'Administrateur Financier du projet au plus tard le 15 Novembre 2018.

Adresse du siège du projet : 336 rue des Trois Francs , quartier Socoprise Arr1 Lumumba, Pte- Noire. - Email : maragnagna@yahoo.fr dbmoussanda@gmail.com - Tél.: +(242) 06 86 4133

Réhabiliter la politique: «Vox populi, vox Dei» Des élections et du rôle de l'Eglise

01. Des élections: Les élections, voilà un mode d'allocation légale du pouvoir. C'est un moyen d'expression libre et de légitimation du pouvoir. C'est le lieu de délégation du pouvoir primaire souverain à ses représentants. Mais il en garde son contrôle à date fixe.

A partir de 1990, avec le vent de la démocratie venue de la Baule, les électeurs en Afrique ont pris leur rôle au sérieux. Le monde a été témoin à plusieurs reprises de voir de longues files d'attente des électeurs bravant la chaleur étouffante ou une pluie battante et patiemment attendent de voter dans l'espoir que le prochain lot d'élus pourrait apporter des changements dans leur vie. Toutefois, les dividendes de la démocratie sont restés insaisissables, puisque les élections successives n'ont pas encore pu se traduire en réduction de la pauvreté et amélioration des services sociaux à savoir: la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité, les retraités, les bourses...

Les élections censées être un lieu d'échanges et de confrontation des idées ont été détournées par les élites politiques et leurs partis, qui manipulent l'électorat pour se faire élire et rester au pouvoir. Si ce n'est pas l'achat et la vente des votes, c'est l'instrumentalisation de l'éthnie, de la tribu. Il y a une déconnection abyssale entre les gouvernés et les gouvernants. La légitimité des gouvernants est remise en question. Au total, les citoyens sont réduits à de simples spectateurs.

02. Du rôle de l'Eglise: «Vox populi, vox Dei». Cette assertion romaine (latine) dicte la ligne directrice de l'Eglise. Mais à quelle condition? Traduisons «Voix». Elle signifie volonté, souveraineté, expression, bon vouloir. La sagesse, c'est le début et le couronnement de la «*Crainte de Dieu*». La crainte de Dieu est distincte de la peur. La sagesse est l'art de distinguer et de gouverner selon le bien de tous. La volonté du peuple s'est ajustée à la volonté de Dieu. Il y a ici le respect de la volonté du peuple dans son choix et le respect des résultats.

Pour l'Eglise d'Afrique, nous avons le testament africain de Benoît XVI «*Africae Munus*» qui est un véritable directoire, un guide sur la loi et l'esprit des élections. Nous la résumons avec à-propos en cinq leçons.

Titre 1: «*L'Eglise n'a pas de solution technique à offrir et ne prétend aucunement s'immiscer dans la politique des Etats*». Elle a toutefois une mission de vérité à remplir, une mission impérative. Sa Doctrine sociale est un aspect particulier de cette annonce.

Titre 2: «*L'Eglise doit s'engager dans l'éveil de la conscience et de la responsabilité civique des citoyens par le biais de la formation civique des citoyens*» ce, pour permettre aux citoyens de rechercher la vérité, qui libère face à ce qu'ils sont et à leur interrogation pour trouver des solutions justes à leurs problèmes.

Titre 3: «*L'Eglise d'Afrique doit s'engager dans la promotion de la bonne gouvernance car la mauvaise gouvernance est souvent cause et source de conflits. L'Eglise doit dénoncer au nom de sa mission prophétique les abus électoraux de toutes les formes de fraudes*». De vrai, l'Eglise a à jouer un rôle dans «*la construction d'un ordre social juste*».



Père Georges Loemba Ndené

Titre 4: L'Eglise doit contribuer à l'édification de la société en collaboration avec les autorités gouvernementales et les institutions publiques et privées engagées dans la réalisation du Bien commun. Le Pape encourage l'Eglise à soutenir la tenue des élections libres, transparentes, justes et crédibles, ceci parce que «*favoriser un bon déroulement des élections suscitera et encouragera une participation réelle et active des citoyens à la vie politique et sociale*».

Titre 5: La participation à la surveillance ou l'observation des élections est une façon par laquelle l'Eglise peut démontrer sa capacité à être un témoin neutre de la vérité dans la sélection des dirigeants de bonne probité morale. C'est un appel à s'assurer que le processus électoral est libre, équitable et transparent afin que les citoyens puissent exercer leur droit selon leur conscience. Mais le vrai témoignage aux élections n'est pas un événement d'une journée. Par conséquent, le processus de surveillance ou d'observation doit commencer avant le jour du scrutin et aller au-delà. Il implique l'engagement à faire en sorte que les préparatifs pour les élections soient conclus en temps opportun et de manière adéquate pour garantir la confiance et la crédibilité des résultats éventuels. Il va au-delà de la période du scrutin pour s'assurer que le processus de report de votes et l'annonce des résultats sont transparents et libres de toutes fraudes. C'est un appel à vérifier que la volonté du peuple soit respectée par tous ceux qui requièrent son vote.

Au total, l'Eglise a le rôle, aujourd'hui pour la transition démocratique dans la modernité politique, le devoir de soutenir la promotion des élections libres, transparentes, crédibles et justes comme instrument pour assurer la bonne gouvernance. Mais l'Eglise doit reconnaître que les élections en elles-mêmes ne créent pas les démocraties et encore moins la bonne gouvernance; elles sont un moyen d'assurer que soient choisies les personnes appropriées qui créeraient un environnement, un climat propice à la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits humains, de la protection et la défense de la dignité humaine, de la pratique de la non-violence. La démocratie n'est-elle pas dans les hommes?

Père Georges LOEMBA NDENE

Diplômé en Sciences sociales et droits de l'Homme

Crédit documentaire: «Africae Munus» de Benoît XVI, 2009, N°22 à 121.

Patrick Laurier, La pensée sociale de l'Eglise, de Léon XIII à Benoît XVI, Tequi 2011.

Les Cigognes sont immortelles d'Alain Mabanckou

C'est le titre de la dernière production romanesque d'Alain Mabanckou publiée aux Editions du Seuil cette année. Le récit fort aéré et proche d'un journal est conduit par un adolescent de 12 ans, Michel, lequel nous conte une séquence importante de l'histoire du Congo, à savoir: l'assassinat du président Marien Ngouabi.

Par Lecas Atondi-Monmondjo

L'écrivain en profite pour exhumer les crimes perpétrés au Congo en 1965, et ceux également décidés par les puissances coloniales françaises, belges et surtout avec la complicité des Africains pour éliminer des patriotes. Ce que relève Mabanckou, c'est le déficit criard dans la presse et l'information. La Voix de la Révolution congolaise ayant le monopole de diffusion de l'information ne diffuse que «de la musique soviétique». C'est fort heureusement que la Voix de l'Amérique, grâce à ses chroniqueurs et spécialistes livre la nouvelle. Grâce également à Papa René, le père de Michel, dont l'oreille est collée au poste radio qu'on suit ce qui se passe au Congo par la Voix de l'Amérique. C'est ainsi que Mabanckou ne fait démarrer son récit que le 19 mars 1977 et non le 18 mars 1977. Il souligne la chape de plomb qui pèse sur le pays. Mais les possibilités offertes par la mondialisation rendent les précautions du régime ridicules.

Le récit avance grâce au concours de toute la famille dont Maman Pauline sœur du Capitaine Kimbouala-Nkaya, un officier de valeur, assassiné en présence de son épouse et de ses enfants. Deux frères de Maman Pauline ont fui Brazzaville et pris l'avion pour Pointe Noire: «On a dû fuir comme des rats» (p. 124). L'un est René, celui qui a ramené un document confidentiel subtilisé au Ministère et c'est Martin Moubéri, arrivé de Brazzaville, qui confie que «le Capitaine Luc Kimbouala Nkaya a été froidement abattu chez lui à Brazzaville dans le quartier du Plateau des 15 ans, par un groupe de militaires, en présence de sa femme, et de ses enfants et d'autres membre

de la famille» (p. 132-133). La réaction de Papa Roger est immédiate: «Qu'est-ce qu'ils ont contre le Capitaine? Qu'est-ce qu'il leur a fait?» (p. 132). Maman Pauline attend en vain que la Voix de la Révolution diffuse la nouvelle, mais elle parle des promotions des gens à l'étranger, pas de son frère officier prestigieux. Alain Mabanckou nous ressort l'atmosphère créée par cet assassinat et surtout la division des Congolais en Nordistes et Sudistes, lesquels s'entracassent du meurtre du chef de l'Etat. Alors, «c'est la chasse aux sorcières contre les sudistes de l'Armée Populaire Nationale» et la répression s'exerce de façon aveugle. A preuve, «le Cardinal Emile Biayenda, un lari, a déjà été arrêté, alors que c'est un homme de Dieu» (p. 136).

Le Comité Militaire du Parti

Le champ d'observation de l'auteur est Pointe Noire. Il reproduit des conversations qui en disent long sur la psychologie exécutable des citoyens qui s'invectivent méchamment. Et Mabanckou de jouer avec les formules: «C'est un complot militaire, tout le monde le sait. Faut pas chercher midi à 14 h 30. Les assassins du camarade Président Marien Ngouabi sont parmi les membres du Comité Militaire» (p. 78). L'expression connue est de midi à 14 heures. Mabanckou opère des adaptations alors et publie des textes officiels diffusés à l'époque pour informer le peuple, et surtout le corps diplomatique (pp. 53 et 58). Un extrait des conversations de deux Congolais qui s'étripent en dit long sur le désamour dans la société congolaise:



« - De quelle région je suis, tu me demandes de quelle région je viens et pourquoi? Eh bien je suis du Nord. Ah bon, voilà tu es Nordiste. Ne cherche pas à m'embrouiller. Ça se voit de loin. D'ailleurs, pourquoi je discute avec un Nordiste moi? Moi je comprends maintenant pourquoi tu ne veux pas savoir que vous les Nordistes vous êtes les assassins du camarade Président Marien Ngouabi qui était pourtant de votre région et vous mettez ça sur le dos à nous les Sudistes. C'est pas nous qui l'avons tué; c'est vous. Débrouillez-vous avec votre cadavre, laissez notre Sud tranquille, sinon on va refaire la guerre civile pour diviser le pays en deux, comme ça, vous continuerez à assassiner vos frères pour le pouvoir. Nous on va s'occuper de notre pétrole à Pointe Noire nous-mêmes et le vendre aux Américains, aux Italiens, aux Espagnols, surtout pas aux Français» (p. 78).

L'auteur met le doigt sur des grands problèmes: risque de partition du pays, et le second danger est la guerre civile: obsessions enfouies dans la tête des individus dépités par la gestion chaotique du pays. Il existe malheureusement une abondante littérature d'auteurs congolais qui réclament la partition du pays haut et fort mettant en

cause son unité nationale.

La famille

Nous n'avons pas une foule de personnages. La famille de Papa Roger et Maman Pauline et Michel mènent le récit. Pauline parle du deuil de son frère Kimbouala Nkaya. Elle a décidé de se venger en assassinant un Nordiste de renom à Pointe Noire: Madame Ebaka, responsable de l'URFC. Papa Roger a beau la dissuader sans succès, elle s'est rasée la tête, et porte un fichu noir. Elle a préparé un couteau et l'a caché dans son sac, et Michel l'accompagne dans cette équipée. Malheureusement Ebaka Antoinette, sa cliente qui lui doit de l'argent, n'est pas au Grand Marché; mais tient une réunion chez Gaspard avec ses militantes. Elle s'approche de cette femme «Nordiste» et lui enfonce des coups de couteau et se fait embarquer par des militaires, 113 Avenue Linguissi Tchicaya, maison d'arrêt de Pointe Noire.

Les perturbateurs

Les perturbateurs sont aussi nommés par Mabanckou et l'expression n'a jamais eu cours lors du régime du comité militaire, des individus indifférents au régime, ou ceux qu'on accuse d'être «des valets locaux», formule bien connue à l'époque du PCT omnipotent. Parce qu'il y avait un «cousin du Cardinal, François Nzitoukoulou, travailleur au Victory Hôtel comme Papa Roger a été rangé dans la catégorie des perturbateurs. Ses voisins étaient allés le dénoncer dans un des bureaux de l'ordre que le comité militaire avait installé dans chaque quartier depuis ce matin. L'Etat donne beaucoup d'argent aux vrais patriotes qui attrapent les ennemis de la Révolution» (p. 226). Ces perturbateurs sont conduits dans des véhicules militaires bâchés et recouverts de peinture rouge. Ils vont tout droit vers le cimetière de Mongo Kamba. A leur passage, on entend «couché, couché» (p. 186). Ils ne vont pas à la maison d'arrêt. Il arrive que les militaires se rendent compte qu'ils ont fait erreur sur les perturbateurs, ou valets locaux de l'impérialisme à capturer c'est trop tard, ils ne s'excuseront pas. Ils ont donné des coups sur le crâne,

ils ont déjà marché sur leurs orteils de ces malheureux, et les camions font demi-tour, repassent devant les parcelles de ces pauvres gens, qu'ils jettent dehors comme des sacs de patates avant de continuer leur route. En effet dans chaque quartier on peut y aller dénoncer les perturbateurs ou valets de l'impérialisme et toucher un peu d'argent» (p. 187). On découvre avec Mabanckou ce qui fit partie de la logomachie avant la tenue de la Conférence Nationale.

Mabanckou refait l'histoire des patriotes africains

L'auteur rappelle les assassinats crapuleux ordonnés par des puissances coloniales en Afrique. Il semble s'être fort documenté, car il a retenu le nom du Tchadien qui a assassiné Ruben Um Nyobé dans la Sanaga Maritime. Le tueur du patriote a été décoré. Il s'appelait Paul Aboudoulaye (p. 165). André Matsoua (p. 164), Lumumba (p. 165), Sylvain Olympio (p. 166), Ben Barka et Mourié (p. 165), Outel Bono (p.167), Amilcar Cabral (p. 167), Franklin Boukaka (p. 170) ce sont des passages fort documentés. Mabanckou et les amitiés du Congo avec les dirigeants socialistes. Le romancier tourne en dérision les amitiés des dirigeants avec ceux des pays socialistes. Voici comment est chanté le couple Ceausescu et sa femme Helena en visite au Congo. Les écoliers qui les accueillent dans les termes dithyrambiques imitent le ton laudateur en usage en Roumanie où le culte de la personnalité leur trouve toute sorte de qualités: «C'est notre lumière qui éclaire sans fin. Maman Helena Ceausescu la plus belle femme du monde, a les yeux plus clairs que l'onde» (p. 65). Aujourd'hui on se sentirait débilés à chanter de telles sonnettes. Mabanckou qui parle des écoliers qui chantent leur louange épingle les méthodes terribles d'éducation imposées aux enfants congolais.

La transaction manquée

L'oncle René affiche fièrement sa médaille du PCT, sans difficulté est reçu au pénitencier où est détenue Maman Pauline. Il y est avec Papa Roger et le

petit Michel auxquels on ouvre grandement les portes. Le magistrat entend établir les liens entre Kengué Pauline, René, Michel et Kimbouala Nkaya. Il s'appelle Oko Bankala qui juge que Pauline est mythomane. René nie être le frère de Kimbouala Kaya, y compris Michel son neveu. Il se sert de deux stylos, rouge et noir. Selon la couleur qu'il utilise vous êtes condamné pour plusieurs années ou relâché. Mabanckou met à nu les méthodes peu professionnelles de ce magistrat et de la justice de l'époque. La terreur tétanise tellement que les individus renient leurs idées, plus personne ne se reconnaît des liens avec le capitaine Kimbouala Nkaya. C'est étrange!

Mabanckou, biographe de Marien Ngouabi

Il publie des détails de sa vie depuis l'école primaire avec des sauvetages d'enfance de noyade. Il brosse son parcours de formation militaire. Sur Matsoua on apprend beaucoup sur ce français héros dans le Rif Marocain et condamné à Brazzaville par un tribunal indigène. Il résume la vie de l'abbé Youlou de façon lapidaire, l'abbé polygame. C'est injuste de résumer ainsi la vie du président Youlou, un grand bâtisseur. Mabanckou fait l'éloge du président Marien Ngouabi et rappelle le climat de terreur vécu à cette période, avec une police politique d'une efficacité redoutable. Le roman n'a pas la prétention de mener une enquête sur l'assassinat. D'ailleurs certains disaient qu'il savait qu'il allait mourir. Phrase prémonitrice: «Lorsque ton corps est sale et manque de paix durable, tu ne peux lui rendre sa propreté et son unité qu'en le lavant avec son sang» (p. 57).

Qu'en est-il des cigognes ?

Les cigognes immortelles est un chant patriotique pour honorer les héros de la grande guerre mondiale qui ont sacrifié leur vie en URSS. Les cigognes ne vivent pas au Congo, on les voit à certaines époques quand l'hiver s'installe en Europe. Elles s'en retournent dès que le beau temps est revenu. On pourrait penser que l'expression est utilisée pour des héros de l'histoire puisque même éliminés, laissent des traces indélébiles dans la mémoire collective.



APPEL D'OFFRE: 003/UAL/AIRD/CPD/2018

Concerne: Fourniture des Pièces de rechange pour:

1. Véhicules légers de Marques Toyota Land Cruiser
2. Camions Mercedes 1017
3. Motocyclettes de marques Japonaise
4. Générateurs
5. Moteurs Hors Bords

1 /Contexte et justification

African Initiatives for Relief and Development (AIRD) en sigle, Organisation Internationale, non Gouvernementale à but non lucratif et partenaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo, lance un avis d'appel d'offres pour la sélection des fournisseurs des pièces détachées des véhicules légers de marques Toyota type Land Cruiser et LAN 25, des camions Mercedes 1017, des motos DT 125, des générateurs SDMO, OLYMPIAN, et Wilson 15KVA; des moteurs hors-bord de marques YAMAHA Se trouvant à Brazzaville et dans le département de la Likouala. La liste des pièces et leurs spécifications techniques est à récupérer au bureau de AIRD.

2/ Mission Générale

Fournir à AIRD des pièces de première qualité aux meilleurs prix et dans les délais raisonnables pour le bon fonctionnement des véhicules légers, camions, motos, moteurs hors-bord, et générateurs.

3) modalités d'intervention

Les offres soumises doivent avoir une validité de deux (2) mois sans avoir à modifier les prix des pièces dans cette période.

4/Qualification/Critères de sélection

a) Normes administratives

- Faire montre d'une bonne probité morale
- Etre une société/entreprise ou Etablissement reconnu dans la vente des pièces détachées avec une adresse vérifiable.
- Si possible, fournir une fiche de présentation sommaire de l'entreprise (forme juridique, expérience dans le domaine avec références précises sur des marchés antérieurs similaires, situation géographique)
- Disposer d'un reçu de paiement de la patente pour l'année 2018 dont AIRD se réserve le droit de vérifier l'originalité.
- Avoir un compte domicilié dans une banque en République du Congo au nom de l'établissement ou de l'entreprise.

b) Normes techniques:

- Faire des propositions des prix conséquentes et raisonnables.
- Fournir au projet des pièces originales suivant les spécifications techniques décrites dans la liste des pièces
- Les Pièces fournies feront l'objet d'un rejet lorsque les spécifications techniques voulues par le client n'ont pas été respectées.

5/ Conditions de paiement

Les services, objet du présent appel seront payés après livraison des pièces.

Les paiements seront effectués par chèque au plus tard quinze (15) après la réception complète des pièces sur la présentation des documents suivants:

- Bon de livraison dûment signé et cacheté par le destinataire avec la mention (reçu conforme au bon de commande),
- Facture
- Bon de réception signé et cacheté avec la mention (reçu conforme au bon de livraison)
- Bon de commande

6/ Procédures de sélection/Evaluation des offres

AIRD, vérifiera si les offres sont conformes dans la forme et le fond au regard des critères et autres conditions fixées ci haut. AIRD se réserve le droit de rejeter toute offre jugée non conforme.

7/ Dépôt des offres

Les offres devront être anonymes, adressées au Directeur Programme Pays AIRD avec la mention «Appel d'Offre Numéro 003/AIRD/UAL/CPS/CPD/2018 et déposées en copie dure au plus tard le 06/11/2018 à 12h00 sous pli fermé à l'adresse: 159 Avenue de la base, quartier Batignolles.

N.B: les sociétés, entreprises ou établissements intéressés par ledit appel d'offre sont priés de passer au bureau AIRD pour récupérer la liste des pièces à fournir.

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2018

Directeur Programme Pays

Amadou SIDIBE

Musique

Zoom sur l'orchestre Eloko ya peuple

Eloko ya peuple, connaissez-vous? C'est un jeune ensemble musical brazzavillois porté sur les fonts baptismaux en 2016. A la suite de la scission de l'orchestre Universal Zangul dont la figure de proue n'est autre qu'Oxy Oxygène (Sylvain Mbon, à l'état civil), alias Général Soto Nyoto. Lui-même un ancien sociétaire d'Extra Musica de Roga Roga, de son vrai nom Rogatien Ibambi Okombi.

Lorsque le virus de la division frappe Universal Zangul, neuf membres de cet ensemble musical prennent la résolution de voler de leurs propres ailes. En mettant sur pied l'orchestre Eloko ya peuple. Un groupe composé essentiellement de transfuges d'Universal Zangul, Extra Musica, Patrouille des Stars, G7 international, etc. Parmi ceux qui avaient débarqué du navire du "capitaine" Oxy Oxygène figuraient Baudoin Bienvenu Ngandam-

single de deux titres intitulé «Aboma vie», produit par la maison Excellence Prod.

Afin de mieux marquer leurs empreintes sur l'échiquier musical congolais, les dissidents d'Universal Zangul lorgnent en 2018 «Zala moto zonga moto». Un album de dix titres jouissant d'une bonne promotion, enregistré au studio DM Records, dans la ville-capitale congolaise et dont le mixage a été réalisé au studio Melissa Musique à Paris. Y ont



tare accompagnement); Davy Lekaka «Davy Basse» (guitare basse); Darin Monarc (Clavier); Okouéré Miracle (Batterie); Okouéré Miracle, Kiki Lombonda (tumbas). Entre autres thèmes évoqués dans le nouvel album: l'amour, la jalousie et l'éducation.

Estampillé Léoph Production, et Excellence Prod, «Zala moto, zonga moto» est disponible en CD audio et vidéo (trois clips).

C'est une œuvre qui respire la rumba, l'afrobeat et le folklore congolais qui a été présenté officiellement au public, le 15 septembre de cette année, au night-club Les Diplomates, dans la ville-capitale.

«Zala moto, zonga moto» et «Michelle Dada» sont les chansons qui portent l'estampille du chef d'orchestre B-Magic. «Maman Eyenga» a pour auteur-compositeur Thierry Berger (Thierry Mambou, à l'état civil); «Déception» (Gildas Batantou "Gil des As"), «Johnny Chanel» (Okouéré Moreno "Okouéré Miracle"), «Héros de la famille» (Edjner Kibelolo "Edjo Mapendo"); «Ngondé» (Djo Loung), «Affaire ya famille» (Yanick Koumassi "Wilo"; «Torture d'amour» (Parfait Dada "Bad Boy"); «Table ya coco» (Rhino Malanda "Rinho Escobar").

«Zala moto, zonga moto» est une interpellation à tous les jeunes qui passent leur temps à critiquer leur entourage, à prendre de l'alcool ou

à calomnier, pour qu'ils changent de mentalité. Nous voulons que nos fans prennent conscience de leur avenir au lieu de passer le temps dans la boisson et autres choses éphémères. Notre musique éduque la masse grâce à son contenu», explique B-Magic, dans un entretien au quotidien congolais Les Dépêches de Brazzaville.

Par le truchement du même canal, le chef d'orchestre d'Eloko ya peuple sollicite le soutien multiforme des Congolais au jeune ensemble musical et lance l'appel suivant: «Nous demandons à tous les Congolais d'acheter notre album. Ils vont découvrir la qualité du travail que nous avons fait. Ils doivent nous soutenir et ils ne seront pas déçus, car les styles musicaux que nous avons utilisés permettront à chacun de se retrouver. Ils peuvent également nous inviter à agrémenter leurs mariages et autres cérémonies.»

Parmi les projets du groupe aux destinées duquel préside Djo Loung Atetagra Matos figure une tournée dans les quatre coins du pays. Une façon pour les membres de ce jeune groupe promis à un bel avenir de justifier qu'ils sont véritablement «la chose du peuple».

A rappeler qu'Eloko ya peuple fait ses répétitions au 223, rue Bangangoulou, à Ouenzé (arrondissement 5), lundi, mercredi et vendredi.

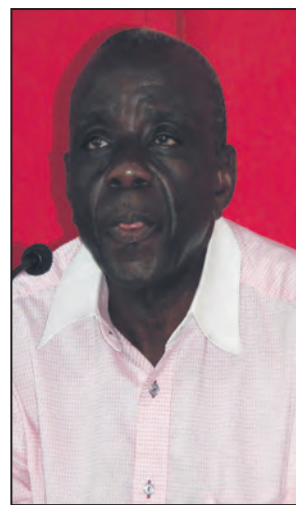
Véran Carrhol YANGA

Rencontre littéraire:

Ferdinand Malonga publie «La foi du charme des rimes suivies»

L'IFC (Institut Français du Congo) de Brazzaville a abrité le 19 octobre 2018, la rencontre littéraire autour du recueil de poèmes de Ferdinand Malonga, intitulé «La Foi du charme des rimes suivies». Ecrivains et étudiants ont pris part à cette présentation.

Tout a commencé par la lecture de quatre morceaux choisis: - Angoisse; - Malaise; - Liesse; - Grand appel. A travers ce recueil d'une quarantaine de poèmes, l'auteur prône la paix, le respect de la dignité humaine, l'harmonie familiale, ses émotions et ses sentiments ayant pour référentiels les différentes facettes de sa jeune enfance; sa vie scolaire notamment à l'école primaire Joseph Nkéoua à Bacongo où la cour de récréation lui procurait pas mal de sensations. Dès que Ferdinand Malonga a atteint l'âge du discernement, il s'est donné la peine de peaufiner ses poèmes.



Ferdinand Malonga



La couverture du livre

L'auteur est témoin de faits qui étonnent et qui apparaissent à ses yeux comme ironie du sort. A un moment, l'auteur ressent le besoin de tourner le regard sur lui-même pour une autocritique. La lecture de ses textes révèle que l'auteur est un fervent chrétien. Il est convaincu que la prière reste la solution idéale pour les problèmes que l'homme rencontre dans sa vie. Ce sont des poèmes de dénonciation, d'exaltation, de supplication, d'angoisse et d'espérance que recèle ce recueil.

Pourquoi des rimes suivies? L'auteur explique: «C'est un style que j'ai choisi parmi tant d'autres. Je me dis que la rime croisée apporte le désordre. Dans la rime suivie, on a la disposition A-A, B-B, il y a plus d'harmonie, d'évidence dans la clarté. C'est une rime remarquable, susceptible de procurer l'émotion».

A la question de savoir si la poésie est l'unique moyen de lutter contre les antivaleurs, l'auteur a dit non: «Les moyens de lutte sont nombreux. Il faut commencer par Dieu qui prône les Dix commandements vitaux. Il est le tout premier à dénoncer les antivaleurs depuis Adam et Eve au sujet de leur désobéissance. Il y a en outre l'école, la famille, les médias, les tribunaux, etc. La portée sociale de ce recueil vise la formation, l'éducation, l'épanouissement et le progrès de la société» estime l'auteur. **8500 frs, c'est le prix de l'ouvrage publié aux Editions La Bruyère à Paris.** Malheureusement, les volumes ne sont pas encore disponibles à Brazzaville.

Auteur du livre «Couleurs équatoriales», Monsieur Benjamin Mankedi n'a pas caché son ressenti: «C'est un livre beaucoup instructif, certes la poésie est difficile à lire, mais quand on s'applique, on est à même de percevoir le message qu'elle transmet. Quand on lit ses poèmes, on sent que ce fut un enseignant parce qu'il explore beaucoup des thèmes liés à l'éducation et on comprend tout de suite que c'est un bon père de famille. Cela se lit à travers sa croyance en Dieu, plusieurs fois cité. De même que la notion de pardon, de fraternité et de l'amour du prochain.»

Enseignant retraité âgé de 68 ans, Ferdinand est né à Brazzaville, en République du Congo. Détenteur d'une Licence d'enseignement et d'un DES (Diplôme d'Etudes Supérieures), il a été encadreur au C.E.G central de Dolisie, au C.E.G de Kingoundi; au lycée Savorgnan De Brazza; à l'Ecole Nationale des Instituteurs (ENI) d'Owando, à l'Ecole Nationale Moyenne d'Administration (ENMA) et dans quelques écoles privées. Il est écrivain épris de poésie et de théâtre.

Poète émergent, «La foi du charme des rimes suivies» est son premier recueil de poèmes.

Victor GUEMBELA



ba, alias B-Magic (guitariste), Okouéré Miracle (batter), et Thierry Berger (chanteur).

Une année après sa création, ce jeune ensemble musical ouvre son compteur discographique. Grâce à un maxi

mis leurs grains de sel: Thierry Berger, Gil des As, Willo, Wan Ambaka, Rinho Escobar, Ventililo de charme, Djo Loung (Chant); B-Magic, Edjo Mapendo, Djo Loung (Guitare solo); Edjo Mapendo, B-Magic (Gui-

Tarifs d'abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	96 Euros	
	Expédié: 23.400	192 Euros	
1 an		Europe	
	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	
	Expédié: 46.800	192 Euros	
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
	91 Euros	100 Euros	
		200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Championnat d'élite Ligue 1/Bilan partiel

Long et lent comme le fleuve Congo

27 janvier 2018-21 octobre 2018: 10 mois. Telle est la durée du championnat national d'élite Ligue 1 organisé cette année par la Fédération congolaise de football (FECO-FOOT). Un record de longévité qu'on doit à des interruptions intempestives de la compétition. Tout s'est passé comme si le calendrier initial était conçu sans tenir compte de la participation du Congo aux compétitions internationales.

Ce championnat a pu s'achever et mis en relief des clubs qu'on n'attendait le moins du monde. AS Otohô a décroché le titre de champion. Il couronne une régularité qui lui a fait engranger 75 points.

Outre l'AS Otohô, il y a La Mancha de Pointe-Noire. Si elle n'a pu prendre le titre, elle a distancé des clubs qui, pendant des années, ont fait du championnat leur propriété,



Séquence d'un match au Stade Massamba-Débat

grandement.

Le marathon des buteurs a défrayé la chronique en fin de sai-

son le public et poussé des publics à le décrier. Il y a eu des arbitres compétents, d'autres incompetents. Mais rendre responsable de tous les malheurs de clubs ces derniers serait souhaiter des rencontres sans arbitres. L'affirmer, ce n'est pas décerner un brevet d'infailibilité à l'arbitre.

Ce championnat d'élite Ligue a confirmé un phénomène qui s'amplifie d'année en année: le désengagement du public. D'où la chute vertigineuse des recettes. Lorsque 4 clubs d'élite jouent par exemple pour une recette de 10.000 ou 20000 francs CFA, l'on s'interroge si ce n'est pas déjà le début de la fin. La plus forte recette a été générée par le match aller V.Club Mokanda-Diables-Noirs à Pointe-Noire, avec AS Cheminots-JSP disputé en lever de rideau (1.078.000 francs CFA). L'évidente pauvreté matérielle de plusieurs clubs inquiète. Cela les a rongés et affaiblis. D'où l'apparition du serpent corrompé qui a veillé au grain.

Il a rampé, saisi toute opportunité pour mordre les joueurs les plus frileux et perméables des clubs adverses à la faveur de certains matchs et en a faussé les résultats. Oui, des dirigeants et joueurs rongant leur frein se sont offerts au plus offrants. Des clubs nécessiteux ont coopéré avec des clubs plus ou moins nantis en sollicitant leur soutien. On n'a pas fini de s'étonner du dénouement de certaines rencontres. Cela choque et devrait interpellé les cerbères du football.

Le championnat national féminin a aussi son champion, et c'est un néophyte: AS Epangamba, une équipe de Pointe-Noire née cette année de la scission de l'AC Léopards. Elle a brûlé la politesse à ses aînés de protagonistes que sont FCF La Source, AC Colombe, AC Léopards, entre autres.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

ser l'anonymat.

Pour le moment, il ne nous reste plus qu'à mêler notre voix à celle de ceux qui festoient depuis le 21 octobre. Vive l'AS Otohô!

G.-S. M.

Handball

Abo-Sport bronzé à Abidjan

En déplacement à Abidjan (Côte d'Ivoire) où elles ont participé à la Coupe d'Afrique des clubs champions de handball, les dames d'Abo-Sport du Congo rentreront avec la médaille de bronze au cou. Pour se hisser sur la troisième marche du podium, elles ont battu en match de classement disputé dimanche 28 octobre FAP du Cameroun (26-23). Le chemin de la finale leur a été barré par les Angolaises de Petro Atletico (13-22). Quant au titre continental, il a souri à d'autres Angolaises, celles de Primeiro de Agosto.

Le tournoi masculin a été remporté par Zamalek du Caire après son duel épique avec son rival cairote, Al Ahly.

Libre propos

Tricheurs, truqueurs, fossoyeurs

Le football congolais a davantage besoin d'amoureux que de fossoyeurs et de tricheurs. Or, le championnat national d'élite Ligue 1 qui s'est achevé le 21 octobre dernier les a subitement mis en relief les seconds que les premiers. On attendait un critérium des buteurs sans contestation. On était réduit à gober l'in vraisemblable. Un rectificatif publié deux jours avant l'attribution officielle des récompenses a bouleversé l'ordre initial. Le premier, Kader Bidimbou (18 buts), était relégué à la deuxième place, et le deuxième, Bersyl Obasi (17 buts) propulsé en tête avec deux buts supplémentaires tombés du ciel, de telle sorte qu'il en avait maintenant 19. La sous-commission d'homologation a tenté de se justifier en affirmant avoir omis de comptabiliser 2 buts qu'Obassi avait inscrits en juillet dernier lors du match Etoile du Congo-AS Otohô que les Stelliens ont perdu par forfait (0-3) (Avis d'homologation n°21 du 27 juillet 2018). Or, nulle part au monde on attribue à un joueur les buts générés par un forfait. On s'est perdu en conjectures. Le football congolais a-t-il voulu innover?

A cause du tollé provoqué par ce rectificatif, en pleine cérémonie de récompense au Stade Marien Ngouabi où les coéquipiers de Kader Bidimbou ont bruyamment protesté, le président de la FECOFOOT a voulu y voir un peu plus clair. Il a fini par découvrir le pot-aux-roses.

Le Congo n'a pas à inventer les lois et règlements du football. Kader Bidimbou doit être réhabilité, comme premier des buteurs sans que Bersyl Obassi ne démérite. C'est pour quoi, pour ceux qui croient en l'avenir du football congolais, le Comité exécutif de la FECOFOOT devrait ouvrir une enquête sur une telle pratique, blâmer les artisans de cette parodie de rectificatif. Parce qu'à cette allure, c'est tout une structure qui se fragilise, cesse d'être crédible. Le manque de sérieux des membres actuels de la sous-commission d'homologation n'est-il pas déjà en train de la pénaliser? C'est une honte. Puisse une crise d'hystérie collective emporter tous les torpilleurs de notre football avant le prochain championnat.

Jean ZENGABIO

Sacré Champion zonal de volley-ball DGSP de Brazzaville a tremblé...



Une attaque en passe d'être contrée (Ph. LDB)

Nous revenons sur les 5^{es} championnats des clubs champions de la zone 4 que le Congo a accepté d'abriter pendant une semaine au Gymnase Henri Elendé, sur demande de la Fédération gabonaise de volley-ball. Le dénouement du tournoi féminin a été un gros suspense, interdit aux cardiaques. Il a été remporté au tie-break par DGSP de Brazzaville.

En finale, jeudi 25 octobre dernier, les championnes du Congo, détentrices du titre zonal, étaient aux prises avec leurs homologues de la RDC, Canon de Ndjili. Ce match a eu un grand succès, le public étant venu plus nombreux que lors des matchs de poules pour encourager les filles de DGSP. Elles ont fini par conserver leur titre, mais la victoire n'a pas été comme celle de l'année passée dans la mesure où DGSP n'a pas triomphé en toute tranquillité. Canon de Ndjili a pris les deux premiers sets sans forcer son talent (25-21 et 25-12) et entrevoyait le titre. DGSP a tremblé, le fossé étant large et profond, mais s'en est bien tiré, en remontant son handicap et l'a emporté au cinquième set (25-22, 25-22 et 15-12).

Football à Brazzaville

Les championnats départementaux de football de Brazzaville touchent à leur fin. La finale des moins de 20 ans aura lieu vendredi 2 novembre 2018 au Stade Massamba-Débat. Olympic de Makélékélé, victorieux en demi-finales du FC Emmanuel (1-1, puis 4 tirs au but à 3), sera aux prises avec AS Végas, tombeur d'Espoir de Ouenzé (1-0).

Zoom sur le champion du Congo 2018

Le soleil se lève aussi à Otohô!

Le 21 octobre dernier, le club AS Otohô a été officiellement sacré champion du Congo. Cette couronne lui ouvrira les portes de la Ligue africaine des champions. Deuxième aventure continentale de son histoire, quatre lunes seulement après avoir été porté sur les fonts baptismaux du football congolais.

L'AS Otohô a pris son tout premier titre national. Le premier également d'un club de la partie septentrionale du Congo. Jusqu'ici, il était l'apanage des clubs brazzavillois (Diables-Noirs, Etoile du Congo, Patronage Sainte-Anne, CARA, Kotoko de Mfoa, Inter Club, AS Police) et ponténégrins (V.Club Mokanda, AS Cheminots, Munisport), excepté l'AC Léopards de Dolisie auquel l'AS Otohô succède au palmarès.

AS Otohô ne sort pas du néant. Sa fondation remonte à 2014. Le club doit son appellation au village Otohô du district d'Oyo, d'où est originaire son géniteur et président général, Raoul Maixent Ominga.

A peine créer, l'équipe s'affilie à la ligue de la Cuvette, fait ses premiers pas en prenant part au championnat départemental et engrange le titre 2014-2015, tremplin par excellence



Raoul Maixent Ominga, un des géniteurs de l'AS Otohô

pour la Ligue 2 nationale. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître qui aura laissé panotés ses protagonistes.

La division 2 nationale est plus relevée, mais l'AS Otohô s'y installe en la saison 2015-2016 et remporte aussi le titre, bien que ce soit sur le fil en comptant sur les infortunes de BNG du président Gabriel Nouni "Mâ Gabi", en fin de saison. C'est la montée en Elite Ligue 1.

Au terme de sa première saison (2016-2017) parmi les spécialistes cuirassés ayant fait du titre national de champion leur propriété, l'AS Otohô fait course en tête avec l'AC

Léopards. Toutefois, au finish, elle termine deuxième, ce qui lui permet de disputer la Ligue des champions 2018 la CAF ayant octroyé deux places au football congolais.

L'équipe devient, qu'elle le veuille ou non, l'adversaire à battre par tous les moyens. Elle résiste, heureusement, et cette année le titre national a couronné l'obstination et les sacrifices de ses dirigeants et joueurs.

A signaler: rarement un club néophyte en Ligue 1 s'était entouré d'une grosse masse de supporters. Cela était de bon augure pour ce club, inconnu il y a quatre ans, qui voulait bri-

Maitre Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18 Brazzaville
Tél Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

**MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE DENOMMEE
CAPI VONY**

Société à Responsabilité Limité
Unipersonnelle
au capital de 1 000 000 FCF A
Siège social: Brazzaville
RCCM: 12 B 3925

Suivant acte authentique des Décisions Extraordinaires de l'Associé unique de la société CAPI VONY S.A.R.L.U., reçu en date à Brazzaville du 28 septembre 2018, par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 175112, numéro 2188, l'Associé unique a décidé de:

- La Modification de l'objet social:

La société a désormais pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Le commerce général: import-export;
- La vente au détail du ciment;
- La vente des services de Canal +;
- La vente des billets et services

d'une agence de voyage;
• Le transport de personnes et de marchandises.

- La mise à jour corrélative des statuts.

Le dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 octobre 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 565;

La mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2 1 18 -1198.

Pour insertion légale
**Me Ado Patricia Marlène
MATISSA**
Notaire

Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

**SOCIETE CONGOLAISE DE GESTION DE PROJETS DIGMANA
CONSULTING
EN ABREGE «DIGMANA CONSULTING»
SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE**

Au Capital de 10.000.000 Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 87, Avenue du Complexe (Face Centre des Grandes Endémies),
Quartier Mpiaka, Arrondissement II Bacongo, RCCM N° CG-BZV-01-2018- B15-0004

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un Acte reçu par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 16/10/2018, enregistré à la recette des domaines et timbres de Talangaï à Brazzaville, le 19/10/2018, sous le Folio 185/3 n° 340, il a été constitué une Société Commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SOCIETE CONGOLAISE DE GESTION DE PROJETS DIGMANA CONSULTING, en abrégé «DIGMANA CONSULTING».

Forme de la Société: SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE.

Objet social: La Société a pour objet au Congo et à l'étranger:- Supervision Technique des Projets de Construction Gestion et Conseil des Projets de Développement- Conseil Technique, Juridique, Fiscal et Economique- Agence de soumission de Projets de Construction- Transfert de Technologie- Construction de Bâtiments et Travaux Publics de tous Corps - Ingénierie Portuaire et Fluviale - Génie Pétrolier, Minier, des Fonderies - Génie Energétique, de la Conservation de l'Eau et de l'Hydroélectricité - Génie Civil, Routier, Ferroviaire et Aérospatial - Génie des Communications et des Installations Electriques et Mécaniques - Génie de l'Agriculture et de la Foresterie - Import & Export.

Et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Siège social: Brazzaville, 87, Avenue du Complexe (Face Centre des Grandes Endémies), Quartier Mpiaka, Arrondissement II Bacongo.

Capital social: DIX MILLIONS (10.000.000) de Francs CFA, divisé en MILLE (1.000) Actions égales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 1.000, entièrement libérées et attribuées à l'Actionnaire Unique, à savoir Monsieur JIANG FUMING.

Administration: Monsieur IWANDZA Jean Iwanz, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 01, Impasse Chaminade, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto, a été nommé ADMINISTRATEUR GENERAL pour le premier exercice de deux (02) années renouvelables.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26/10/2018.

Immatriculation: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2018-B15-0004, en date à Brazzaville du 26/10/2018.

Maitre Brice Gervais MOULOUNDOU,
Notaire

BANQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZA VILLE

Tél : 22.281.81.50-05.547.80.23-06.965.65.16
B.P. 126- beachzv@beac.int
Fax VSAT: 7082

Service Gestion Administrative des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/BEAC/DN.BZV/AONO/Sces/2018

En vue de la couverture de ses risques, la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo souhaite renouveler les polices d'assurances pour la flotte automobiles et globales dommages au bénéfice de tous les Centres du Congo.

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les prestataires qualifiés, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés de la BEAC.

La présente mise en concurrence est soumise aux dispositions réglementaires en vigueur notamment celles du Code des assurances de la CIMA.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

Brazzaville:
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N° 06/BEAC/DN.BZV/AONO/
Sces/2018 du 29/10/2018

Service de Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.

Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de trois cent mille (300.000) francs CFA.

Le paiement devra être effectué en espèce aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le dossier de sélection et d'un montant forfaitaire de deux millions (2 000 000) francs CFA, devront être déposées, sous plis fermé en version papier exclusivement, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N° 06/BEAC/DN.BZV/AONO/
Sces/2018 du 29/10/2018
Bureau d'Ordre,
6ème étage, porte 601.
Adresse: Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en une (01) phase, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture le vendredi 30 novembre 2018 à 13 heures précises, à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo, à Brazzaville.

Brazzaville, le 12 octobre 2018

La Présidente de la Commission Ad Hoc,


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056